



# **Maîtrise d'œuvre et réalisation d'une enquête**

***Conseil National de l'Ordre  
des Masseurs Kinésithérapeutes***

***Rapport final***

***Mercredi 21 octobre 2009***



# Sommaire

1

Rappel du contexte et de la méthodologie de l'étude

2

La profession de masseur-kinésithérapeute est très appréciée

3

Les masseurs-kinésithérapeutes sont inquiets pour leur avenir et sous-estiment leurs atouts

4

Axes de travail et préconisations



# Contexte et méthodologie de l'étude

- **Mise en place récente de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes**
- **Organisation des Etats Généraux (début 2010)**
- **Un triple enjeu pour cette étude :**
  - **Mieux connaître les professionnels, leurs conditions d'exercice, leurs inquiétudes et leurs attentes**
  - **Mieux connaître l'image de la profession (auprès des patients, des autres professions, des administrations concernées)**
  - **Identifier des axes de réflexion et de débat pour les Etats Généraux**



# Contexte et méthodologie de l'étude

## ■ Méthodologie retenue

- Une enquête en ligne nationale auprès des masseurs-kinésithérapeutes, de juillet à mi-septembre 2009

⇒ 3050 répondants soit 4,7% de la profession

- Une enquête par questionnaire auprès des patients, dans 15 départements, de juillet à mi-septembre 2009

⇒ 272 réponses soit 24% de taux de retour

## - Des entretiens

- **Auprès des administrations concernées** : 8 entretiens (ARH, URCAM, une CPAM)
- **Auprès de représentants des organisations professionnelles** (FNEK, ONREK, SNMKR, SFP, FFMKR, Objectif Kiné)
- **Auprès du Conseil national de l'Ordre des Médecins**

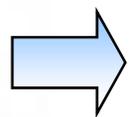
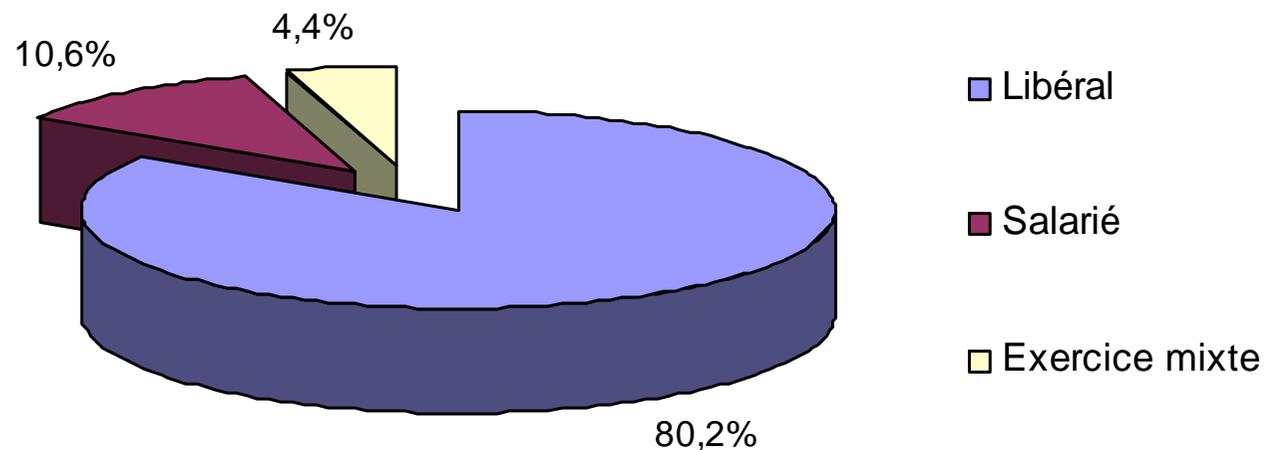


# Contexte et méthodologie de l'étude

## ■ Le profil des répondants MK

- Bonne représentativité des modes d'exercice

Mode d'exercice des répondants



*NB : 61% des masseurs-kinésithérapeutes libéraux ayant répondu à l'enquête exercent en groupe*

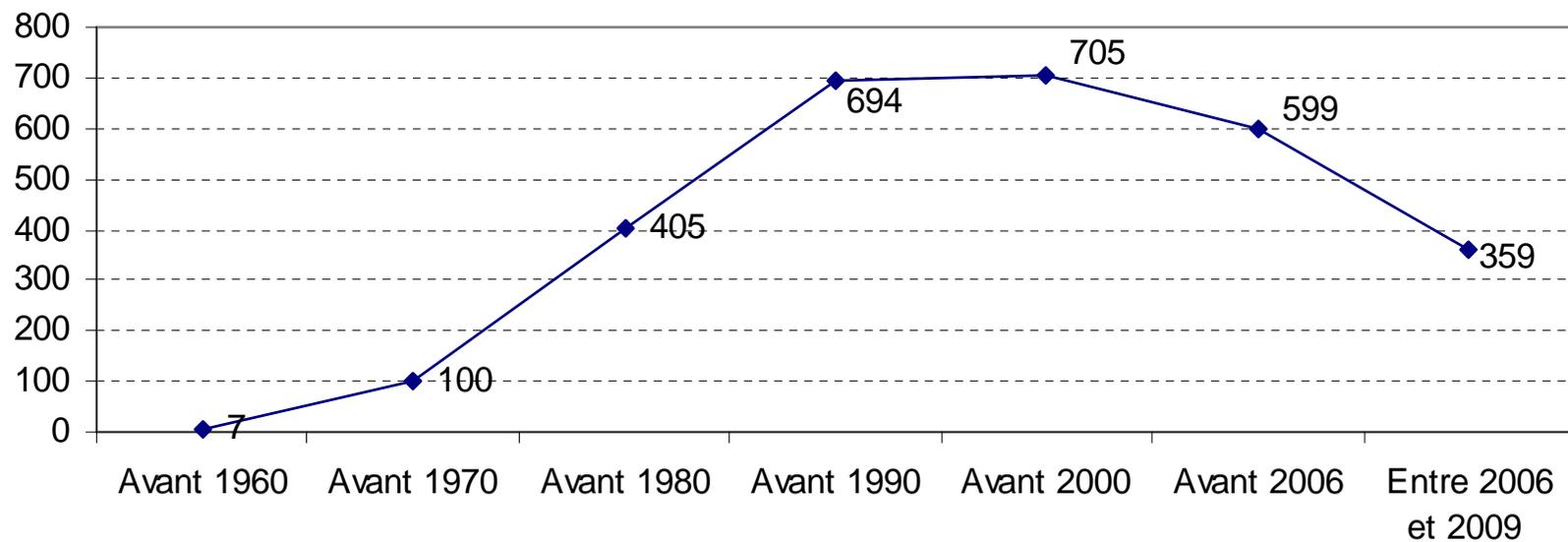


# Contexte et méthodologie de l'étude

## ■ Le profil des répondants MK

- 53% des répondants exercent depuis plus de 15 ans

Répartition des répondants par date d'obtention du diplôme

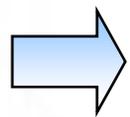
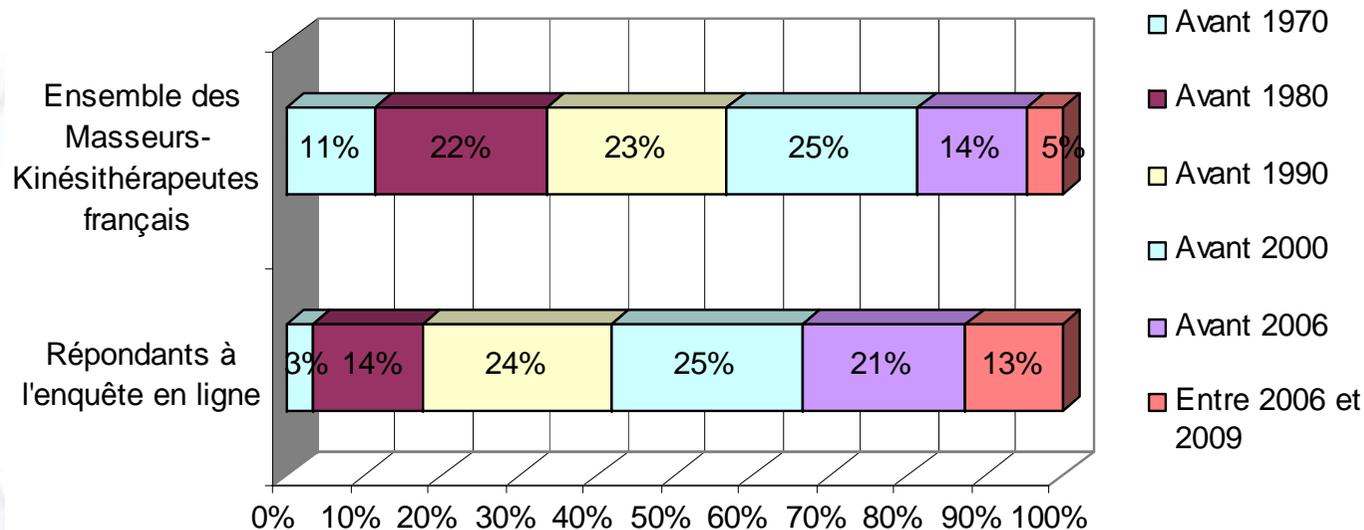


# Contexte et méthodologie de l'étude

## ■ Le profil des répondants MK

- Les jeunes MK (moins de 15 ans d'ancienneté) sont surreprésentés parmi les répondants à l'enquête

Répartition des professionnels par date d'obtention du diplôme



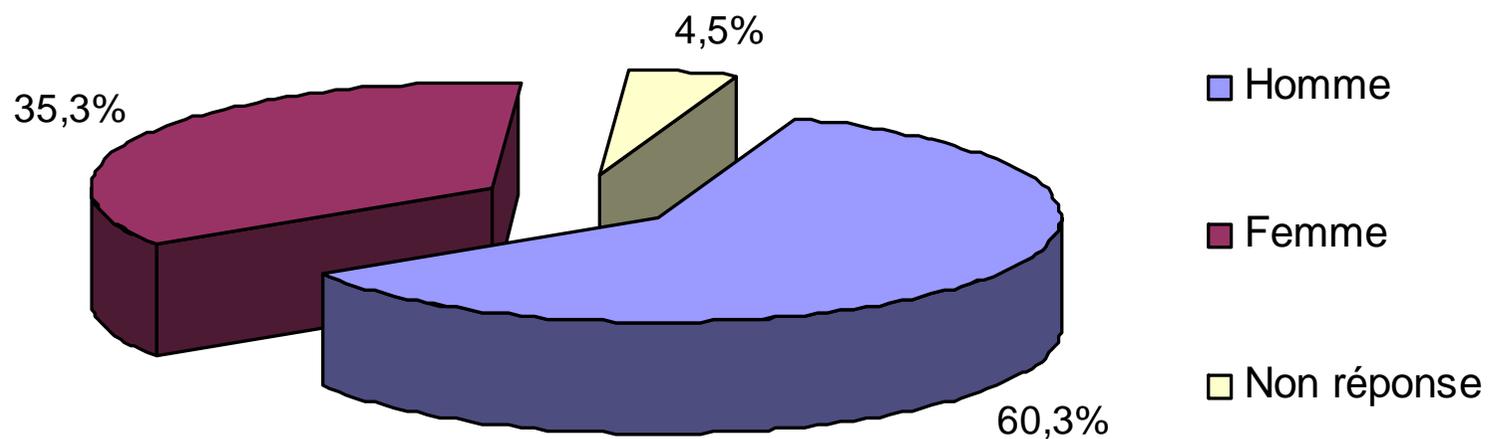
*La modalité d'enquête par Internet est en soi un biais qui contribue à expliquer la surreprésentation des « jeunes urbains »*

## Contexte et méthodologie de l'étude

### ■ Le profil des répondants MK

- Les femmes sont beaucoup moins représentées, parmi les répondants, qu'au sein de la profession (45,8% de la profession au plan national)

**Sexe des répondants**

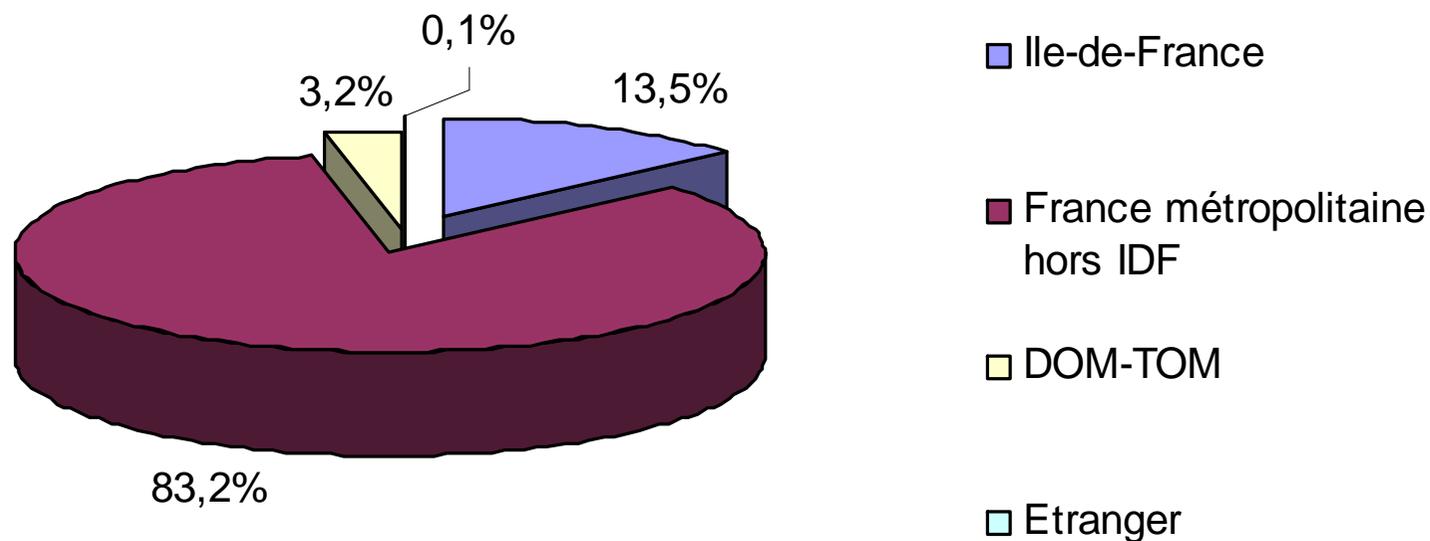


## Contexte et méthodologie de l'étude

### ■ Le profil des répondants MK

- L'Ile-de-France est moins représentée, parmi les répondants, qu'au sein de la profession (19,6% de la profession en France métropolitaine)

### Origine géographique des répondants

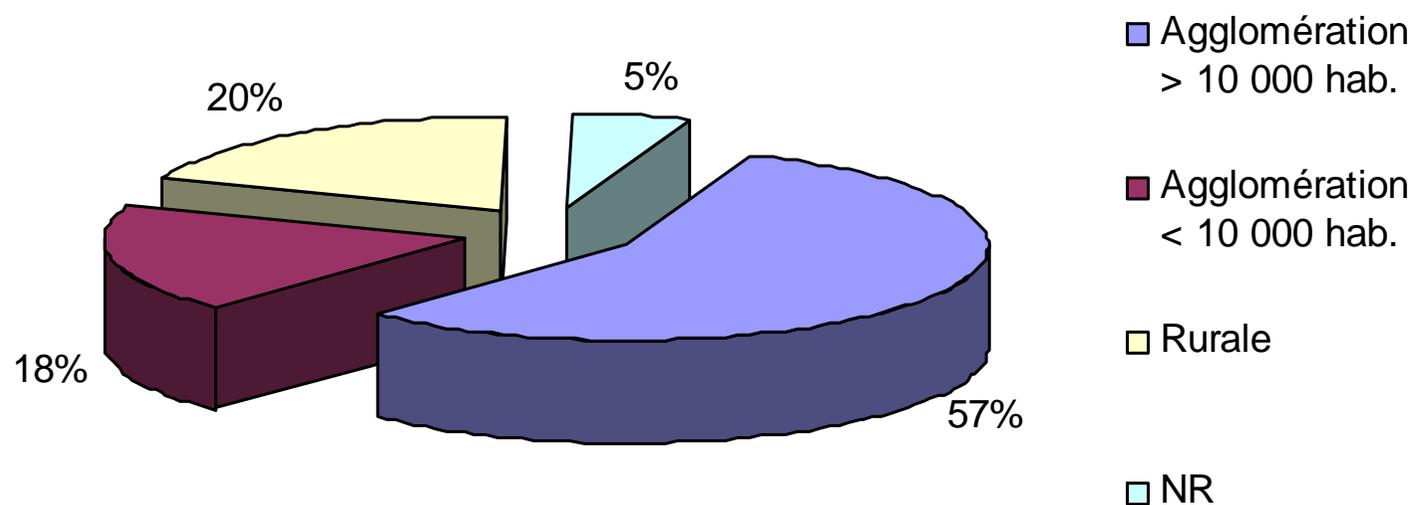


# Contexte et méthodologie de l'étude

## ■ Le profil des répondants MK

- La majorité des répondants exerce dans des agglomérations de plus de 10 000 habitants (milieu urbain)

**Zone d'exercice des répondants**

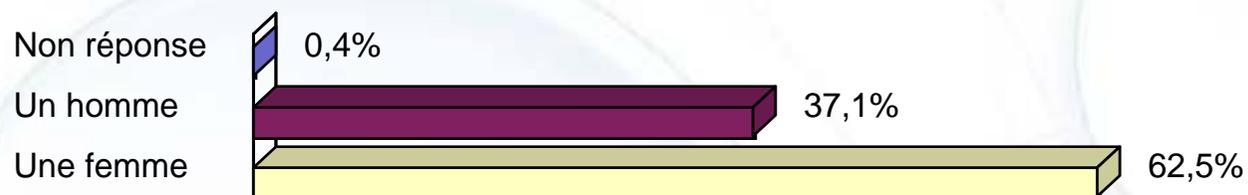


# Contexte et méthodologie de l'étude

## ■ Le profil des répondants à l'enquête patients

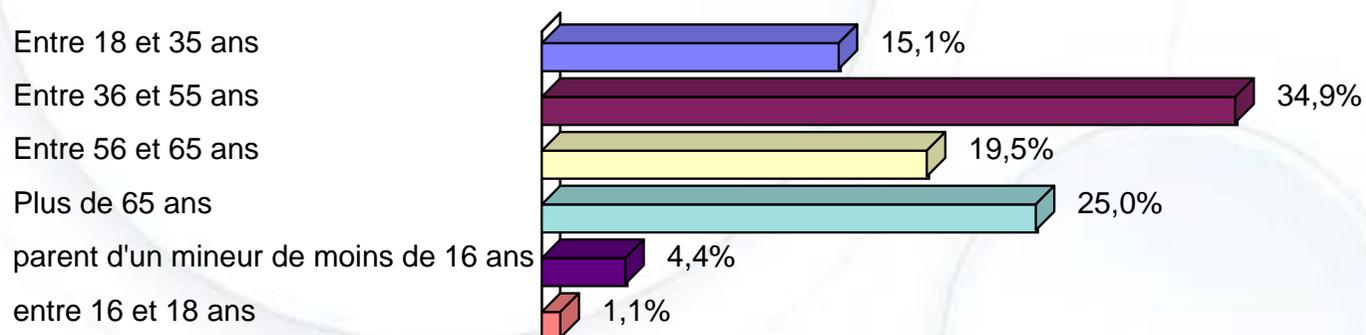
- Près des 2/3 des patients ayant répondu à l'enquête sont des femmes

Répartition des répondants par sexe



- Près de la moitié (44%) des patients ayant répondu à l'enquête ont plus de 56 ans

Répartition des répondants par tranches d'âge

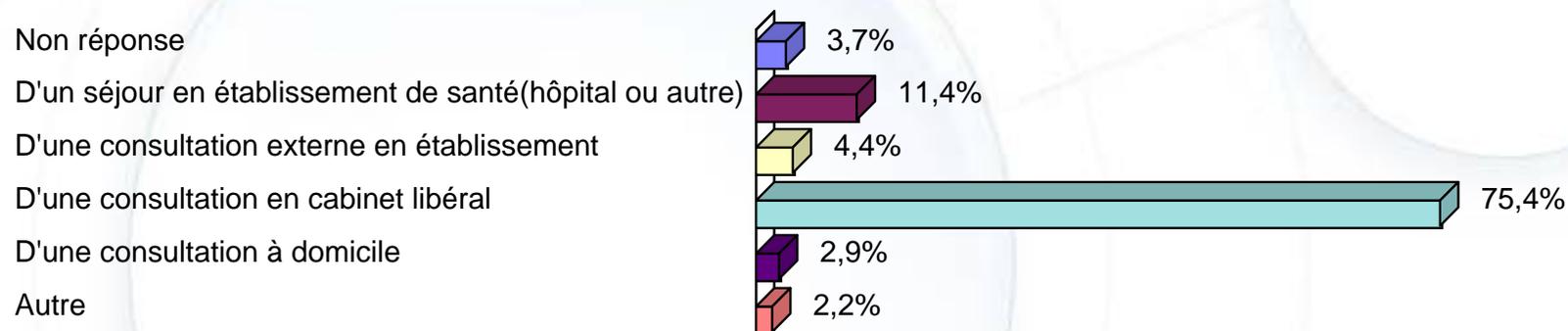


# Contexte et méthodologie de l'étude

## ■ Le profil des répondants à l'enquête patients

- Les 3/4 des patients ayant répondu à l'enquête sont pris en charge dans le cadre de consultations en cabinet libéral

### Dans quel cadre voyez-vous un masseur-kinésithérapeute ?

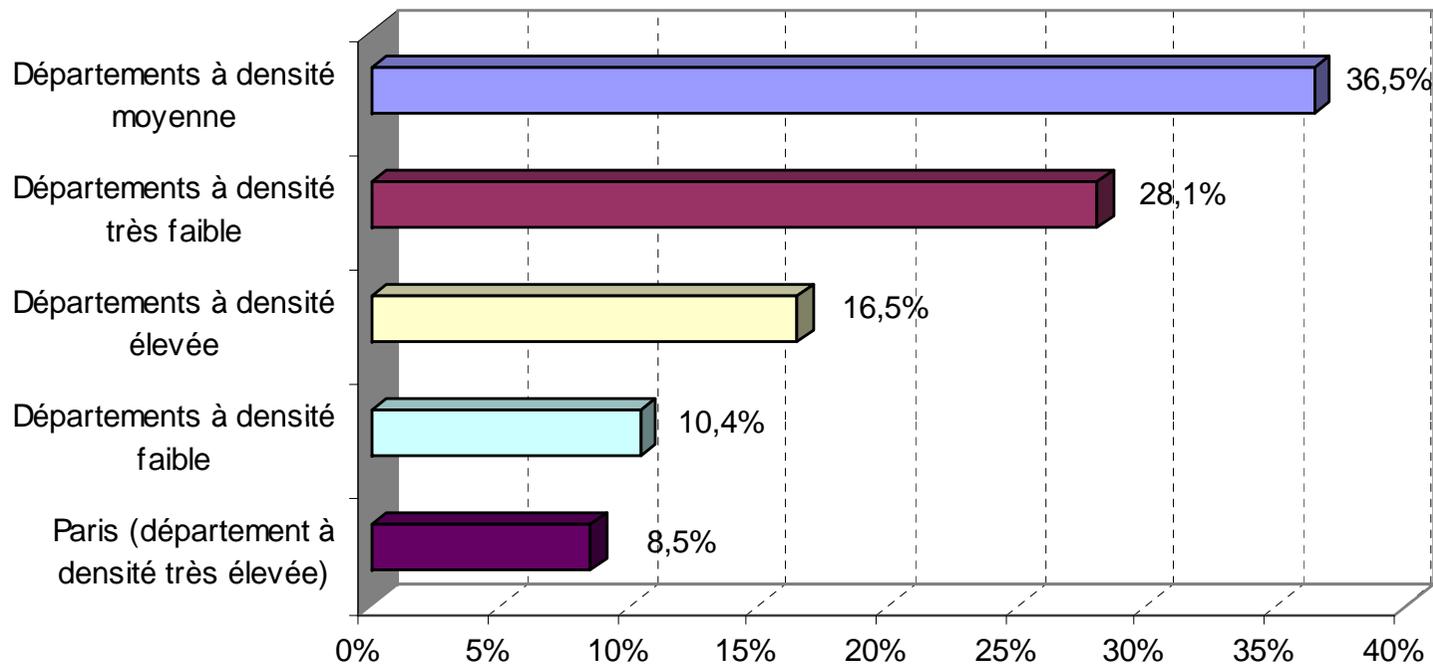


# Contexte et méthodologie de l'étude

## ■ Le profil des répondants à l'enquête patients

- Les patients des départements à densité très faible en MK (<70 MK pour 100 000 hab.) sont légèrement surreprésentés (28% des réponses) par rapport aux départements à densité élevée ou très élevée

Répartition des répondants (patients) par département de résidence



# Sommaire



# Une profession très appréciée

- 1. La profession bénéficie d'une image forte, alliant qualités humaines et professionnalisme**
- 2. L'utilité de la profession ne fait aucun doute et son rôle est considéré comme crucial face aux enjeux de santé qui s'annoncent**
- 3. La qualité de la formation, des soins et des pratiques satisfait les publics concernés**



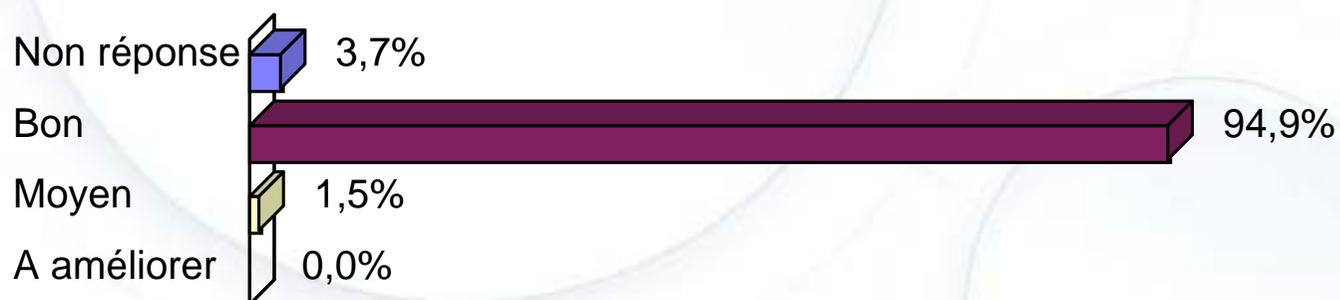
## La profession bénéficie d'une image forte



# La profession bénéficie d'une bonne image

- **Les interlocuteurs rencontrés en entretien ont une bonne image de la profession**
  - « Contact riche et agréable »
  - « Professionnels motivés, engagés »
- **Les patients eux-mêmes sont particulièrement attachés à « leur » masseur-kinésithérapeute**
  - **95% des patients estiment entretenir de bonnes relations avec leur MK**

**Que pensez-vous de la qualité de la relation avec votre professionnel ?**

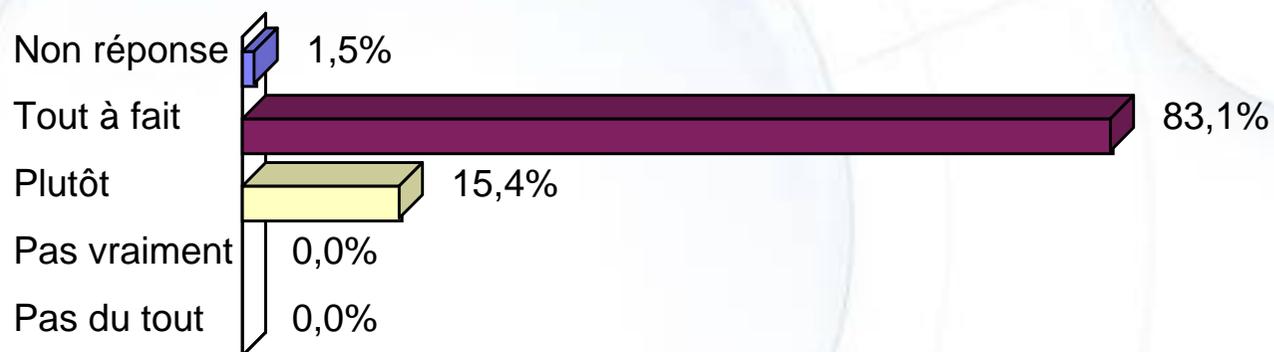


## La profession bénéficie d'une bonne image

- Les patients eux-mêmes sont particulièrement attachés à « leur » masseur-kinésithérapeute

- 98,5% des patients sont satisfaits de leur MK (83% des patients sont même « tout à fait satisfaits »)

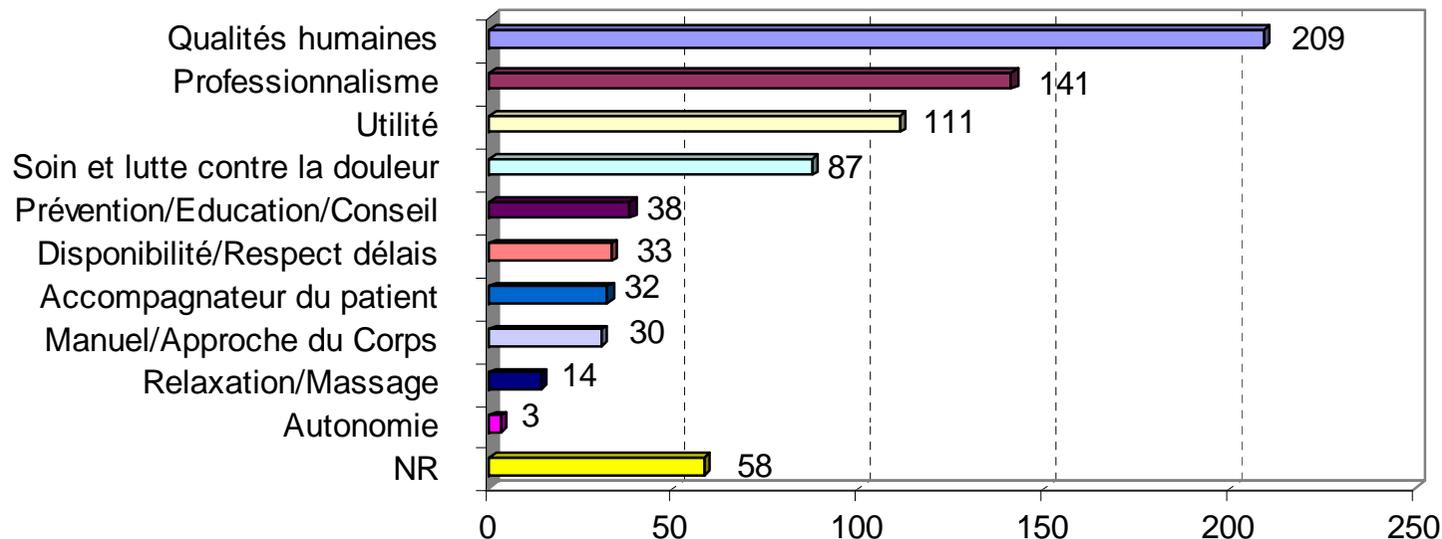
**Globalement, êtes-vous satisfait(e) de votre masseur-kinésithérapeute ?**



# La profession bénéficie d'une bonne image

- Les patients sont particulièrement attachés à « leur » masseur-kinésithérapeute
  - « Qualités humaines », « professionnalisme » et « utilité » sont les qualificatifs les plus associés à la profession, par les patients

Classement des qualificatifs attribués par les patients, par groupes sémantiques



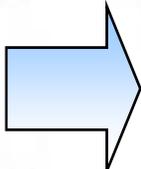
Les patients devaient indiquer (réponse libre) les 3 qualificatifs qui, à leurs yeux, représentaient le mieux la profession de masseur-kinésithérapeute. Le graphique indique le nombre de citations associées à chaque terme/ groupe sémantique.

**La profession est perçue comme utile, voire indispensable**



# La profession est perçue comme utile/indispensable

- **Les administrations régionales souhaitent préserver ou accroître l'offre territoriale en masso-kinésithérapie**
  - « Des problèmes démographiques, au même titre que les autres professions »
  - « *Profession très utile* » « *indispensable face aux enjeux actuels et à venir* » :
    - ♦ Vieillesse de la population : maintien de l'autonomie, prise en charge de la dépendance
    - ♦ Prises en charge alternatives à l'hospitalisation
    - ♦ Meilleure prise en charge du handicap



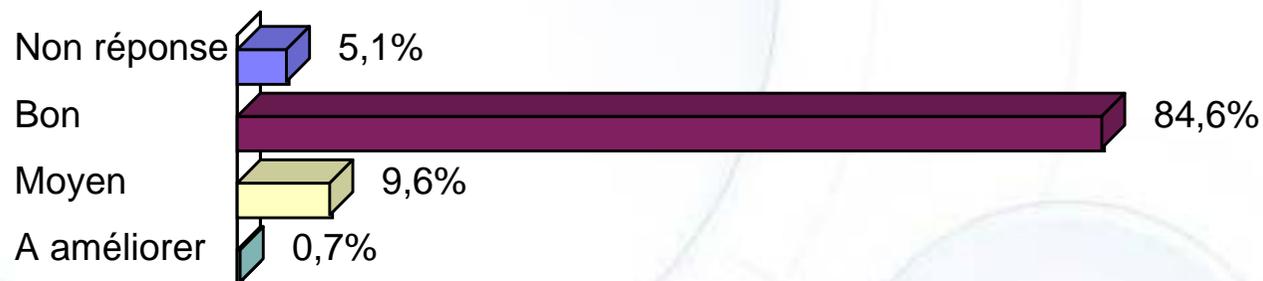
*Après s'être préoccupées des médecins et des infirmières, les administrations régionales s'intéressent beaucoup, désormais, aux masseurs-kinésithérapeutes*



## La profession est perçue comme utile/indispensable

- Les patients estiment que la profession de masseur-kinésithérapeute est utile
  - « L'utilité / l'efficacité » est le 3<sup>e</sup> qualificatif le plus fréquemment cité par les patients en ce qui concerne la profession de masseur-kinésithérapeute
  - 84,6% des patients estiment que la prise en charge est efficace (en termes de résultats sur leur état de santé)

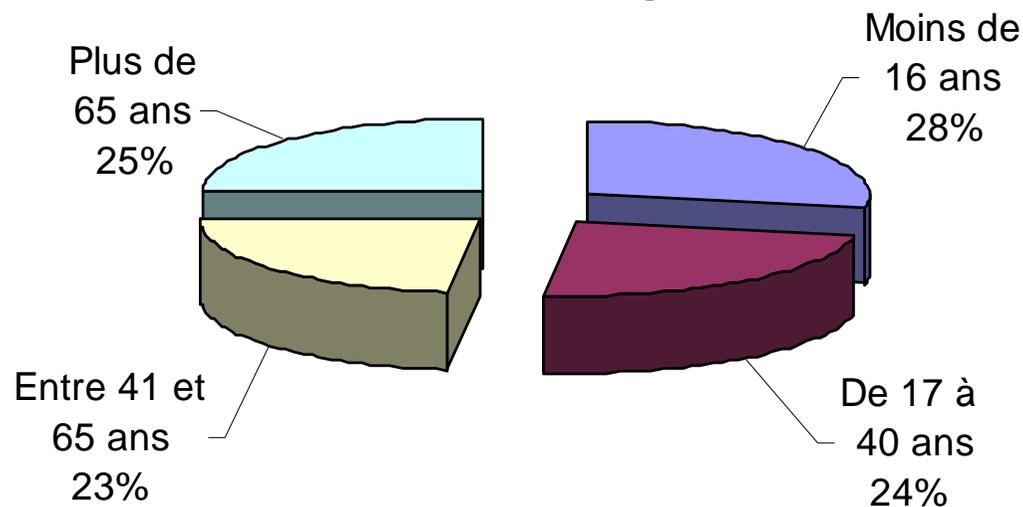
### Que pensez-vous de l'efficacité de la prise en charge ?



# La profession est perçue comme utile/indispensable

- Les patients souhaitent que les masseurs-kinésithérapeutes restent des « généralistes du corps » (cf. infra)
- Les missions actuelles des masseurs-kinésithérapeutes sont variées
  - La masso-kinésithérapie est transversale à tous les âges de la vie

## Répartition des patients pris en charge par classes d'âge

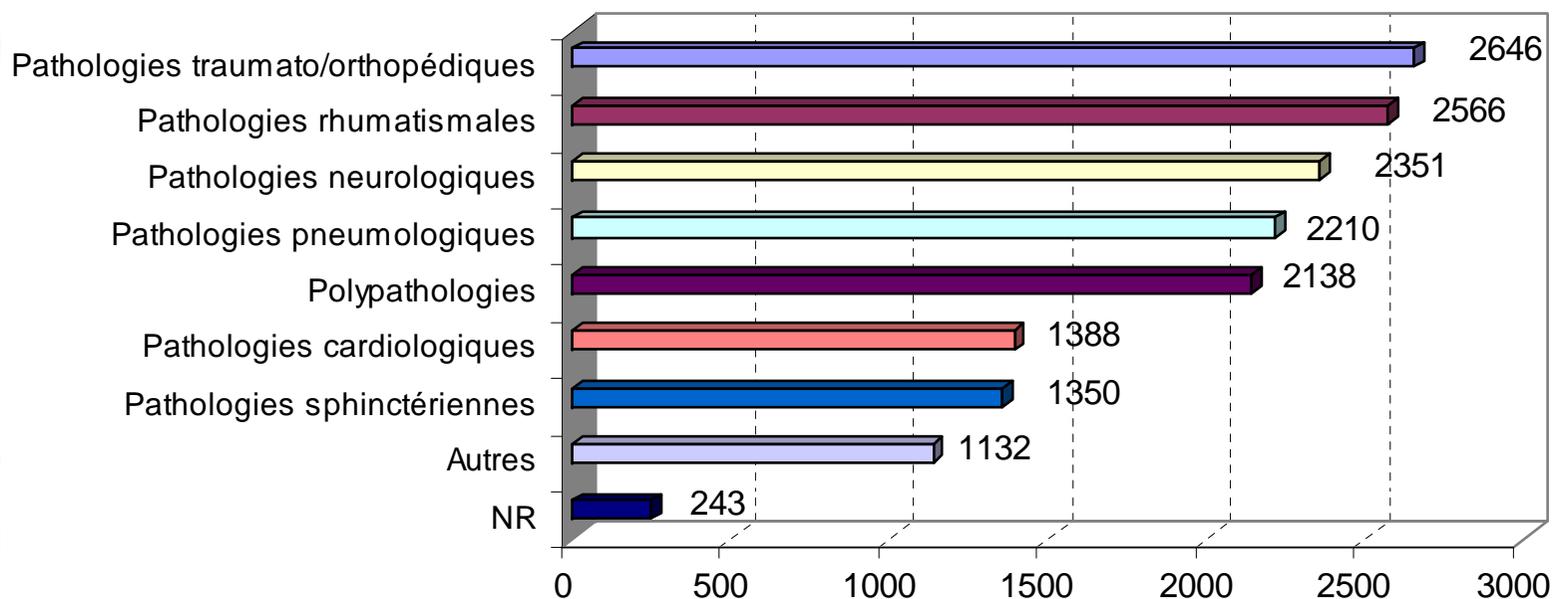


# La profession est perçue comme utile/indispensable

## ■ Les missions actuelles des MK sont variées

- Les pathologies les plus citées par les MK sont liées au mouvement (orthopédiques et traumatologiques, rhumatismales) mais les pathologies neurologiques, les polypathologies et autres problématiques sont bien représentées

Quelles sont les pathologies les plus représentées chez vos patients ?



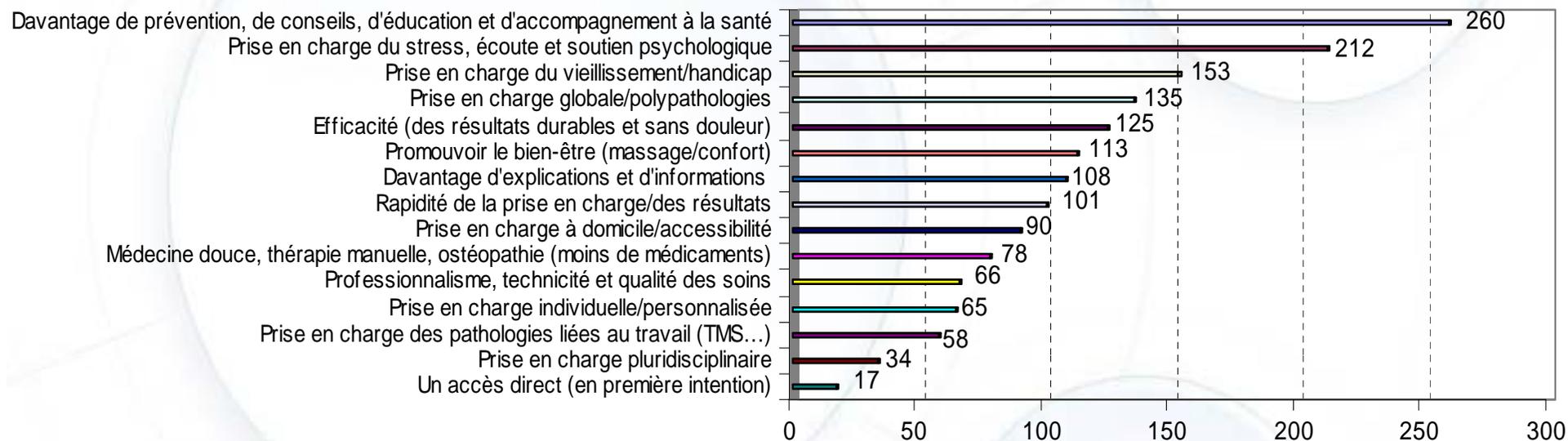
**NB :** Les MK interrogés devaient sélectionner les principales pathologies prises en charge dans leur cabinet et les classer par ordre d'importance. Le graphique présente le nombre de citations associées à chaque pathologie

# La profession est perçue comme utile/indispensable

## ■ Les publics demandent à ce que les MK restent des « généralistes » du corps (question posée aux MK)

- Les principales évolutions de besoins constatées chez les patients sont la demande de prise en charge globale, au plus près du patient, et tenant compte des « nouvelles » pathologies (vieillesse, anti-stress, pour le confort)

### Principales évolutions des besoins chez les patients, d'après les MK

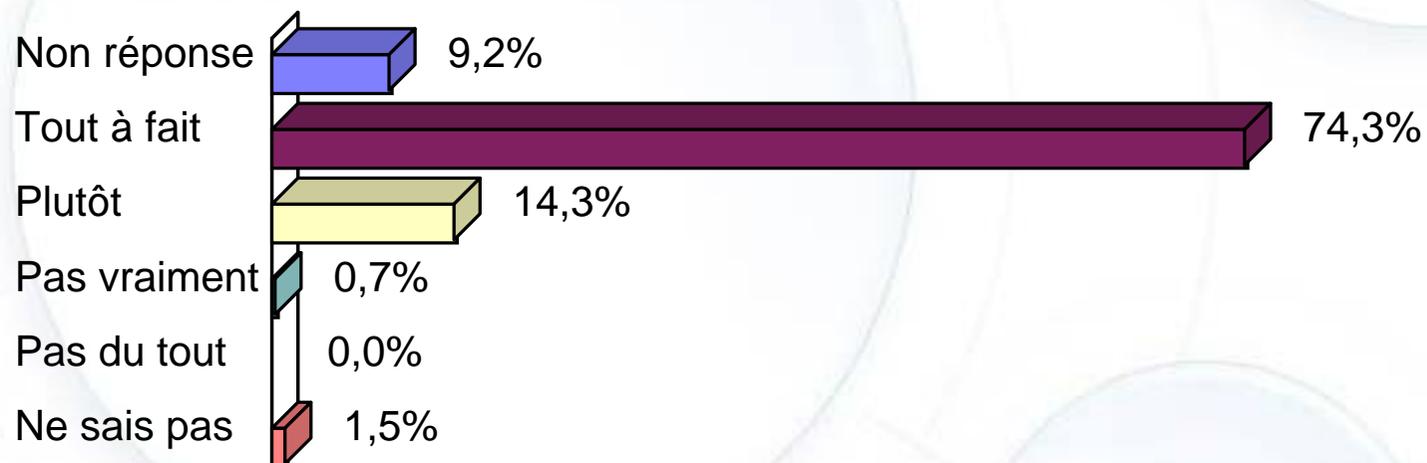


*Le Conseil National de l'Ordre des Médecins estime que le périmètre de la profession de MK n'est pas menacé : les MK sont les seuls « généralistes du corps »*

## La profession est perçue comme utile/indispensable

- Les publics demandent à ce que les MK restent des « généralistes » du corps
  - 88,6% des patients ayant répondu à l'enquête estiment que leur MK est compétent pour tout ce qui concerne le mouvement

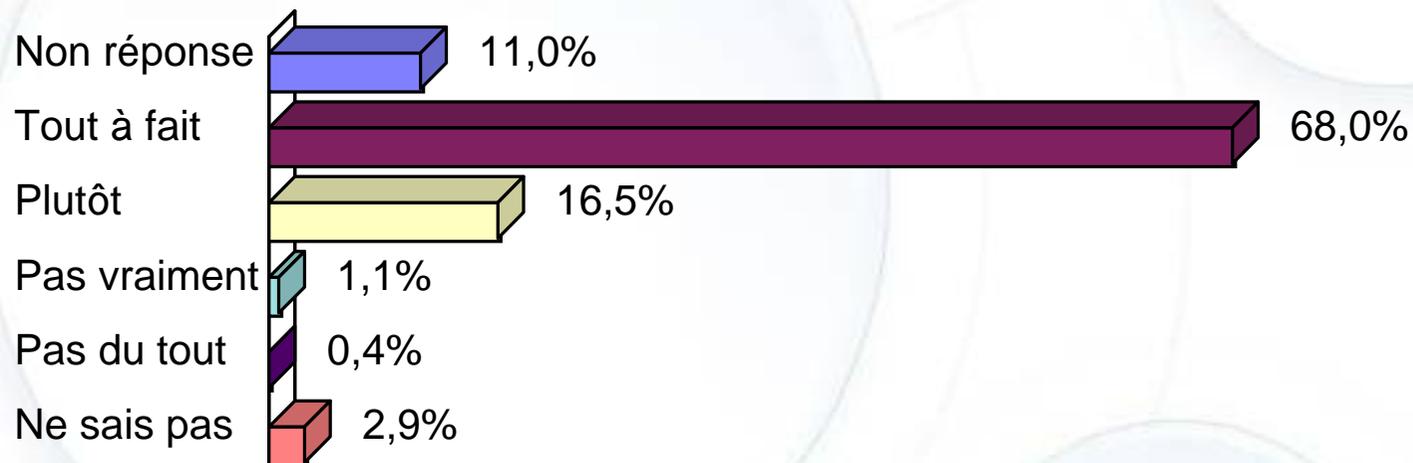
**Votre masseur-kinésithérapeute est compétent pour tout ce qui concerne le mouvement et l'activité**



## La profession est perçue comme utile/indispensable

- Les publics demandent à ce que les MK restent des « généralistes » du corps
  - 84,5% des patients ayant répondu à l'enquête estiment que leur MK connaît bien les pathologies

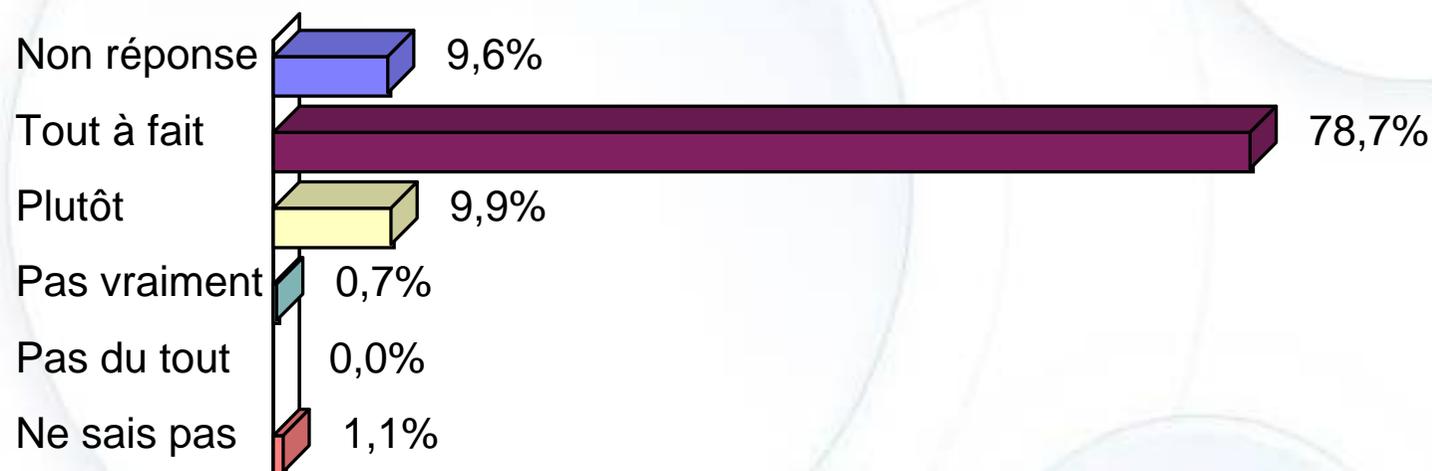
### Votre masseur-kinésithérapeute connaît bien les pathologies



## La profession est perçue comme utile/indispensable

- Les publics demandent à ce que les MK restent des « généralistes » du corps
  - 88,6% des patients ayant répondu à l'enquête estiment que leur MK connaît bien la pratique

### Votre masseur-kinésithérapeute connaît bien la pratique

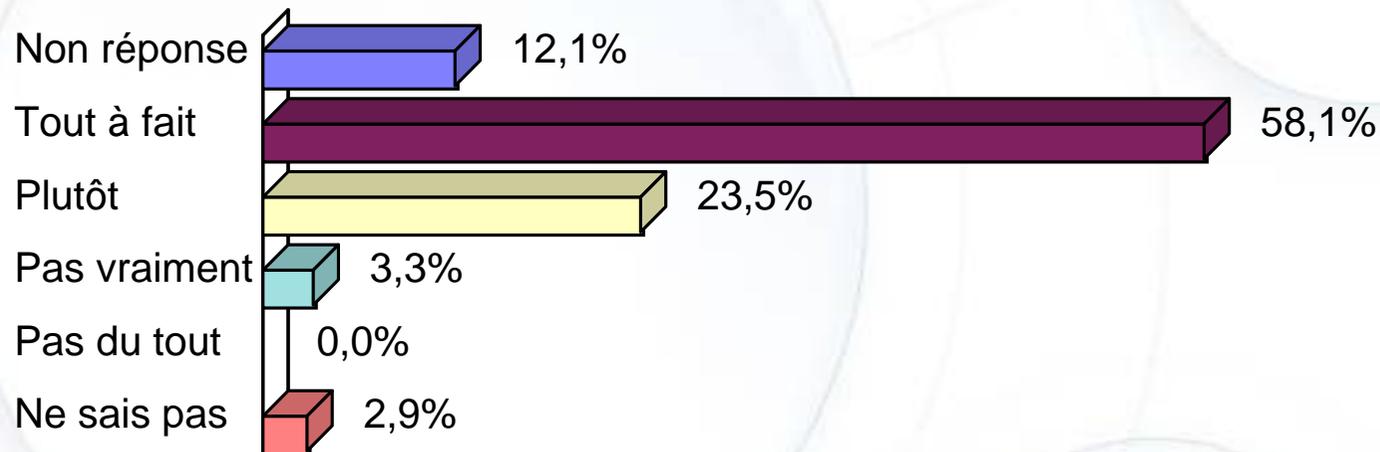


## La profession est perçue comme utile/indispensable

- Les publics demandent à ce que les MK restent des « généralistes » du corps

- 81,6% des patients ayant répondu à l'enquête estiment que leur MK est compétent en conseil/éducation pour la santé

**Votre masseur-kinésithérapeute est compétent en éducation pour la santé et pour vous conseiller**



*Ainsi, bien que la dimension de prévention/conseil ne soit pas associée d'emblée à l'image du masseur-kinésithérapeute chez les patients, ces derniers reconnaissent aux MK une bonne compétence en la matière*

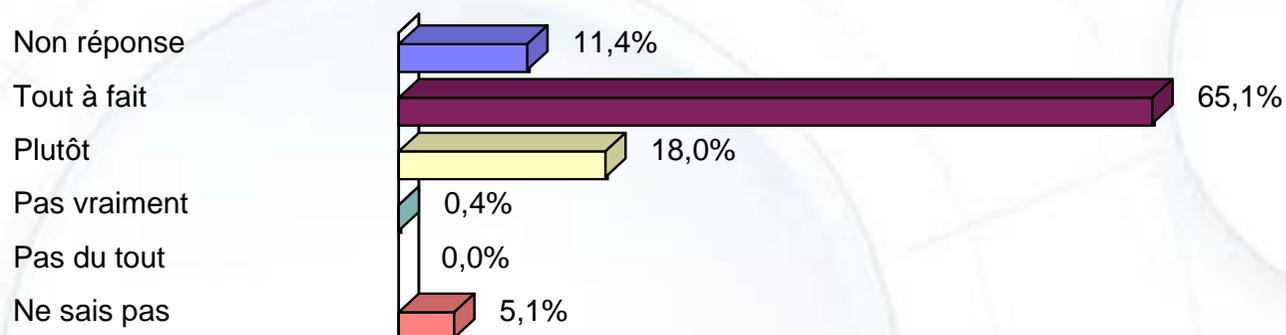
**La qualité de la formation, des soins et des pratiques  
satisfait les publics concernés**



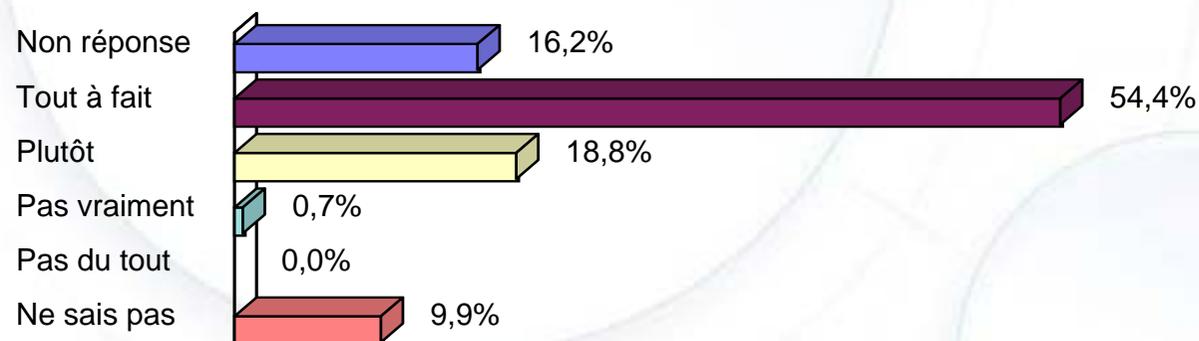
# Les patients sont satisfaits de la qualité de formation

- Les patients ont une bonne opinion de la formation initiale et continue des masseurs-kinésithérapeutes

## La formation initiale de votre masseur-kinésithérapeute répond à vos besoins



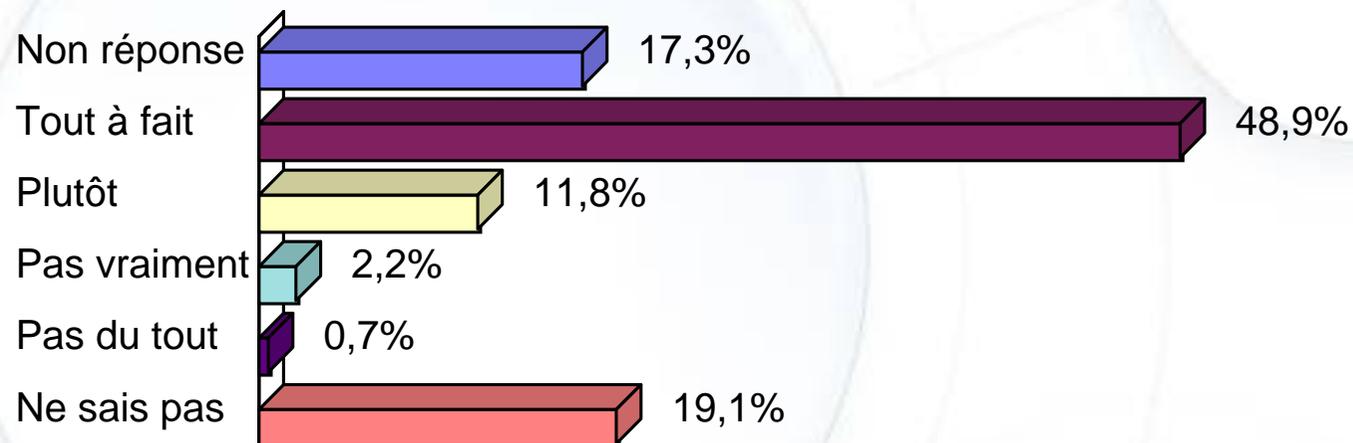
## La formation continue de votre masseur-kinésithérapeute répond à vos besoins



# Les patients sont satisfaits de la qualité de formation

- Toutefois, beaucoup de patients ne connaissent pas les modalités de formation continue de leur masseur-kinésithérapeute

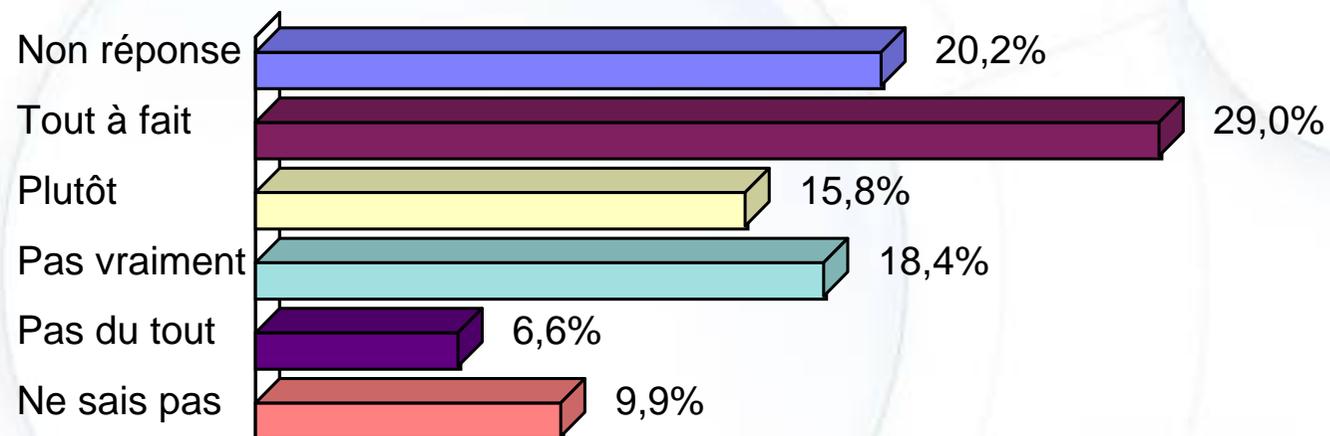
**Votre masseur-kinésithérapeute suit régulièrement des formations (congrès, formations, diplômes universitaires...)**



# Les patients sont satisfaits de la qualité de formation

- Les patients sont assez indifférents à la question de l'accès à l'université pour les masseurs-kinésithérapeutes

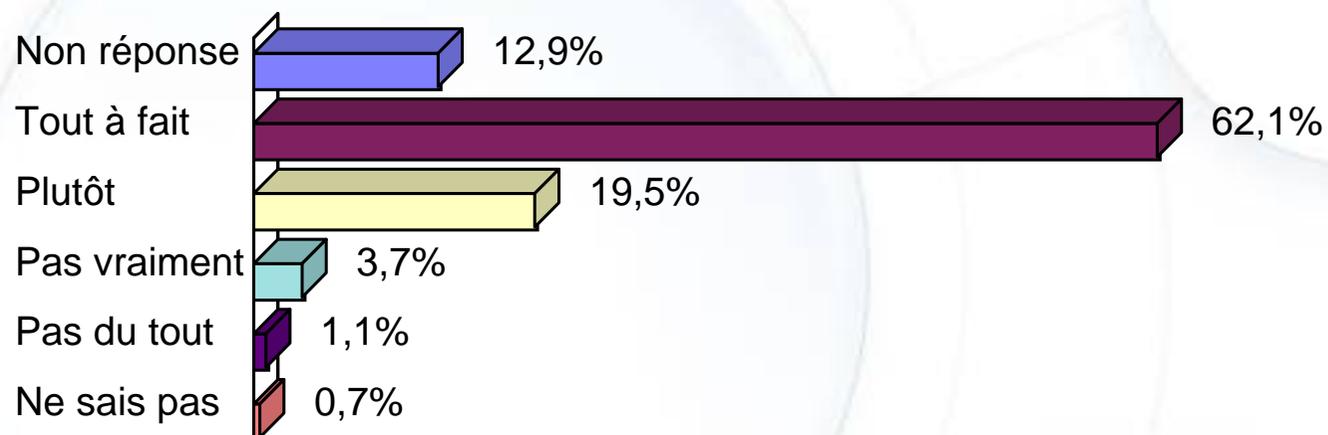
**Vous souhaitez que votre masseur-kinésithérapeute possède des diplômes universitaires**



# Les patients sont satisfaits de la qualité de formation

- Plus de 80% des patients estiment que le diplôme d'Etat est un gage de qualité

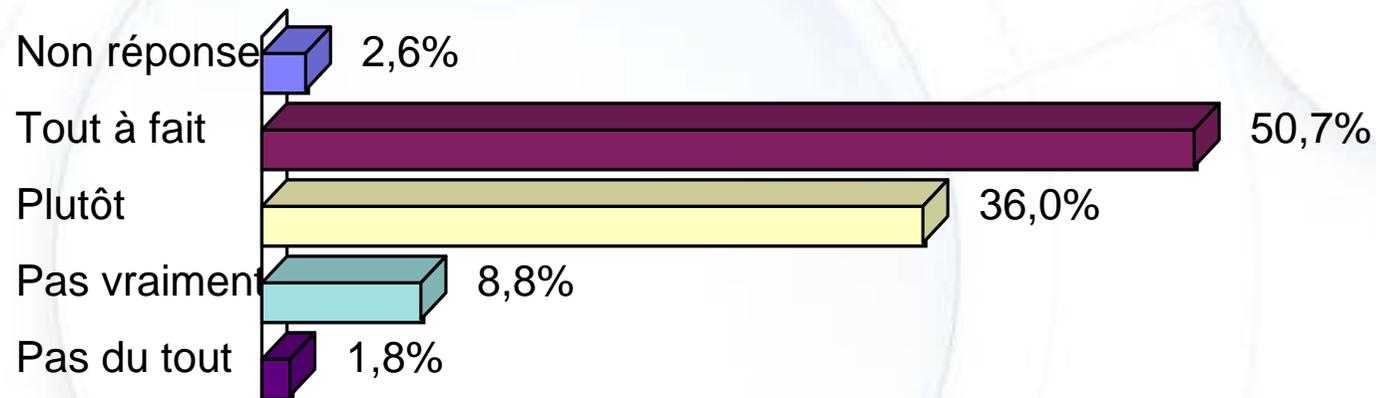
**Le diplôme d'Etat de votre masseur-kinésithérapeute est un gage de qualité**



# Les patients sont satisfaits de la qualité de prise en charge

- 86,7% des patients ayant répondu à l'enquête sont satisfaits des délais de rendez-vous chez un masseur-kinésithérapeute

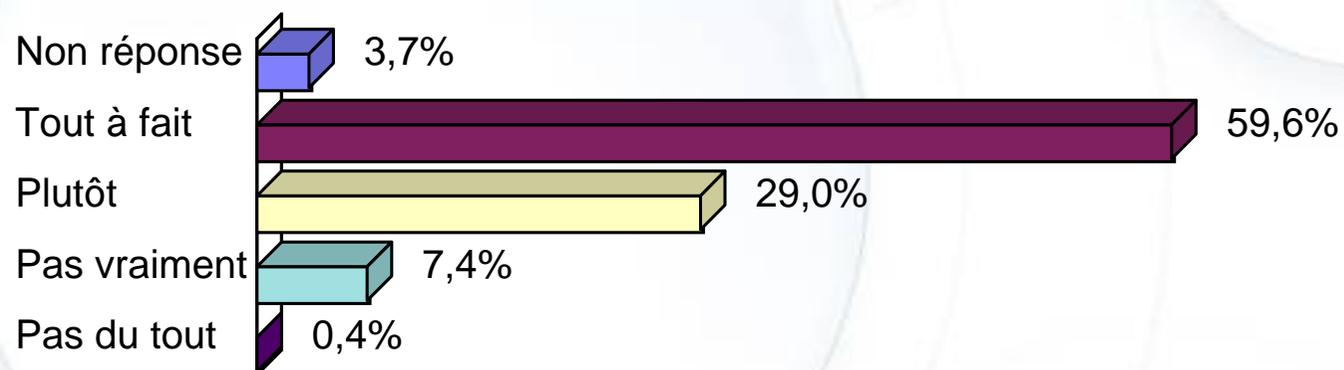
Etes-vous satisfait(e) des délais de rendez-vous chez un kinésithérapeute ?



## Les patients sont satisfaits de la qualité de prise en charge

- 88,6% des patients ayant répondu à l'enquête estiment que les cabinets de MK sont accessibles (proximité, parkings, accès handicapés...)

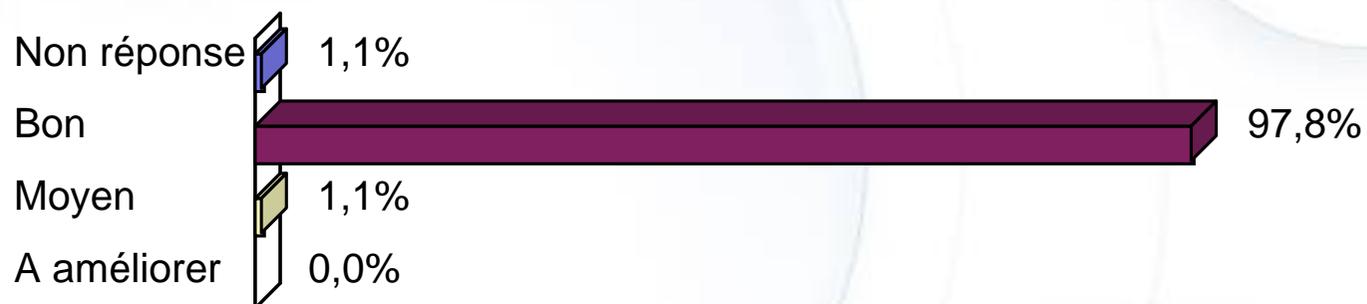
### Les cabinets de kinésithérapeutes sont-ils accessibles ?



## Les patients sont satisfaits de la qualité de prise en charge

- 97,8% des patients ayant répondu à l'enquête sont satisfaits de la qualité de l'accueil chez un masseur-kinésithérapeute

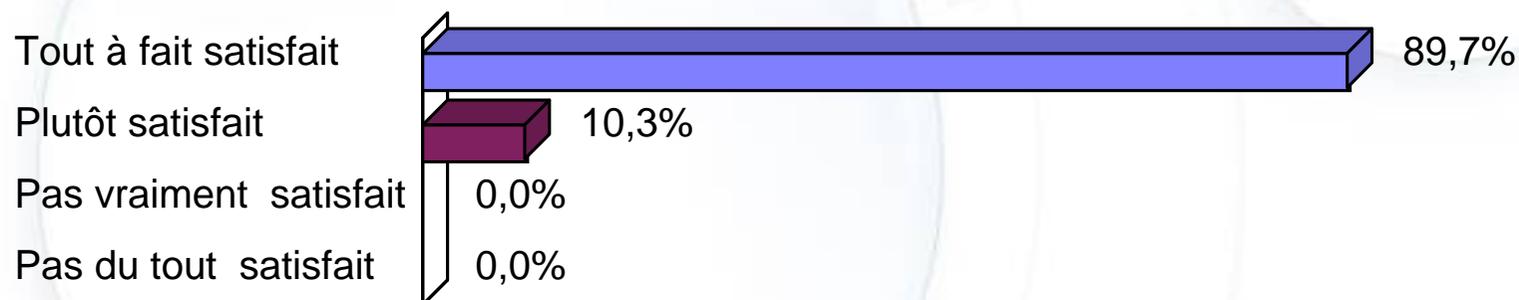
Etes-vous satisfait(e) de la qualité de l'accueil ?



## Les patients sont satisfaits de la qualité de prise en charge

- 100% des patients ayant répondu à l'enquête sont satisfaits de la qualité du contact avec leur masseur-kinésithérapeute

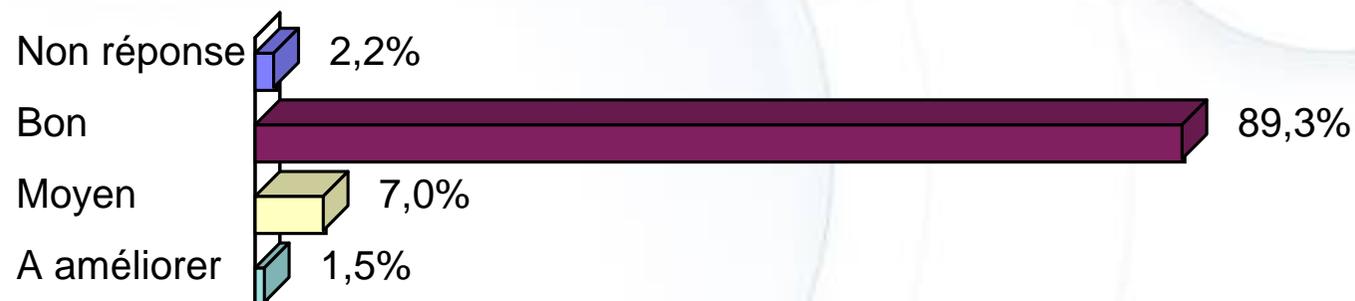
Etes-vous satisfait(e) de la qualité du contact avec votre MK ?



## Les patients sont satisfaits de la qualité de prise en charge

- 89,3% des patients ayant répondu à l'enquête sont satisfaits de la qualité de l'hygiène chez un masseur-kinésithérapeute

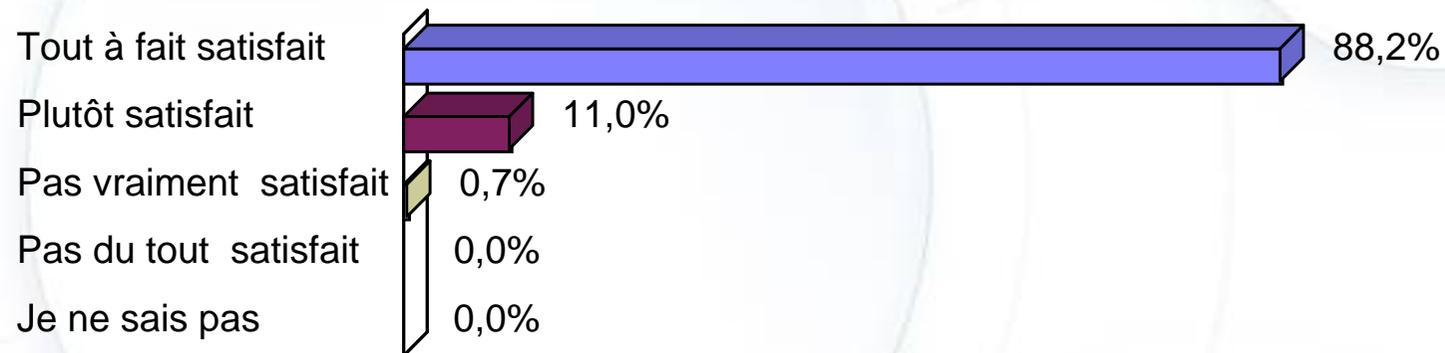
Etes-vous satisfait(e) de la qualité de l'hygiène ?



# Les patients sont satisfaits de la qualité de prise en charge

- 99,3% des patients ayant répondu à l'enquête sont satisfaits de la qualité des soins réalisés par leur MK

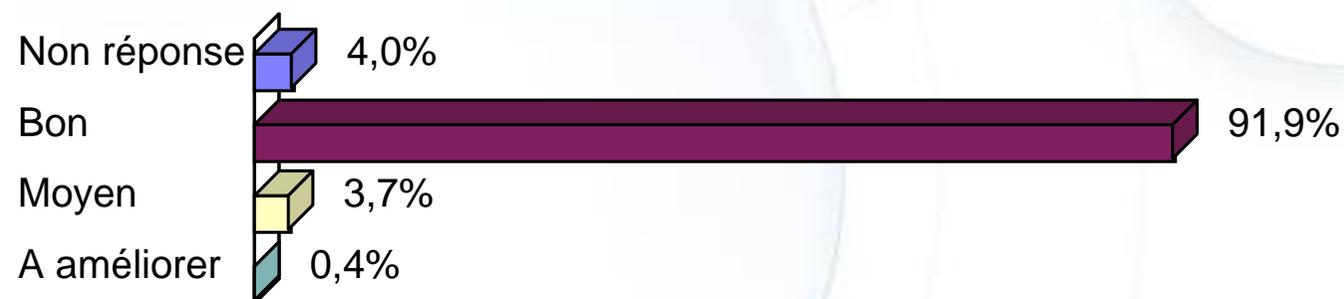
Etes-vous satisfait(e) de la qualité des soins réalisés par votre MK ?



## Les patients sont satisfaits de la qualité de prise en charge

- 91,9% des patients ayant répondu à l'enquête sont satisfaits de la qualité du suivi proposé

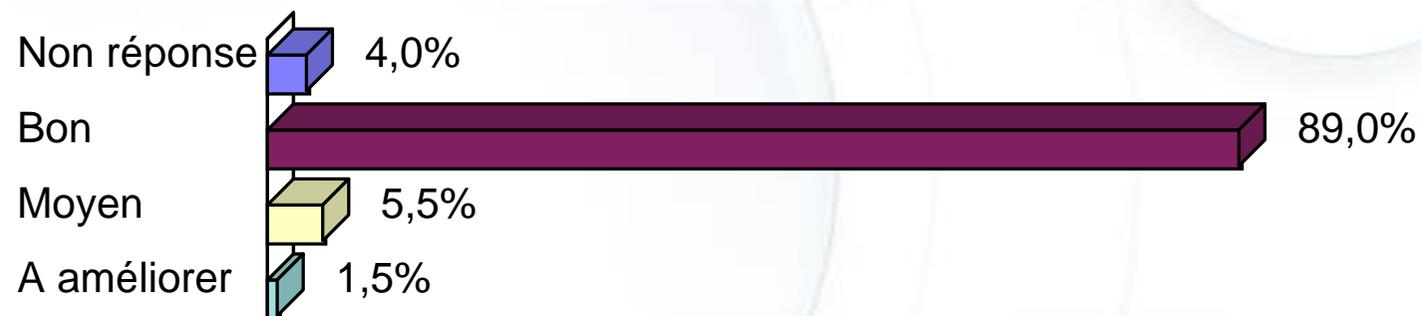
Etes-vous satisfait(e) de la qualité du suivi proposé ?



## Les patients sont satisfaits de la qualité de prise en charge

- 89% des patients ayant répondu à l'enquête sont satisfaits de la qualité de l'information délivrée par leur masseur-kinésithérapeute

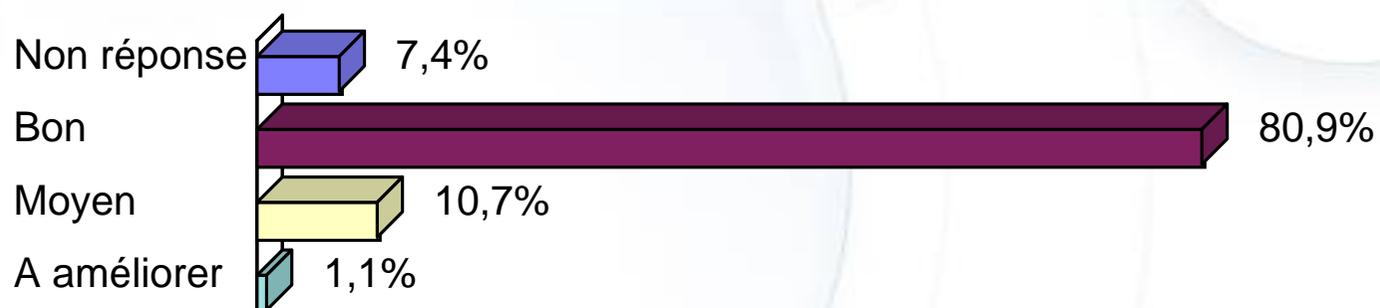
Etes-vous satisfait(e) de la qualité de l'information ?



## Les patients sont satisfaits de la qualité de prise en charge

- 80,9% des patients ayant répondu à l'enquête sont satisfaits de la qualité de la prévention chez un masseur-kinésithérapeute

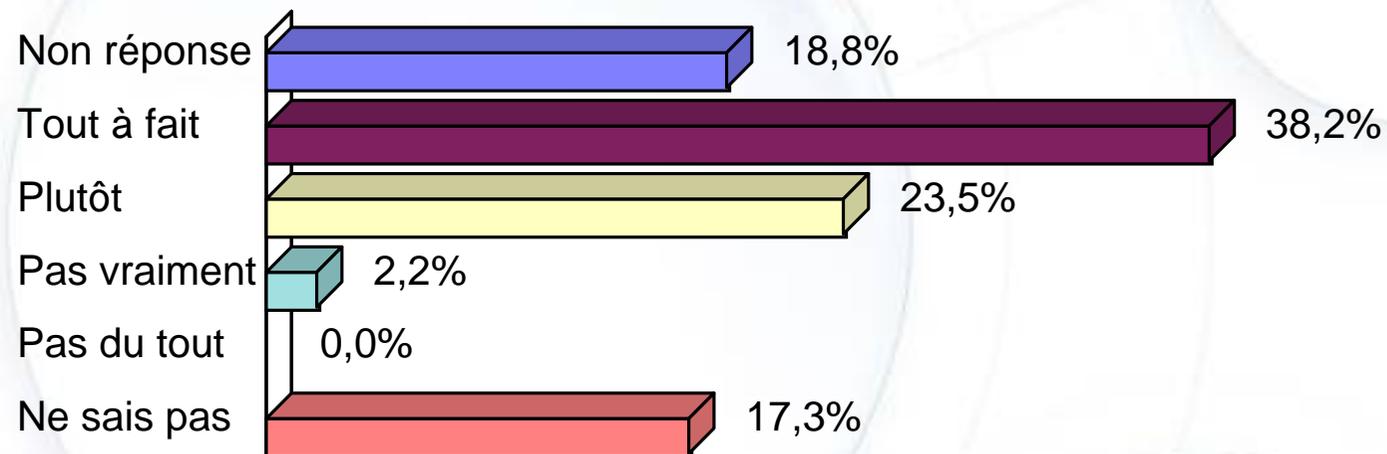
Etes-vous satisfait(e) de la qualité de la prévention ?



# Les patients sont satisfaits de la qualité de prise en charge

- Toutefois, beaucoup de patients ont des difficultés à juger de la qualité des pratiques de leur MK (près d'1 patient sur 5)

Les pratiques de votre masseur-kinésithérapeute répondent aux dernières données de la recherche



# Sommaire



# Les masseurs-kinésithérapeutes sont inquiets

- 1. Les masseurs-kinésithérapeutes ne partagent pas une vision homogène de la profession et de ses valeurs**
- 2. Les professionnels estiment que leur périmètre de compétences est remis en cause**
- 3. Les conditions actuelles de formation et d'exercice des masseurs-kinésithérapeutes entraînent une vision pessimiste de l'avenir de la profession**



# Une vision hétérogène de la profession et de ses valeurs

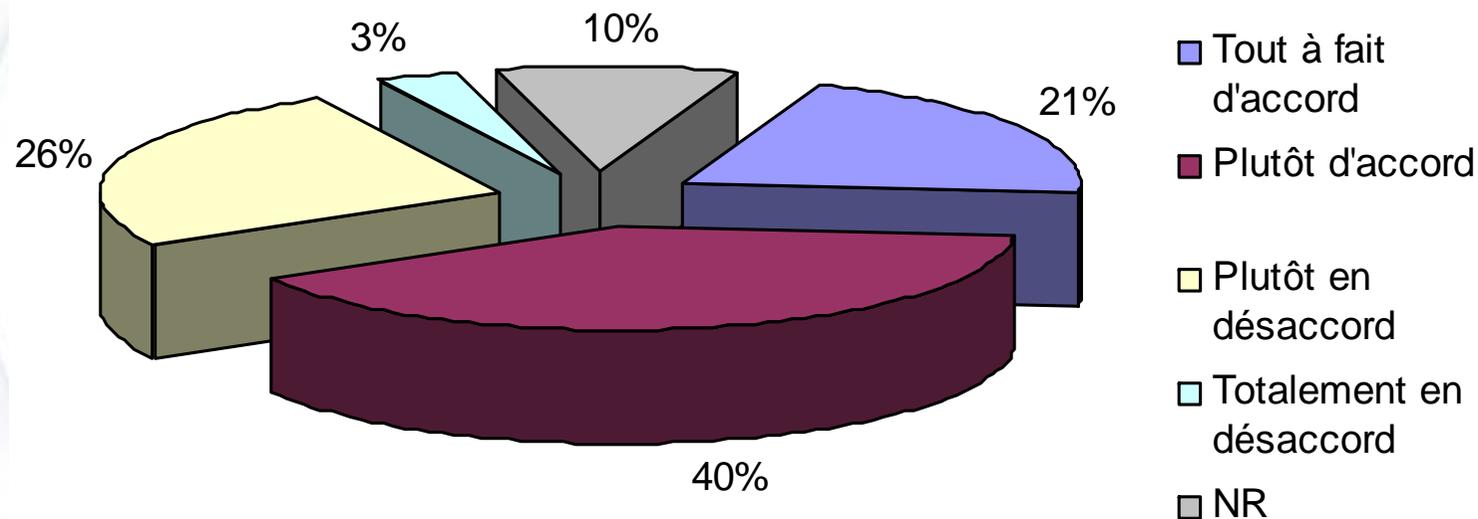


# Vision hétérogène de la profession et de ses valeurs

- Les masseurs-kinésithérapeutes ont une image d'eux-mêmes assez ambiguë

- Seul un professionnel sur 5 est convaincu qu'il existe des valeurs fortes qui fondent l'identité de la profession

A l'affirmation « il existe des valeurs fortes qui fondent l'identité de la profession de masseur-kinésithérapeute »,  
êtes-vous :

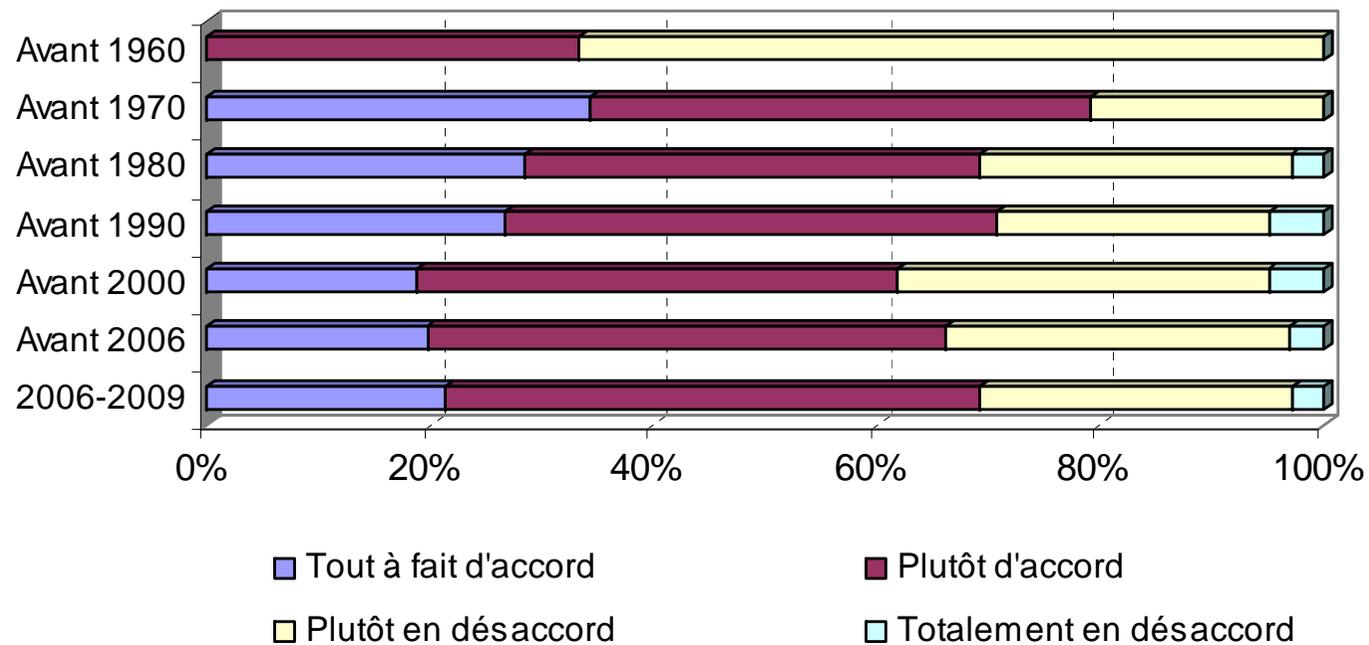


# Vision hétérogène de la profession et de ses valeurs

- Les masseurs-kinésithérapeutes ont une image d'eux-mêmes assez ambiguë

- Ce doute sur l'existence de valeurs communes est d'autant plus prononcé que les répondants sont jeunes (avec une inversion de tendance depuis 2004)

Répartition des opinions sur les valeurs, par date de diplôme

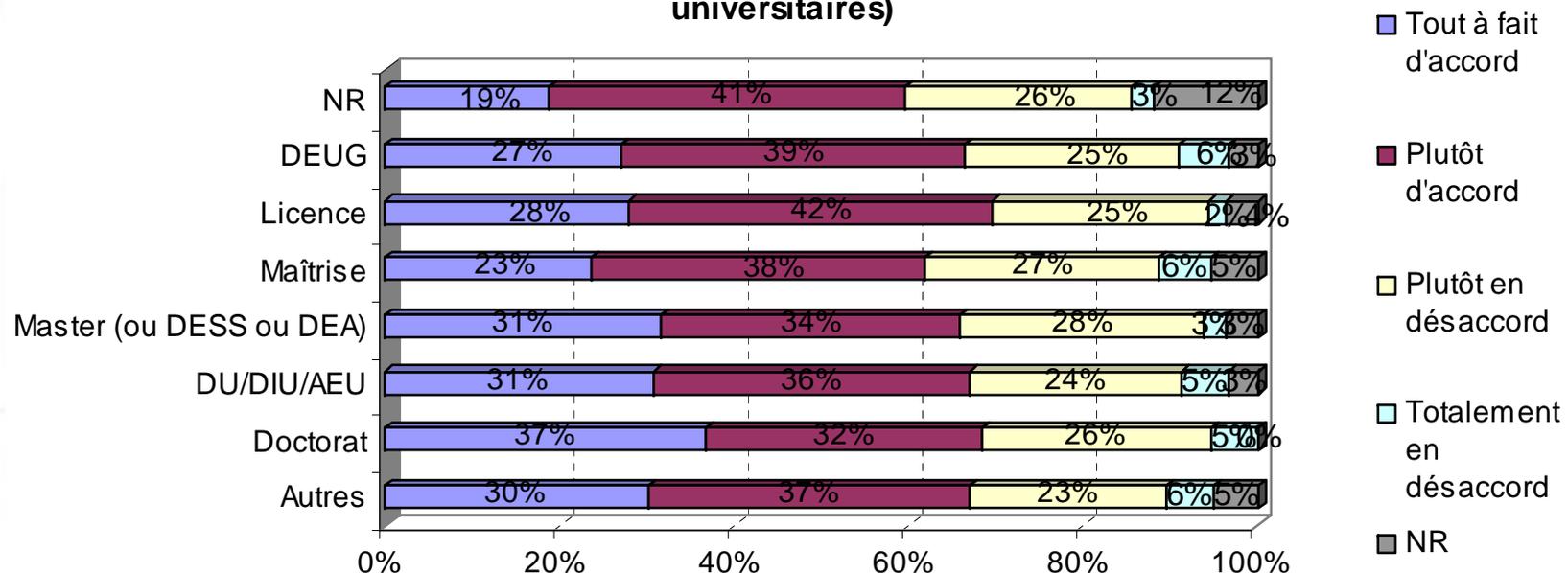


# Vision hétérogène de la profession et de ses valeurs

- Les masseurs-kinésithérapeutes ont une image d'eux-mêmes assez ambiguë

- Ce doute sur l'existence de valeurs communes est moins prononcé chez les MK qui possèdent des titres universitaires

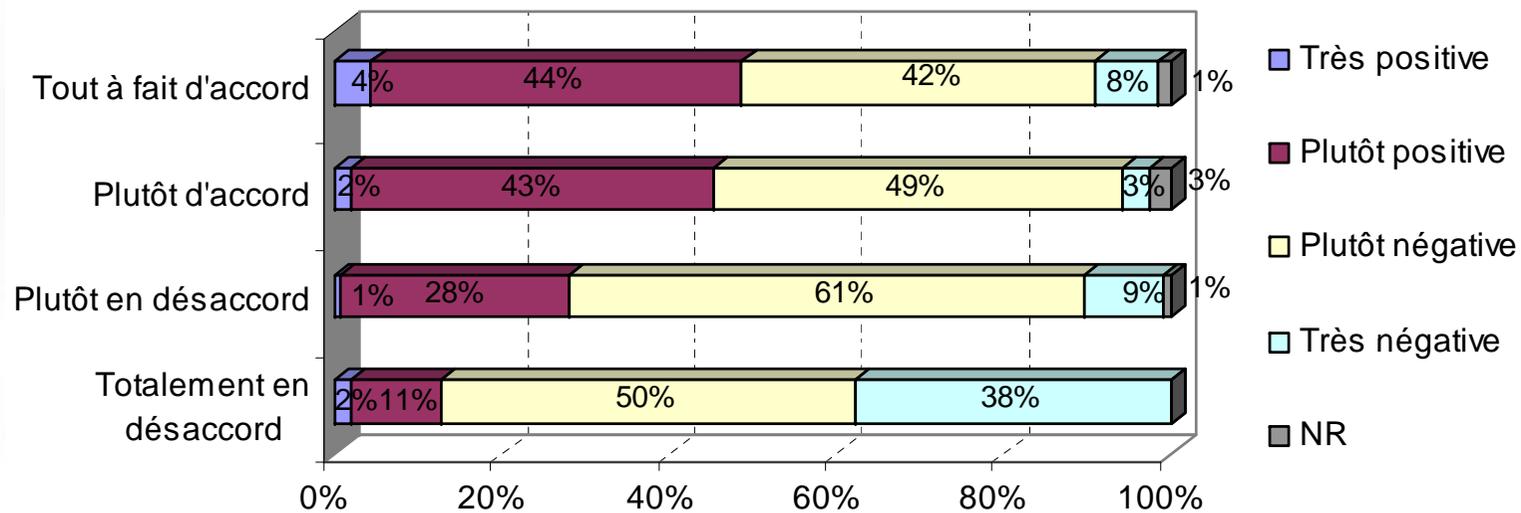
Opinion sur l'existence de valeurs fortes qui fondent l'identité de la profession de MK (réponses selon la possession ou non de titre universitaires)



# Vision hétérogène de la profession et de ses valeurs

- Les masseurs-kinésithérapeutes ont une image d'eux-mêmes assez ambiguë
  - Le doute sur l'existence de valeurs communes coïncide avec une vision plutôt négative de l'avenir

Analyse de la vision de l'avenir, selon le critère « Etes-vous d'accord avec l'affirmation qu'il existe des valeurs communes qui fondent l'identité de la profession »

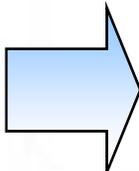


## Un périmètre de compétences qui leur paraît menacé



# Un périmètre de compétences qui paraît menacé

- **Les entretiens avec les représentants de la profession mettent en évidence de fortes inquiétudes**
  - « Emiettement prévisible des compétences »
  - « Récupération du massage par les esthéticiennes, du suivi post-partum par les sages-femmes ... »
  - « Développement de professions concurrentes (dans le secteur médico-social notamment) : psychomotriciens, ergothérapeutes... »
  - « Concurrence des professionnels issus de STAPS dans les CRF »
  - « Problématique de l'ostéopathie »
- **Les représentants sont d'autant plus inquiets qu'ils se sentent dépossédés de leur influence sur ces sujets : dissensions internes à la profession sur l'ostéopathie, politiques impulsées par l'Etat sans concertation...**

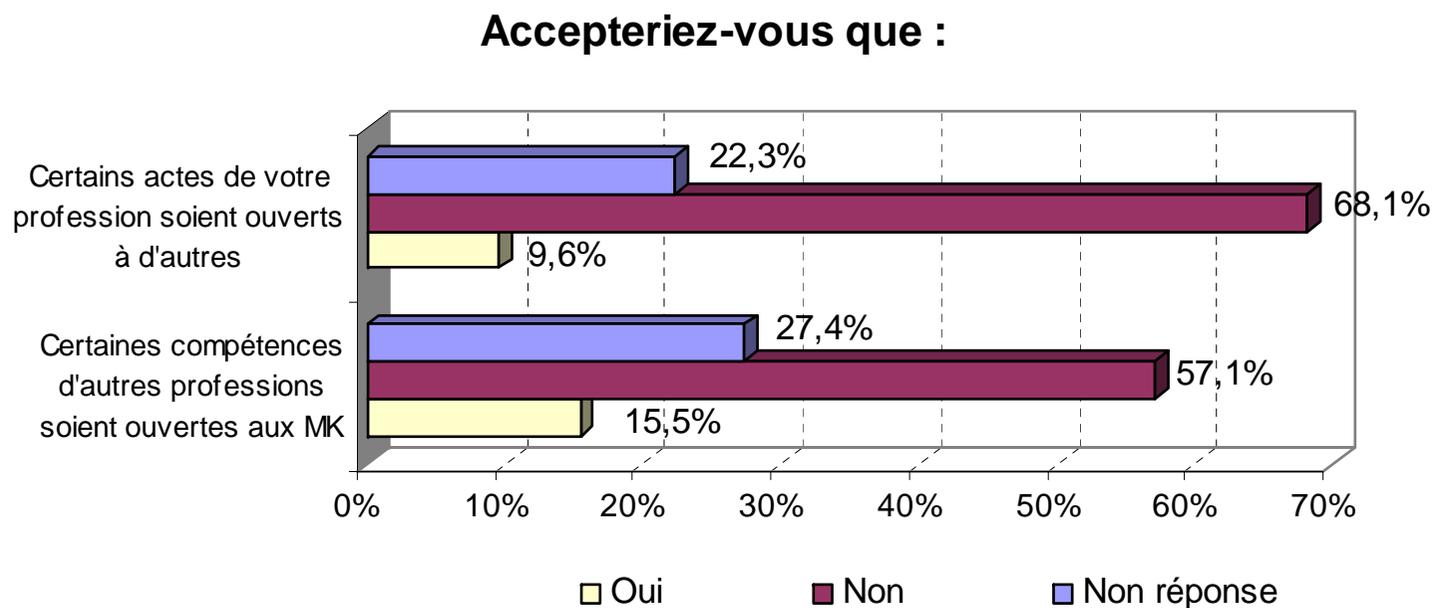


*Le Conseil National de l'Ordre des Médecins estime nécessaire que les médecins et les masseurs-kinésithérapeutes adoptent et défendent une position concertée sur la question de l'ostéopathie*

# Un périmètre de compétences qui paraît menacé

## ■ Les MK souhaitent préserver leur périmètre d'exercice

- Plus des 2/3 des MK refusent de partager certains actes avec d'autres professions ; la majorité refuseraient également de reprendre les compétences d'autres professions

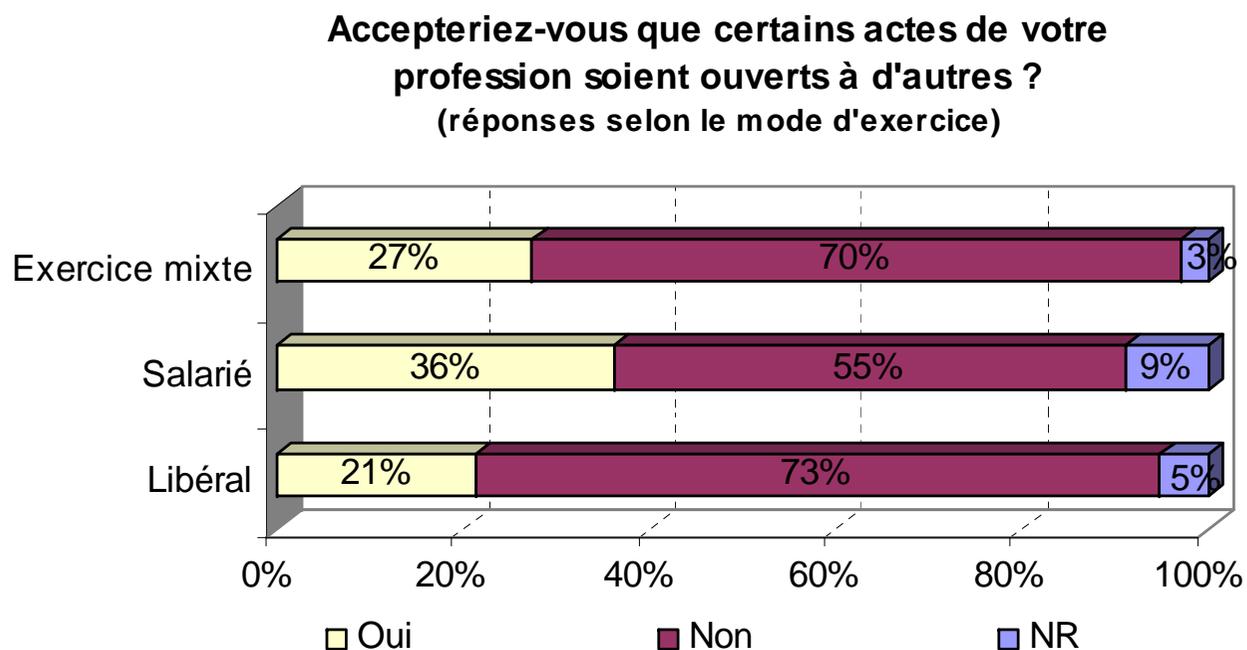


**NB : L'opinion des MK sur le partage des actes est partagée par toutes les générations (pas de variation selon l'âge des répondants)**

# Un périmètre de compétences qui paraît menacé

## ■ Les MK souhaitent préserver leur périmètre d'exercice

- Les MK libéraux ou en exercice mixte sont davantage opposés au partage des actes que leurs confrères salariés

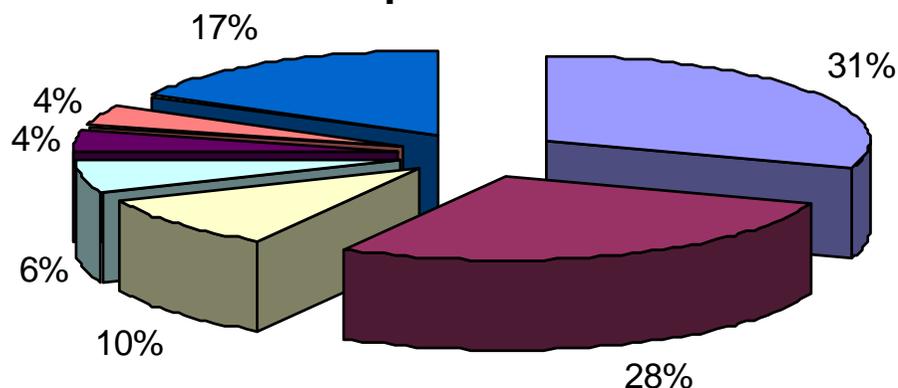


**NB :** La tendance est la même en ce qui concerne l'ouverture des compétences d'autres professions aux masseurs-kinésithérapeutes

## Un périmètre de compétences qui paraît menacé

- Les MK estiment que les principales menaces pour l'avenir de la profession viendront de l'Etat et de l'Assurance Maladie

Identifiez trois éléments négatifs pour l'avenir de la profession



- Politiques de l'Assurance Maladie
- Politiques de l'Etat
- Politiques des assurances complémentaires
- Evolutions démographiques de la profession de MK
- Politiques des collectivités territoriales
- NR
- Autres

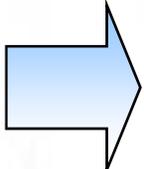
**NB : Le rôle de l'Etat et de l'Assurance maladie concerne, entre autres, la délimitation du périmètre de compétences des professions de santé, par décret**

## **Des conditions de formation et d'exercice qui pourraient remettre en cause l'attractivité de la profession**



# L'attractivité de la profession est remise en cause

- **Les masseurs-kinésithérapeutes actuellement en exercice ont choisi cette profession sur la base de critères qui sont encore attractifs aujourd'hui**
  - Contact humain avec les patients
  - Possibilité d'exercer à son compte
- **Cependant, une fois choisie la carrière de MK, les étudiants sont confrontés à une formation peu adaptée, peu satisfaisante**
- **Par ailleurs, une fois en exercice, les conditions de travail et de rémunération ne sont pas à la hauteur des attentes**



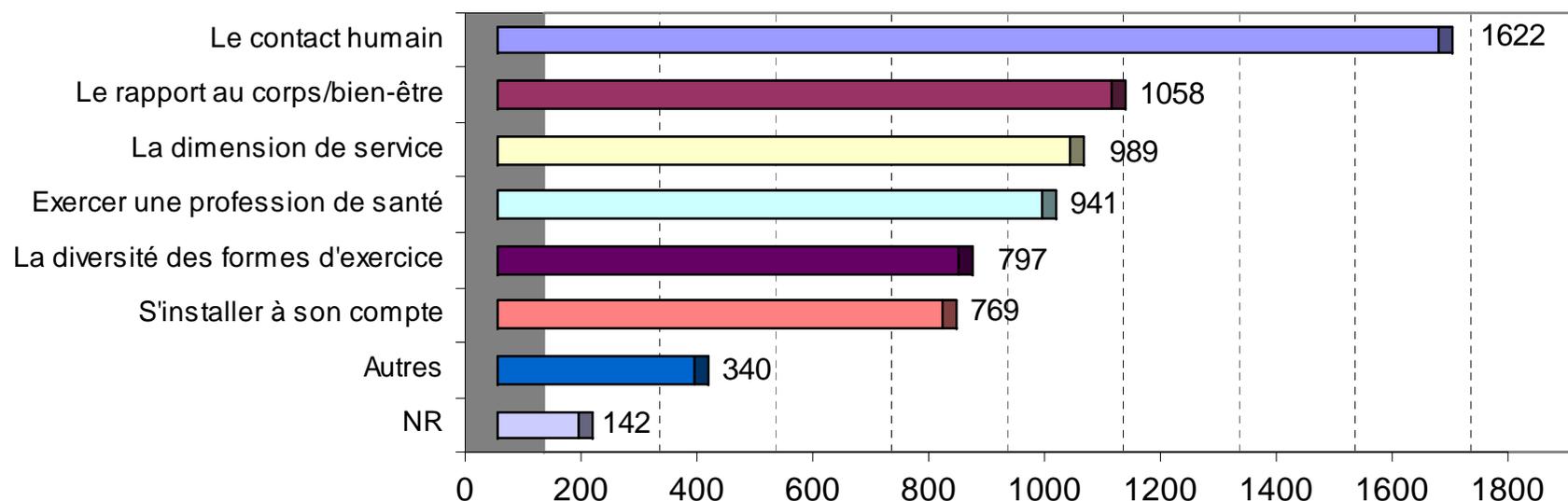
*Ces conditions de formation et d'exercice, peu satisfaisantes, risquent de remettre en cause, à terme, l'attractivité de la profession de MK pour les candidats / étudiants qui cherchent à s'orienter*



## Des critères d'orientation encore valables aujourd'hui

- Le contact humain a été le principal critère d'orientation professionnelle des MK en exercice aujourd'hui

Principaux critères d'orientation vers la profession de MK

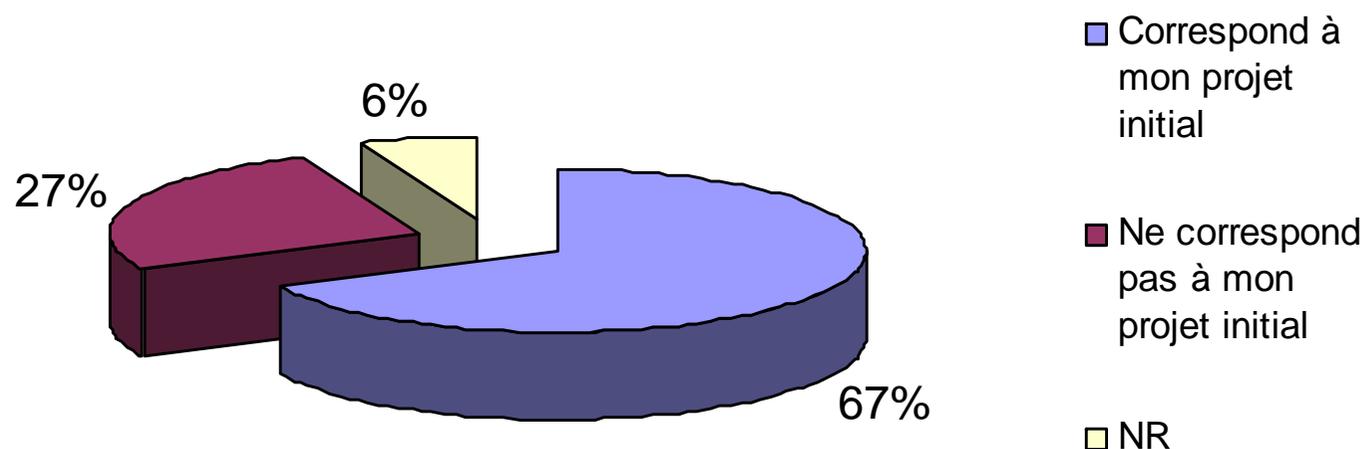


*Pour les patients, le masseur-kinésithérapeute se caractérise effectivement par ses qualités humaines*

## Des critères d'orientation encore valables aujourd'hui

- En outre, plus des 2/3 des professionnels ont un mode d'exercice qui correspond à leur projet initial

Votre mode d'exercice actuel

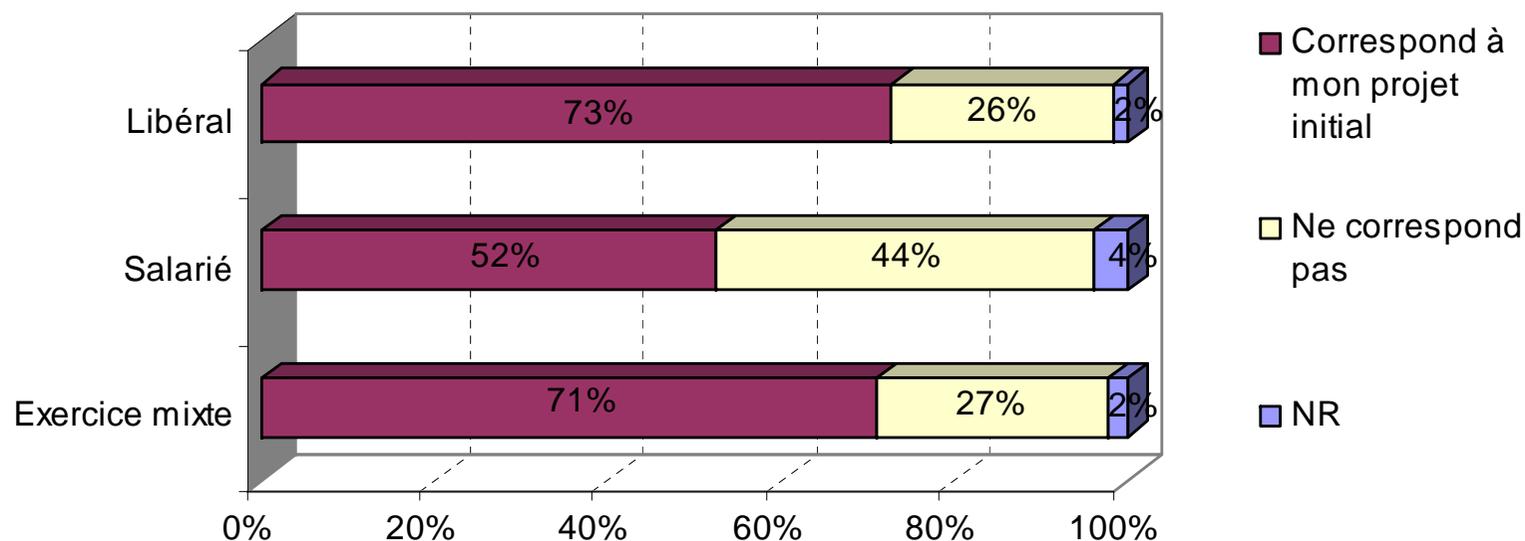


*Parmi les professionnels dont le mode d'exercice ne correspond pas à leur projet initial, la plupart ont changé de projet pour des raisons financières (22%) ou en raison d'une meilleure connaissance des réalités de l'exercice (19%)*

## Des critères d'orientation encore valables aujourd'hui

- NB : la proportion de MK qui ont dû renoncer à leur projet initial est plus importante chez les MK actuellement salariés

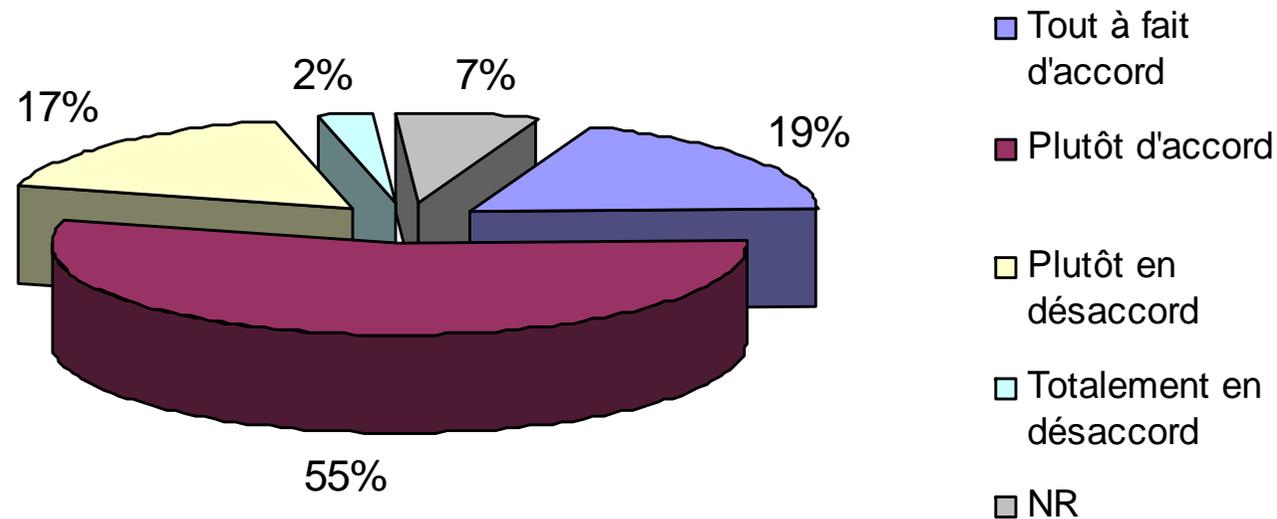
Votre mode d'exercice actuel correspond-il à votre projet initial ?  
(réponses selon le mode d'exercice actuellement)



## Des critères d'orientation encore valables aujourd'hui

- Les 3/4 des professionnels pensent que les critères qui les ont attiré vers la profession sont encore attractifs/valables aujourd'hui

Pensez-vous que les critères qui ont guidé votre choix attireraient aussi un étudiant d'aujourd'hui ?

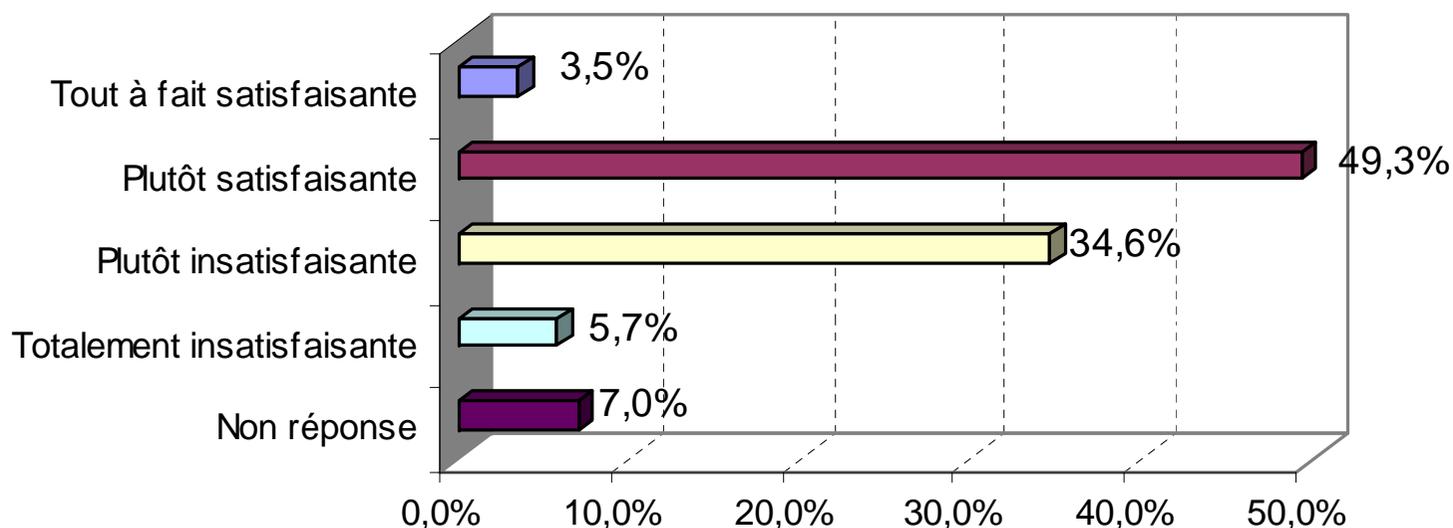


*Cependant, les professionnels âgés/ diplômés de longue date sont plus sceptiques sur la valeur actuelle des critères qui ont présidé à leur propre orientation*

## Des conditions de formation peu satisfaisantes

- La formation initiale n'est pas assez satisfaisante (40% des MK n'en sont pas satisfaits)

La formation initiale des masseurs-kinésithérapeutes est :

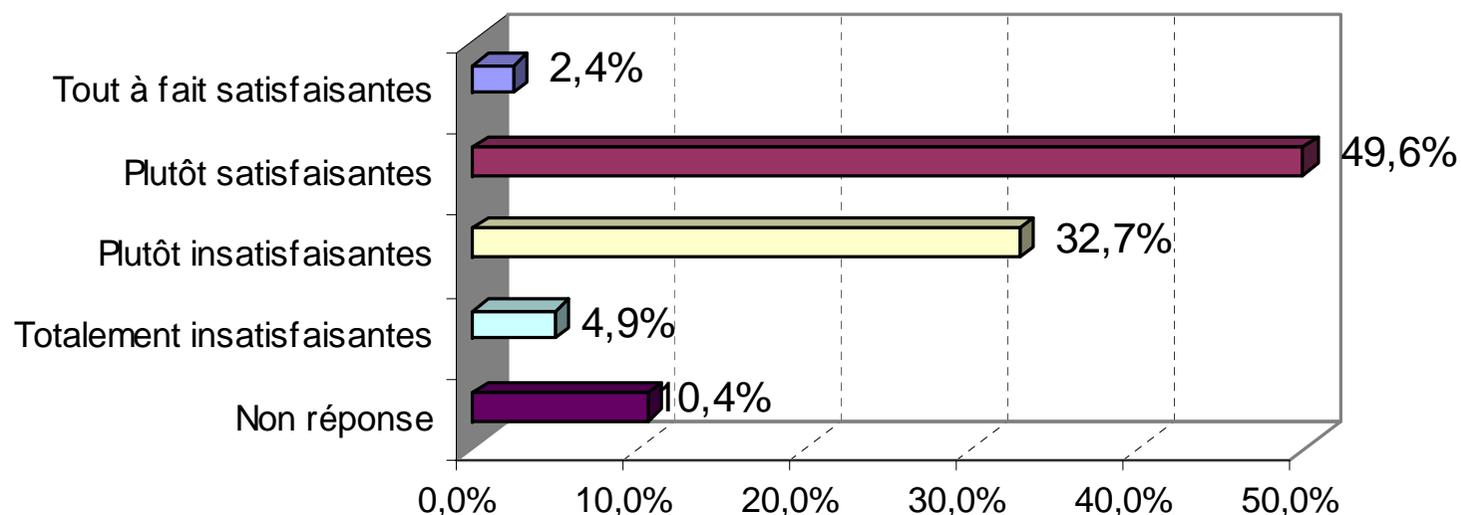


Le degré de satisfaction des MK par rapport à la formation initiale ne varie pas selon la date d'obtention du diplôme

## Des conditions de formation peu satisfaisantes

- De même, une forte minorité (37,6%) des MK ne sont pas satisfaits des modalités actuelles de formation continue (seuls 52% des MK sont satisfaits)

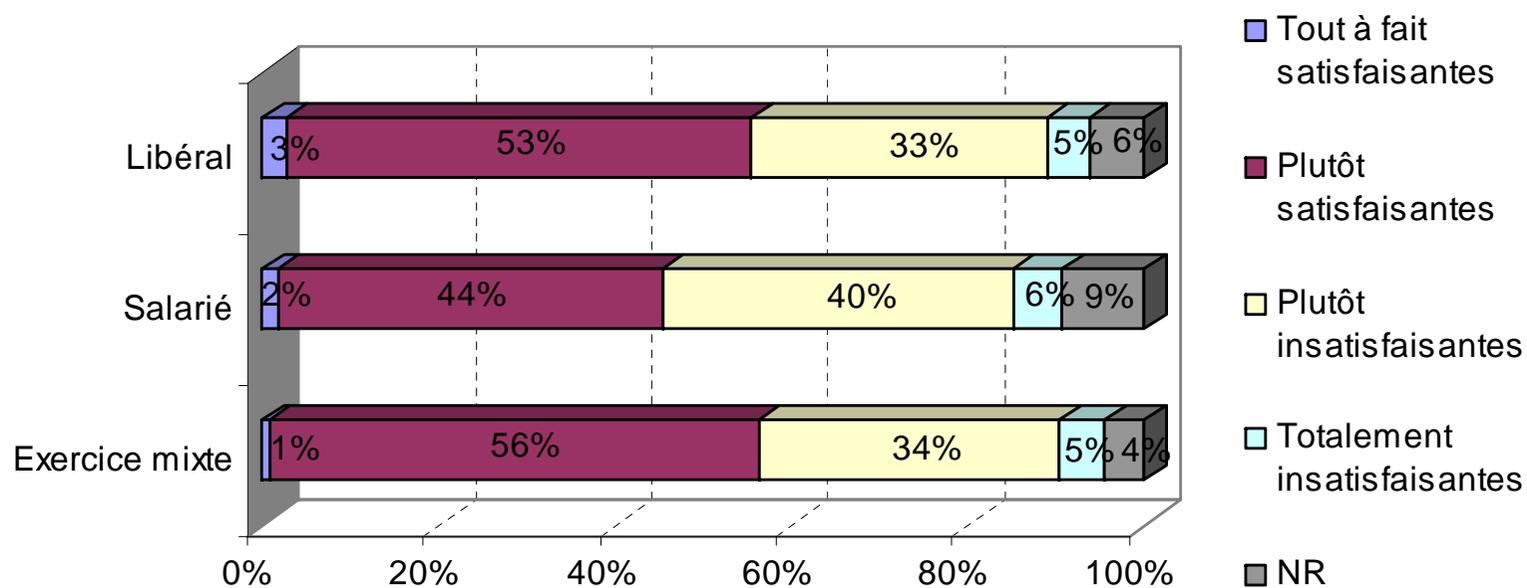
Les modalités actuelles de formation continue sont :



# Des conditions de formation peu satisfaisantes

- Les MK salariés sont encore moins satisfaits des conditions de formation continue que leurs confrères libéraux

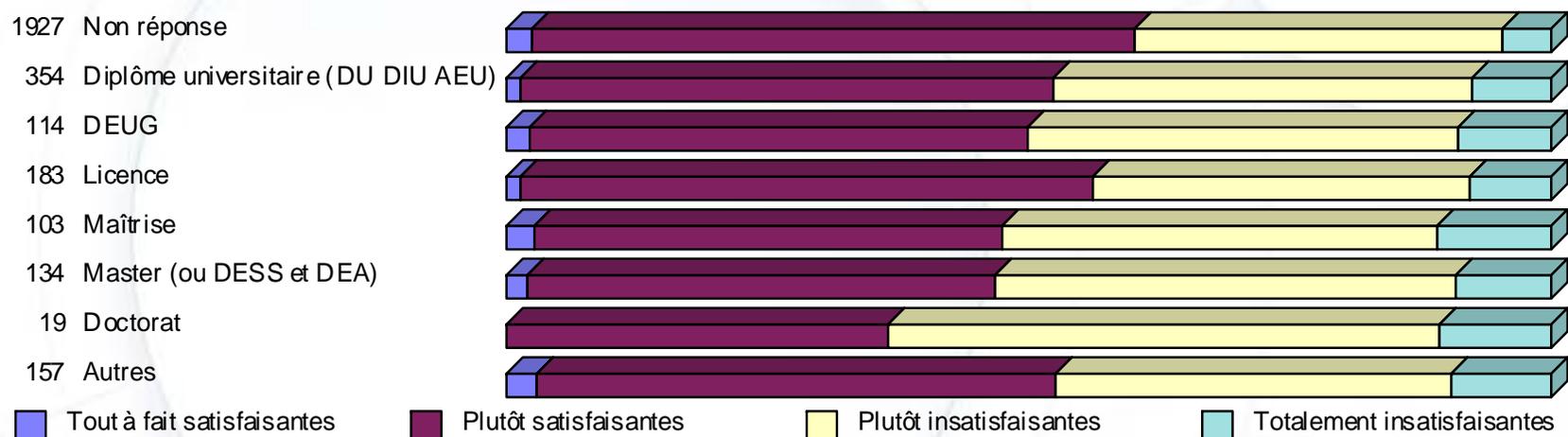
Les modalités actuelles de formation continue sont :  
(réponses selon le mode d'exercice)



# Des conditions de formation peu satisfaisantes

- Les MK qui possèdent un titre universitaire sont globalement moins satisfaits des conditions de formation continue que leurs confrères

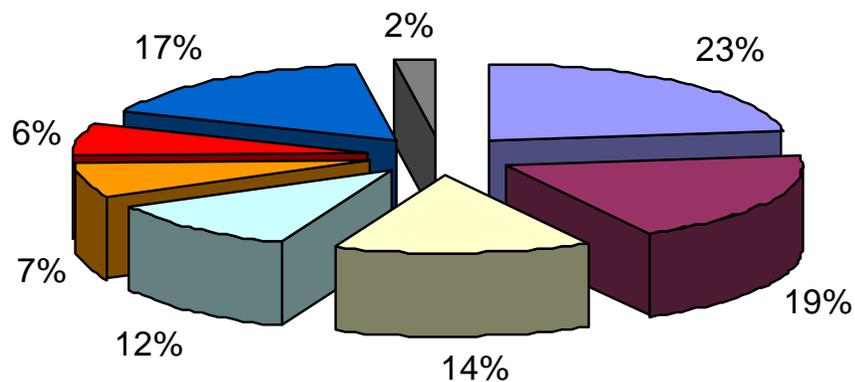
Opinion sur les modalités de formation continue, selon la possession ou non d'un titre universitaire



## Des conditions d'exercice peu satisfaisantes

- Le rapport aux patients et l'autonomie dans leur prise en charge sont les aspects les plus valorisants de l'exercice

Donnez 3 points positifs de votre exercice



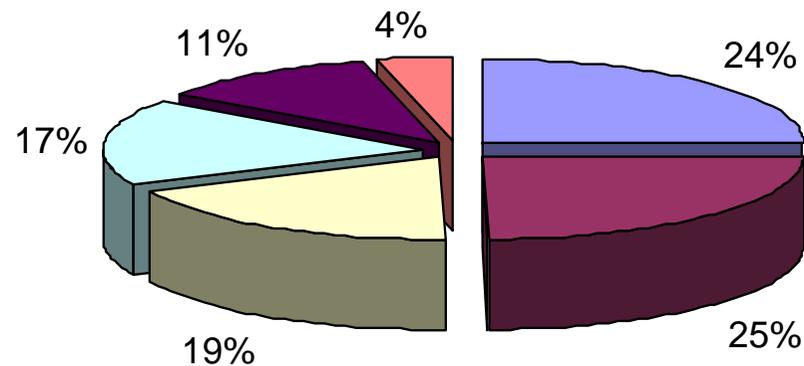
- L'adaptation des pratiques à chaque cas
- L'autonomie de décision
- Les collaborations avec les patients
- La place dans le projet de soins du patient
- Les collaborations avec le corps médical
- La responsabilité engagée
- Autres
- NR



## Des conditions d'exercice peu satisfaisantes

- L'autonomie de prise en charge se heurte aux relations avec les prescripteurs, qui restent déséquilibrées à ce jour

Comment qualifieriez-vous les relations entre vous et les prescripteurs ?



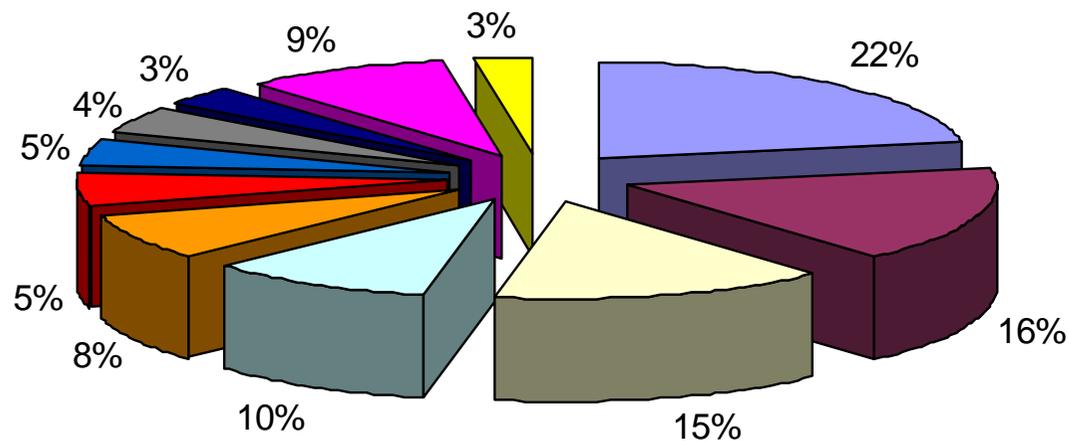
- Il existe très peu d'échanges d'informations entre vous et le prescripteur
- Vous transmettez, si nécessaire, des informations au prescripteur
- Vous vous sentez en position d'exécutant
- Vous avez une véritable autonomie
- Le prescripteur vous transmet des informations
- NR

**NB : le Conseil National de l'Ordre des Médecins estime que les relations avec les MK sont très bonnes**

# Des conditions d'exercice peu satisfaisantes

- La rémunération, la charge de travail et les rapports avec le corps administratif sont les 3 contraintes fortes de l'exercice

Donnez 3 points négatifs de votre exercice



- Le niveau de rémunération
- La charge de travail
- Les collaborations avec les administratifs
- La disponibilité pour répondre à la demande
- Les collaborations avec le corps médical
- Nombre de MK dans l'environnement
- L'activité routinière
- La place dans le projet de soins du patient
- Les collaborations avec les confrères MK
- Autres
- NR



# L'attractivité de la profession est remise en cause

- Les critères qui ont attiré les MK en exercice actuellement vers la profession de masseur-kinésithérapeute ont gardé un potentiel d'attraction pour les étudiants d'aujourd'hui
- Cependant, la qualité de la formation initiale (et de la formation continue) déçoit les professionnels
- En outre, les principales contraintes d'exercice mises en avant par les MK vont à l'encontre des critères fondamentaux qui les ont attirés vers la profession, et des aspects valorisants de l'exercice
  - **Le contact humain et la dimension de service** : la charge de travail peut entraîner un manque de temps à consacrer à chaque patient, un manque de disponibilité pour répondre à la demande du patient
  - **L'autonomie de prise en charge** : les relations avec les prescripteurs ne permettent pas encore une véritable autonomie dans la détermination du suivi à mettre en œuvre
  - **La possibilité de se mettre à son compte, la diversité des modes d'exercice** : les MK salariés apparaissent mal rémunérés, les tarifs des actes réalisés en masso-kinésithérapie libérale, peu attractifs, impliquent de travailler beaucoup pour rentabiliser l'activité

*Les représentants de la profession pensent que la tendance actuelle ne permet pas l'allègement de ces contraintes dans un avenir proche*

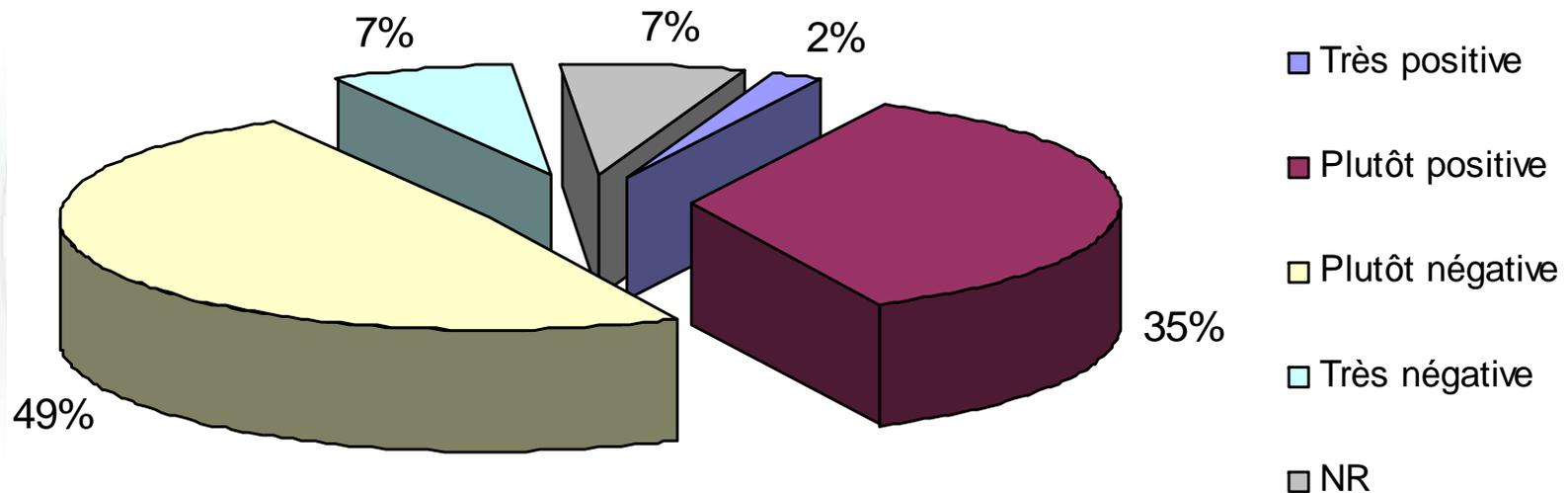
**Les masseurs-kinésithérapeutes ont donc une vision pessimiste de l'avenir de leur profession**



# Une vision pessimiste de l'avenir

- La majorité (56%) des professionnels a une vision plutôt pessimiste de l'avenir de la profession

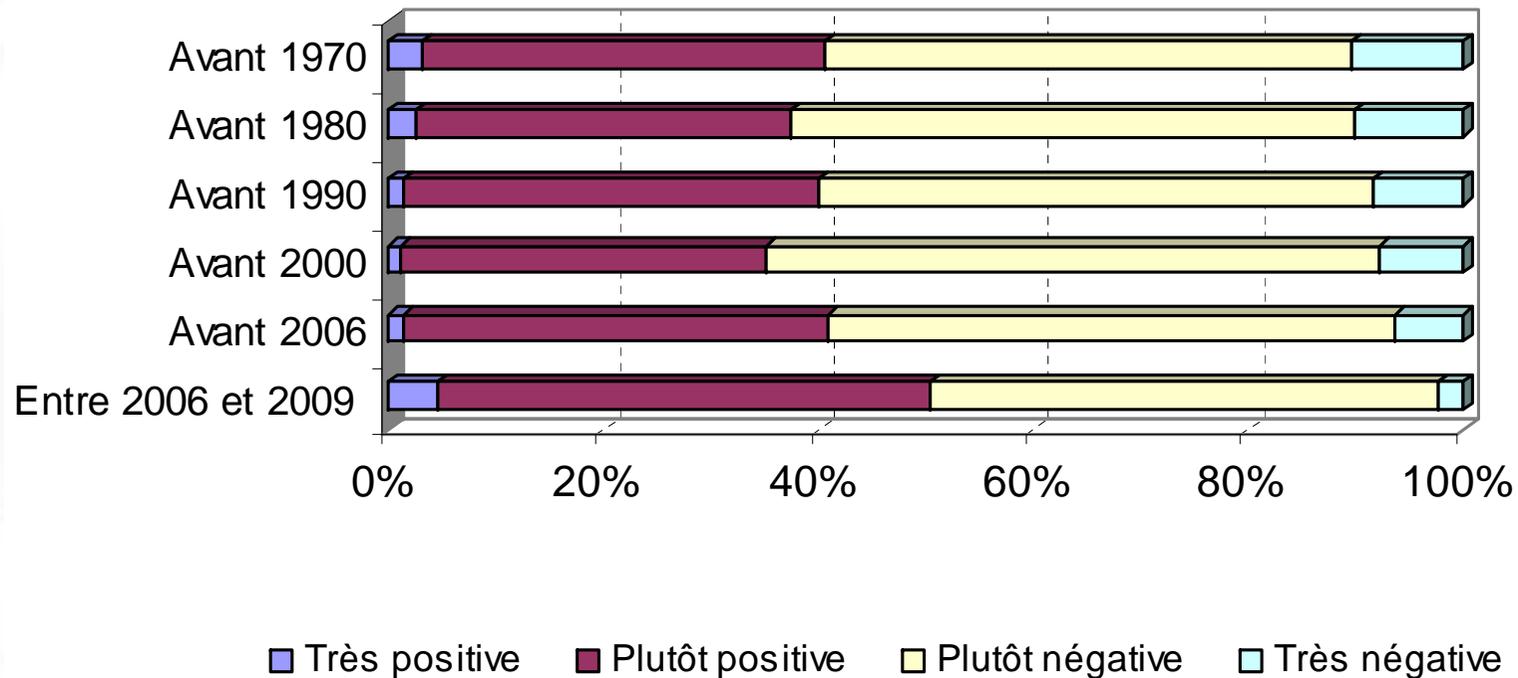
Vous voyez l'avenir de la profession de masseur-kinésithérapeute de manière :



# Une vision pessimiste de l'avenir

- Les MK diplômés après 2006 ont une vision de l'avenir légèrement moins négative que leurs aînés

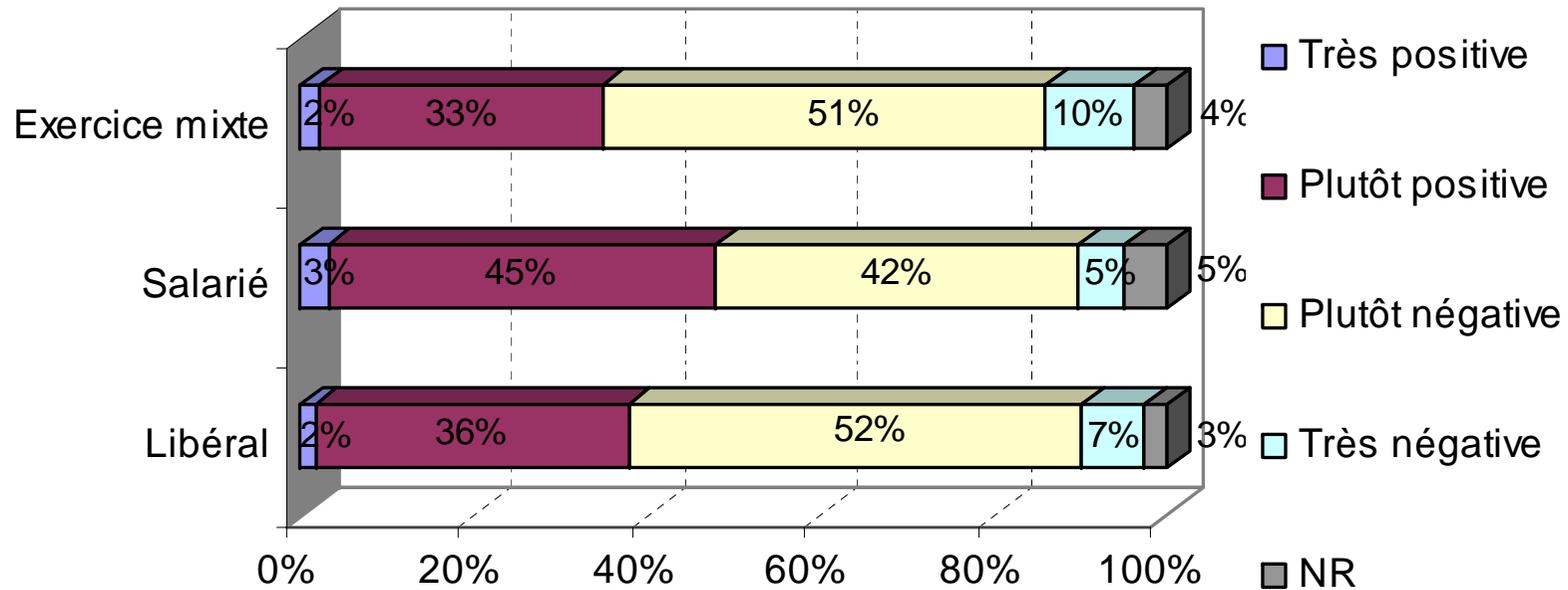
Répartition des visions de l'avenir, par date de diplôme



# Une vision pessimiste de l'avenir

- La vision de l'avenir est légèrement moins négative chez les professionnels salariés

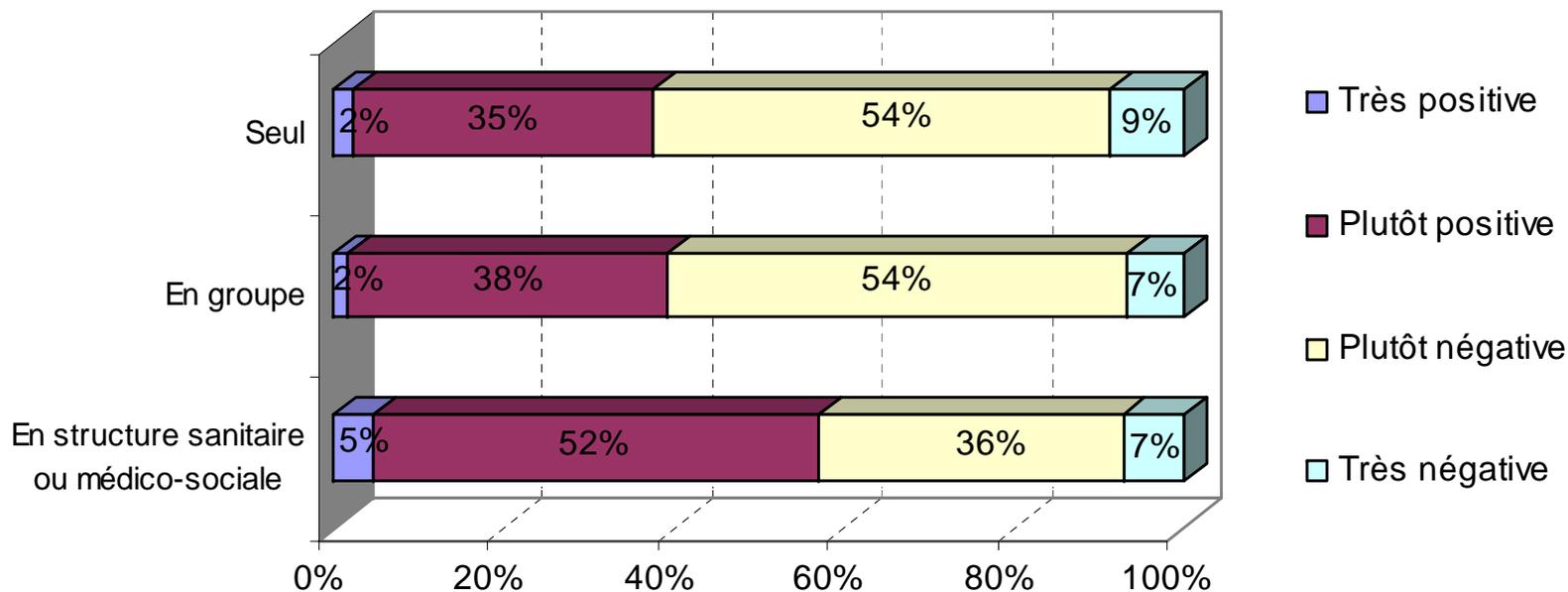
Vision de l'avenir selon le mode d'exercice



# Une vision pessimiste de l'avenir

- Parmi les professionnels libéraux ou en exercice mixte, la vision de l'avenir est d'autant plus négative que le professionnel est isolé

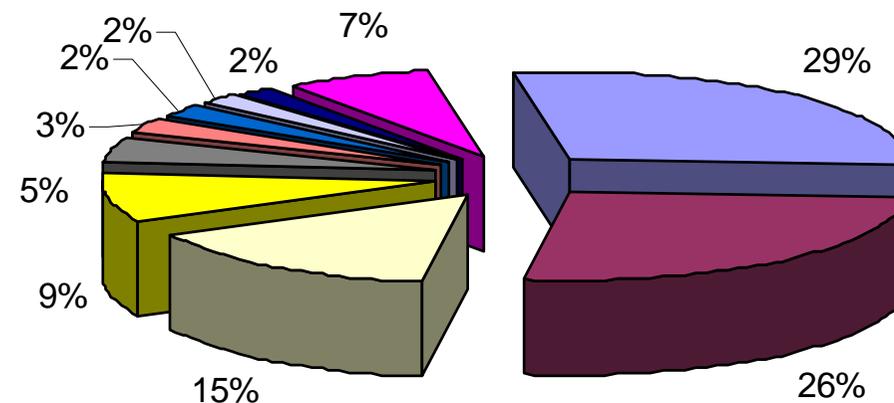
Analyse de la vision de l'avenir des MK libéraux, selon leurs modalités concrètes d'exercice



# Une vision pessimiste de l'avenir

- Pour améliorer les perspectives de la profession, les masseurs-kinésithérapeutes comptent sur les patients (l'évolution démographique de la population, des pathologies qui en découlent, et des attentes de patients)

Identifiez trois éléments positifs pour l'avenir de la profession



- Evolution des besoins de la population
- Evolution des attentes des patients
- Evolutions démographiques de la population française
- Influence des évolutions internationales de la profession
- NR
- Evolutions démographiques de la profession de MK
- Politiques des assurances complémentaires
- Evolutions démographiques des professions médicales
- Politiques de l'Assurance Maladie
- Autres

# Sommaire



# Axes de travail et préconisations

- 1. La réaffirmation de valeurs communes**
- 2. La revalorisation de la profession en termes de formation et de recherche (avec un impact en termes de rémunération et de reconnaissance)**
- 3. Un positionnement actif en termes de modes et/ou de thématiques de prise en charge, qui anticipent les besoins et attentes de la société (patients et administrations concernées)**

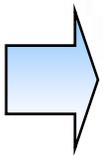


# La réaffirmation de valeurs communes



# La réaffirmation de valeurs communes

- Parmi les MK qui estiment que la profession est structurée par des valeurs fortes, les termes les plus cités correspondent à ceux utilisés par les patients
- Il faut donc capitaliser sur cette image approuvée par le public, autour d'un trio de valeurs qui font consensus au sein de la profession ; par exemple
  - Les qualités humaines
  - La compétence et la rigueur professionnelle
  - Le rapport de proximité avec le patient

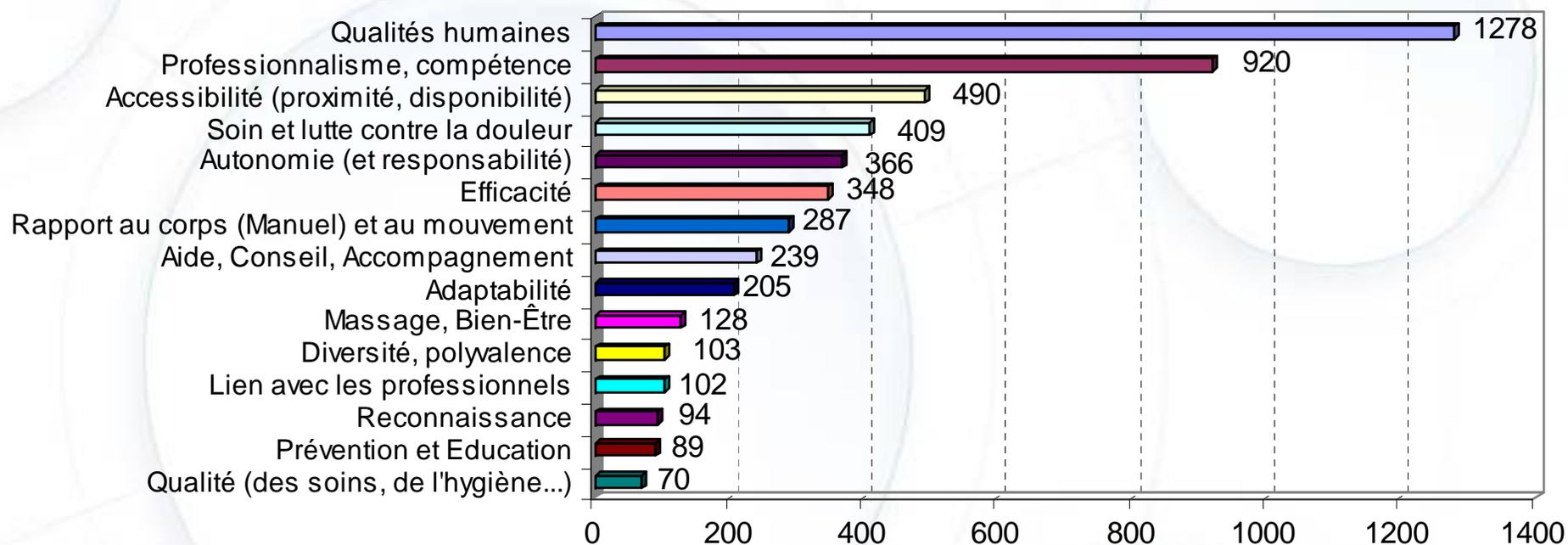


*Humanité / Compétence / Proximité*



# La réaffirmation de valeurs communes

## Classement des qualificatifs attribués par les MK, par groupes sémantiques



Les professionnels devaient indiquer (réponse libre) les 3 qualificatifs qui, à leurs yeux, représentaient le mieux la profession de masseur-kinésithérapeute

# La revalorisation de la profession

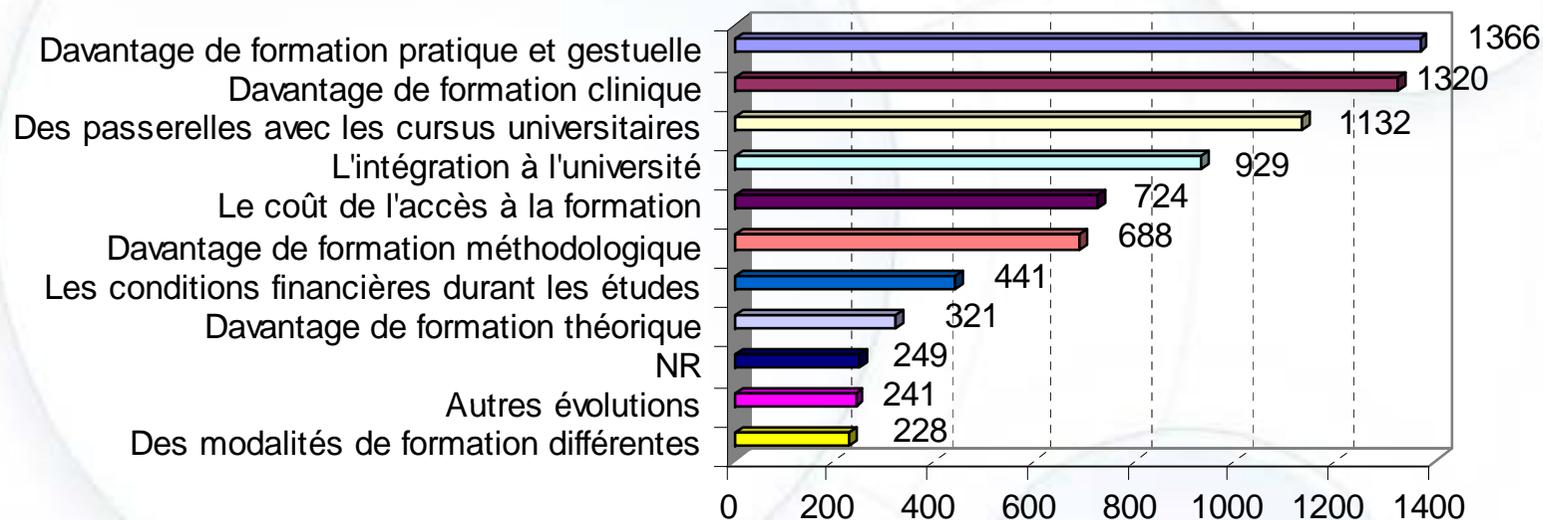


# Revaloriser la profession

## ■ Faire évoluer la formation initiale des masseurs-kinésithérapeutes

- Les pistes d'amélioration suggérées par les MK touchent principalement au contenu pratique de la formation, et aux liens avec l'université

**Quelles évolutions estimez-vous nécessaires d'apporter à la formation initiale ?**

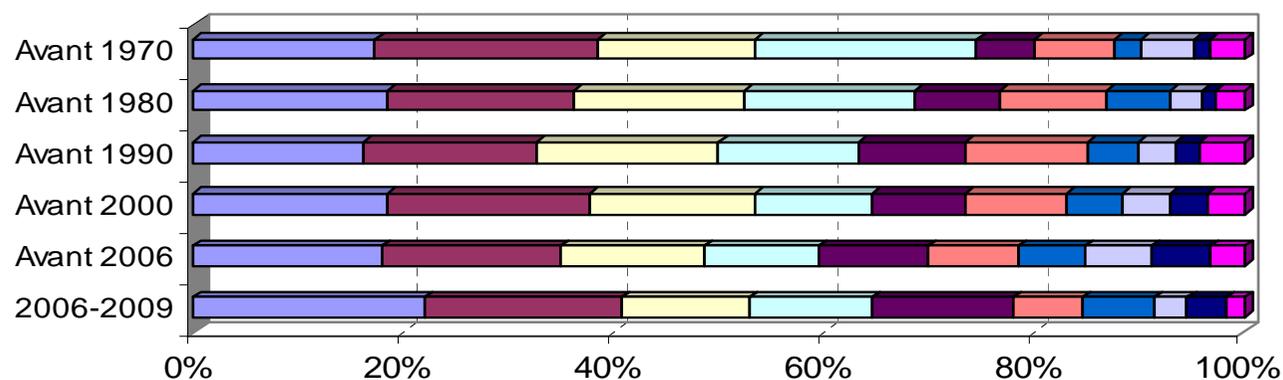


# Revaloriser la profession

## ■ Faire évoluer la formation initiale des masseurs-kinésithérapeutes

- Les suggestions d'amélioration de la formation initiale varient légèrement entre les catégories d'âge des MK

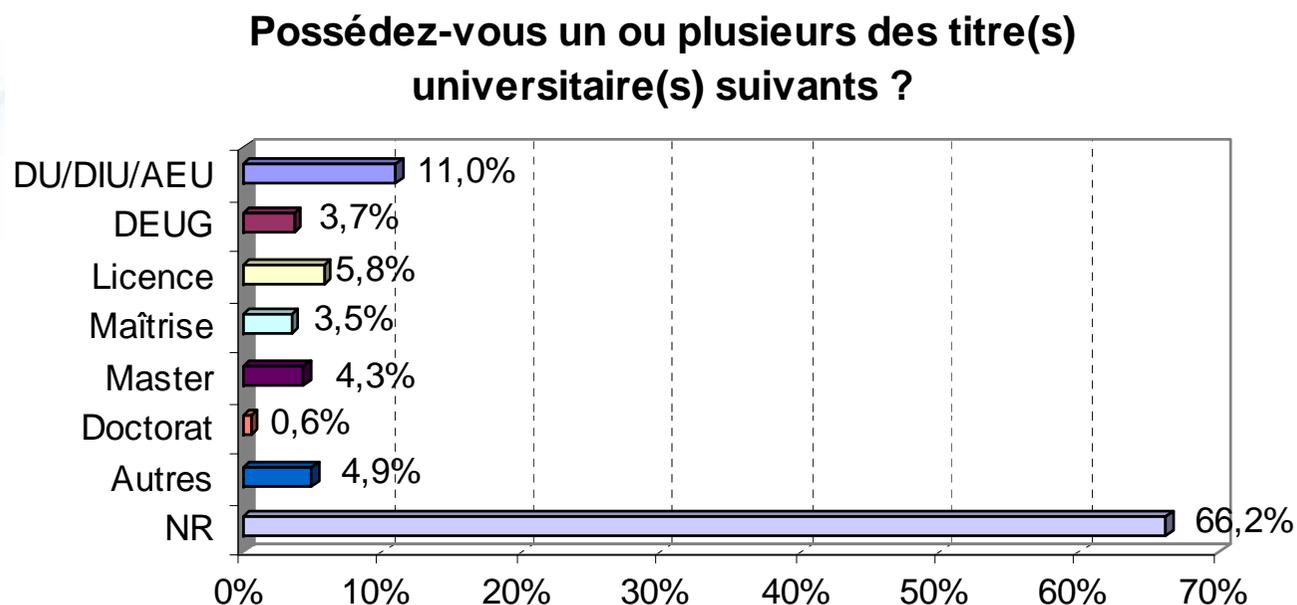
Suggestions d'évolution de la formation initiale, par date de diplôme



- Davantage de formation pratique et gestuelle
- Davantage de formation clinique
- Des passerelles avec les cursus universitaires
- L'intégration à l'université
- Le coût de l'accès à la formation
- Davantage de formation méthodologique
- Les conditions financières durant les études
- Davantage de formation théorique
- Autres évolutions
- Des modalités de formation différentes

# Revaloriser la profession

- Faire évoluer la formation initiale vers une reconnaissance universitaire
  - A l'heure actuelle, les 2/3 des MK ne possèdent pas de diplômes universitaires



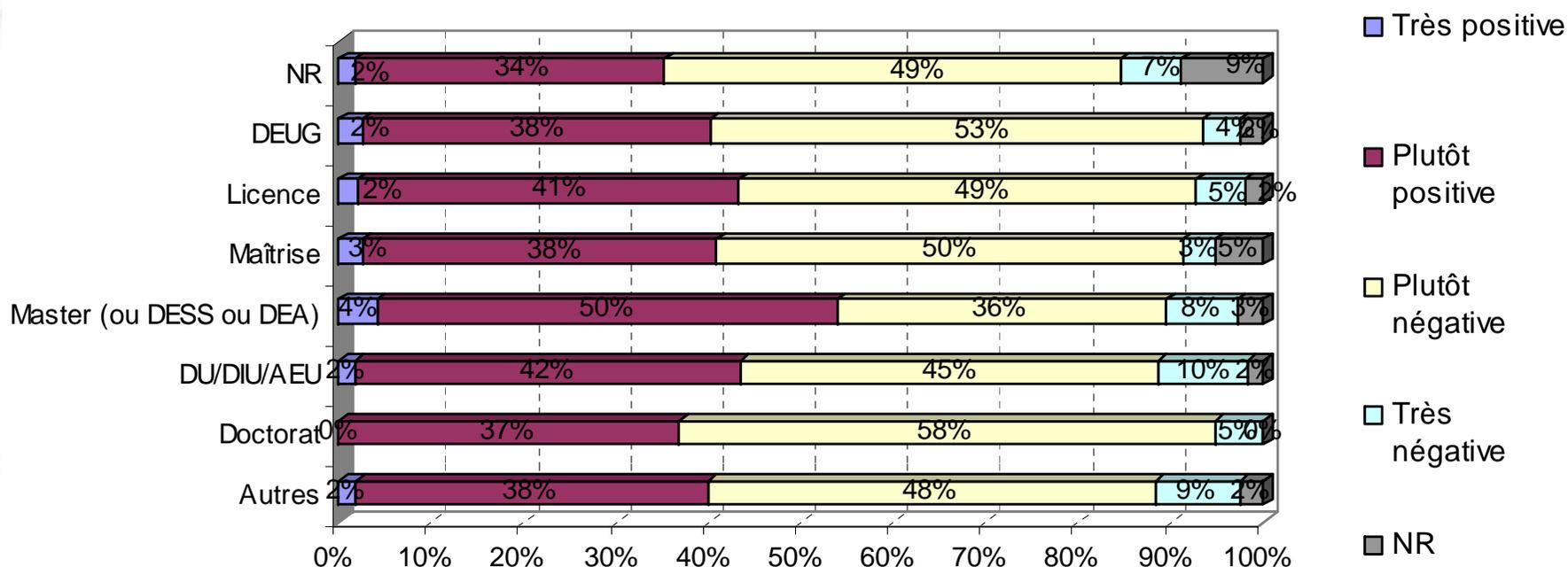
***L'absence d'intégration au cursus universitaire est ressentie par les MK comme un des facteurs qui contribuent au manque de reconnaissance de la profession***



# Revaloriser la profession

- Les MK qui possèdent un titre universitaire ont une vision de l'avenir moins négative que leurs confrères (qui correspondent à la catégorie « non réponse »)

**Vision de l'avenir**  
(réponses selon la possession ou non de titre universitaires)

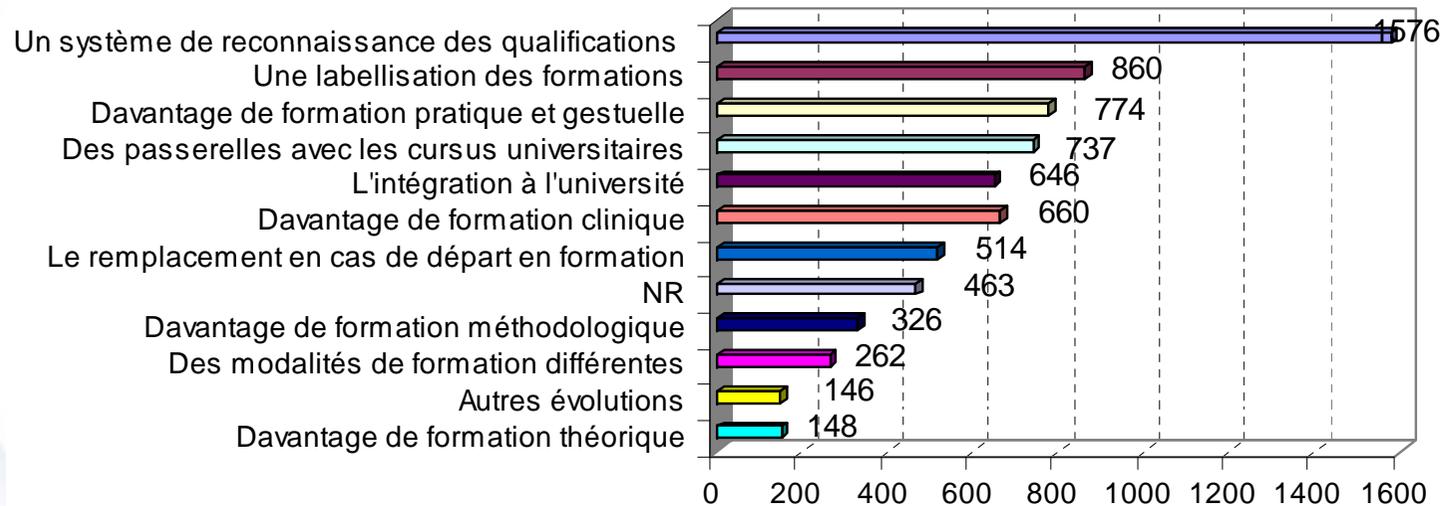


# Revaloriser la profession

## ■ Améliorer les conditions de formation continue

- Les MK recherchent principalement une reconnaissance des qualifications obtenues ( y compris en termes de titres universitaires) et des garanties quant à la qualité des formations proposées (labellisation)

Quelles évolutions estimez-vous nécessaires d'apporter à la formation continue ?



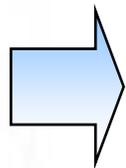
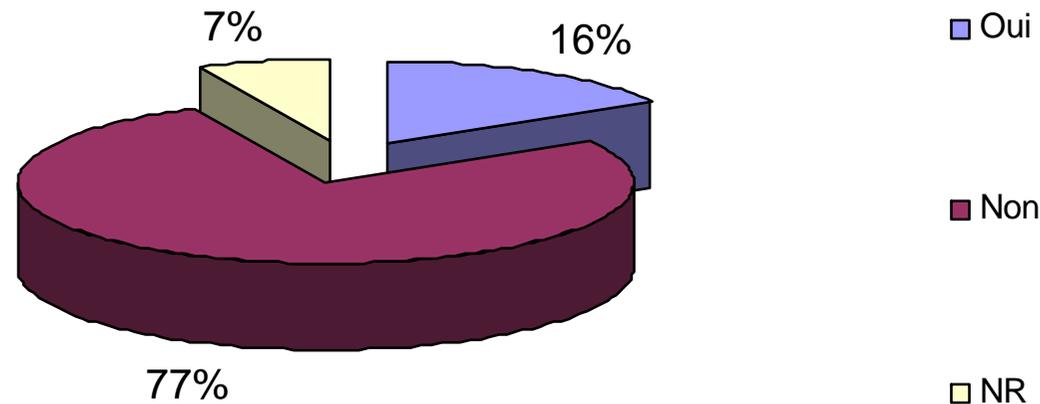
*Les représentants de la profession insistent sur la nécessité d'adapter en permanence les contenus et les modalités de formation continue aux évolutions des connaissances et des conditions d'exercice (nouvelles techniques, e-learning...)*

# Revaloriser la profession

## ■ Développer l'Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP)

- 16% des MK ayant répondu à l'enquête sont déjà engagés dans une démarche d'EPP

Vous êtes-vous engagé dans une démarche d'EPP  
(Evaluation des Pratiques Professionnelles) ?



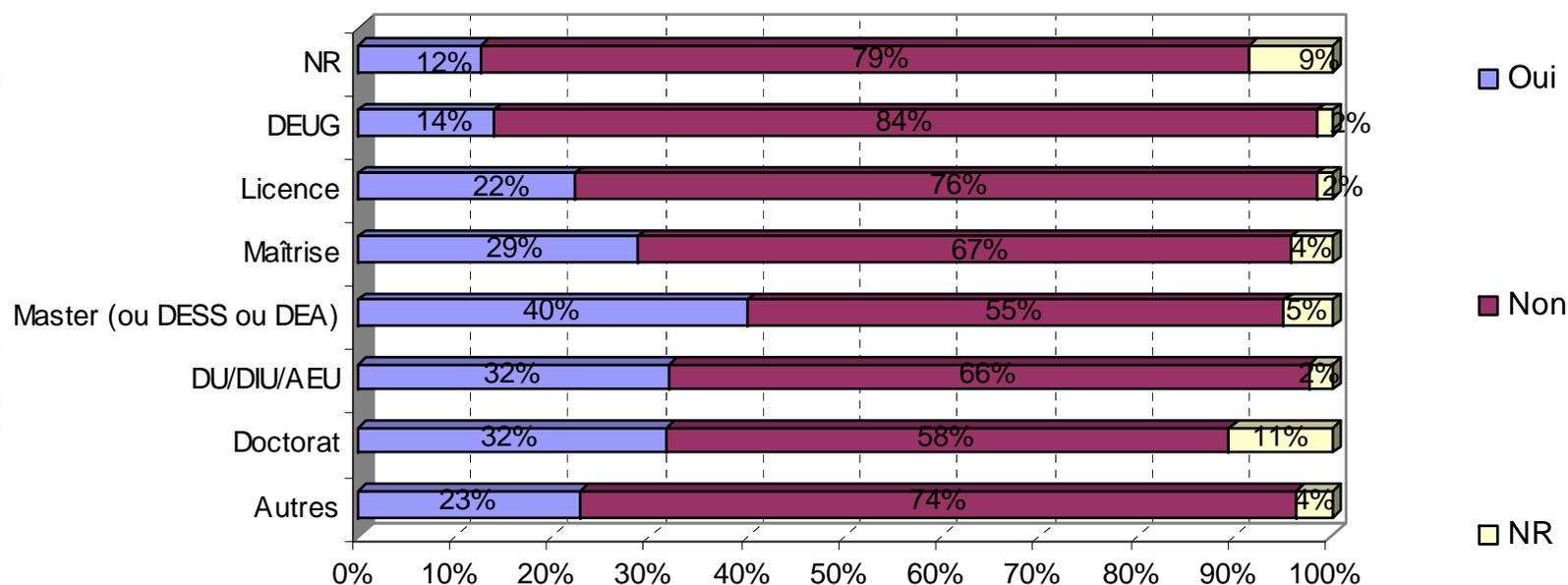
*L'EPP est une manière de valoriser la qualité des pratiques des masseurs-kinésithérapeutes, au même titre que la qualité de formation initiale et continue, et que les résultats issus des travaux de recherche en masso-kinésithérapie*



# Revaloriser la profession

- Développer l'Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP)
  - Les MK qui possèdent des titres universitaires sont plus engagés dans une démarche d'EPP que leurs confrères

Engagement dans une démarche d'EPP  
(réponses selon la possession ou non de titre universitaires)

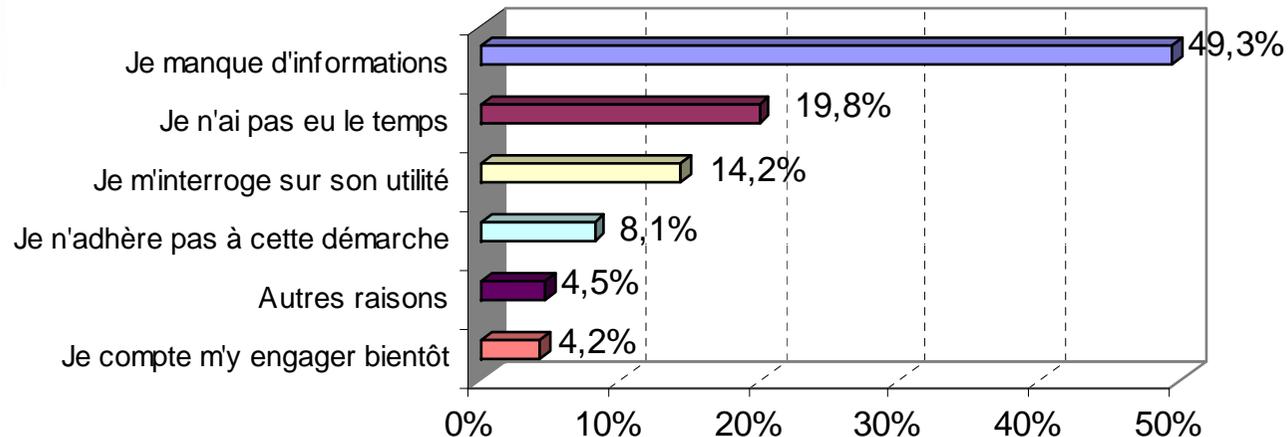


# Revaloriser la profession

## ■ Développer l'Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP)

- Pour développer l'EPP, il faut informer davantage les MK sur son intérêt et ses modalités

Si vous ne vous êtes pas engagés dans une démarche d'EPP, pouvez-vous expliquer pourquoi :

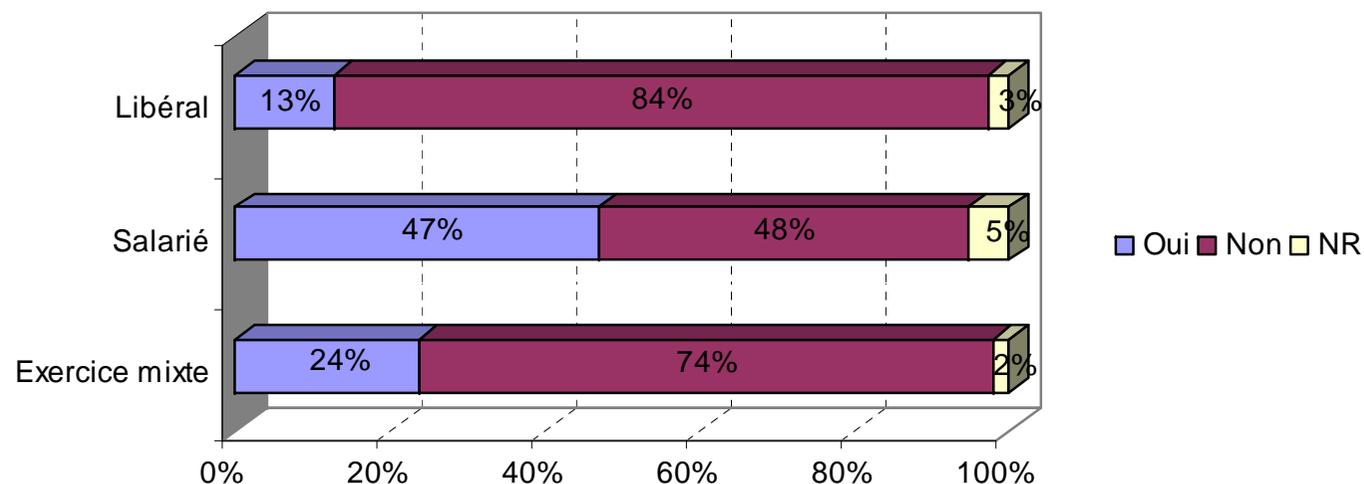


Très peu de masseurs-kinésithérapeutes sont foncièrement opposés au principe de la démarche d'EPP (moins de 10% des MK qui ont répondu à l'enquête en ligne)

# Revaloriser la profession

- Développer l'Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP)
  - L'information sur l'EPP doit notamment cibler les MK libéraux (moins engagés dans l'EPP que leurs confrères salariés)

Engagement dans une démarche d'EPP,  
selon le mode d'exercice



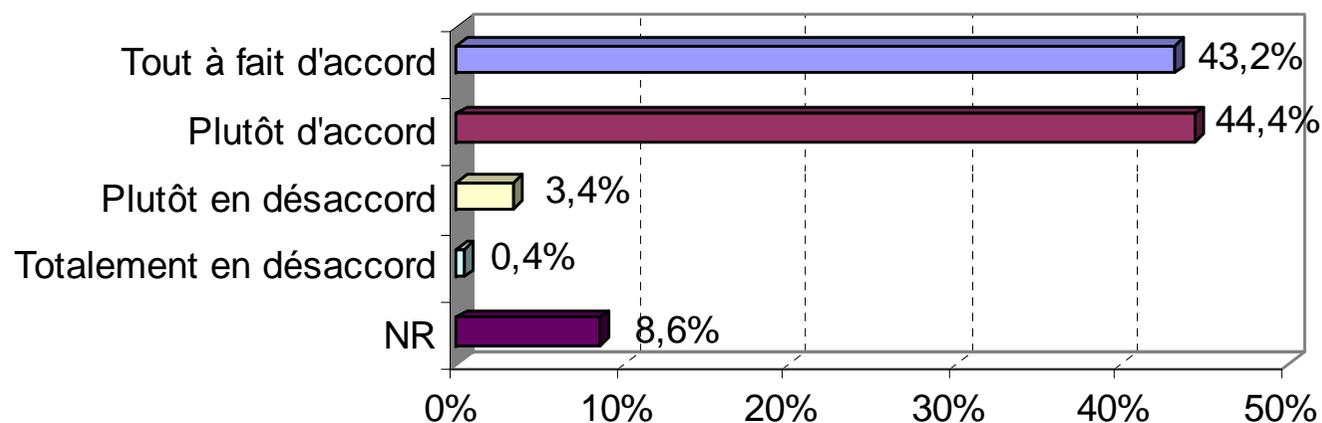
*Ces chiffres impliquent également de réfléchir aux conditions / possibilités de mise en œuvre d'une démarche d'EPP en dehors d'un contexte institutionnel (salarié d'une structure ou exercice mixte) pour faciliter l'implication des professionnels libéraux*



## Revaloriser la profession

- L'accès à la recherche paraît important pour l'avenir de la profession
  - 43% des MK ayant répondu à l'enquête sont convaincus que l'accès et/ou la pratique de la recherche sont fondamentaux pour l'avenir de la profession

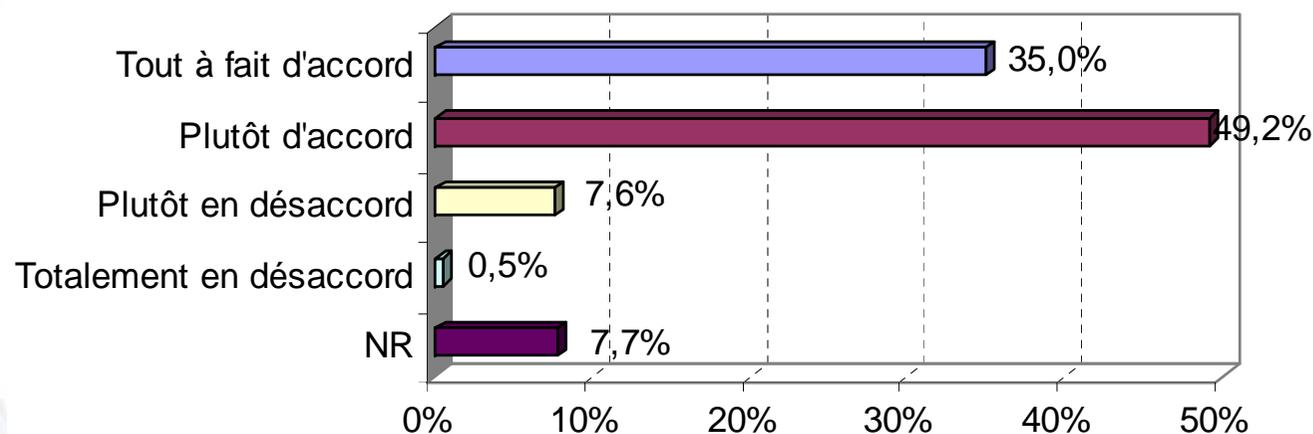
### L'accès et/ou la pratique de la recherche sont fondamentaux pour l'avenir de la profession



# Revaloriser la profession

- L'accès à la recherche paraît important pour l'avenir de la profession
  - Plus du 1/3 (35%) des MK ayant répondu à l'enquête sont convaincus que leur profession doit s'investir dans les démarches de recherche

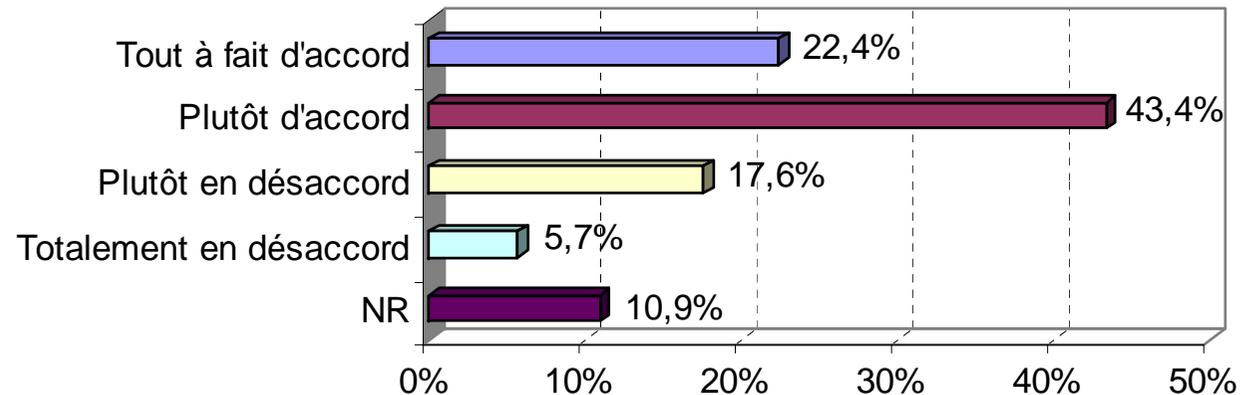
## Les MK doivent s'investir dans les démarches de recherche



# Revaloriser la profession

- L'accès à la recherche paraît important pour l'avenir de la profession
  - Les 2/3 des MK ayant répondu à l'enquête estiment que le développement des référentiels est lié au développement de la recherche

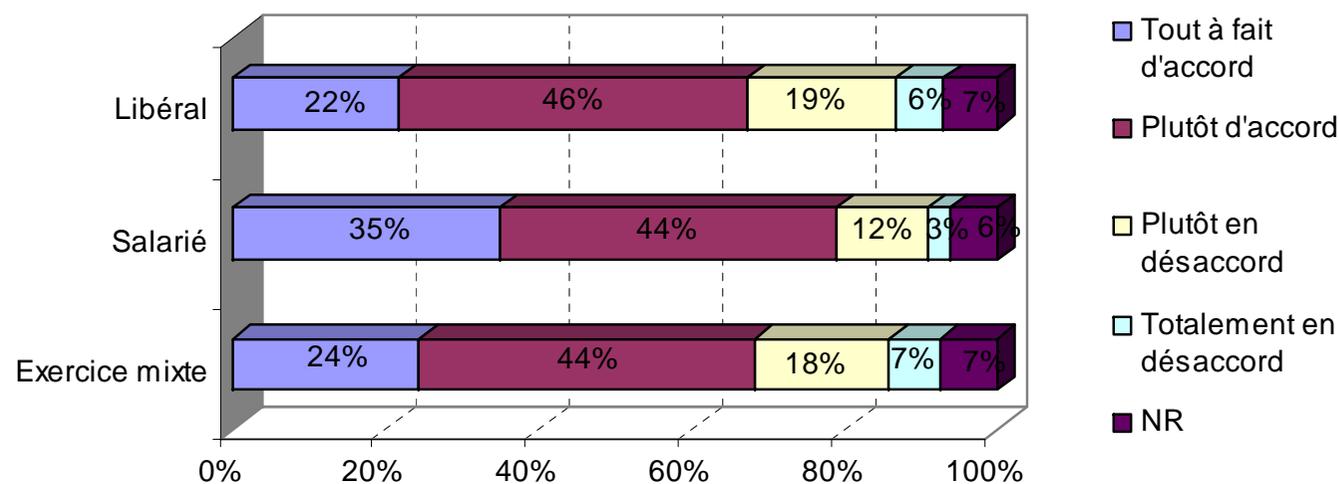
## Le développement des référentiels professionnels est lié au développement de la recherche



# Revaloriser la profession

- L'accès à la recherche paraît important pour l'avenir de la profession
  - Les MK salariés sont légèrement plus favorables au développement des référentiels que leurs confrères libéraux

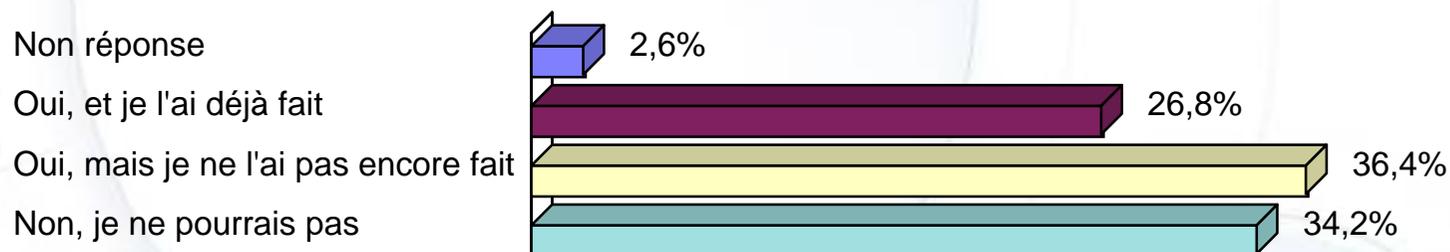
Répartition de l'opinion sur les référentiels, selon le mode d'exercice



## Revaloriser la profession

- La revalorisation de la profession pourrait favoriser le développement de l'accès direct
  - Le Conseil National de l'Ordre des Médecins, comme les administrations interrogées ne sont pas opposés, au développement de l'accès direct à la masso-kinésithérapie
  - Les patients sont plutôt favorables à l'accès en première intention (63% des patients ayant répondu à l'enquête seraient prêts à aller directement chez leur MK)

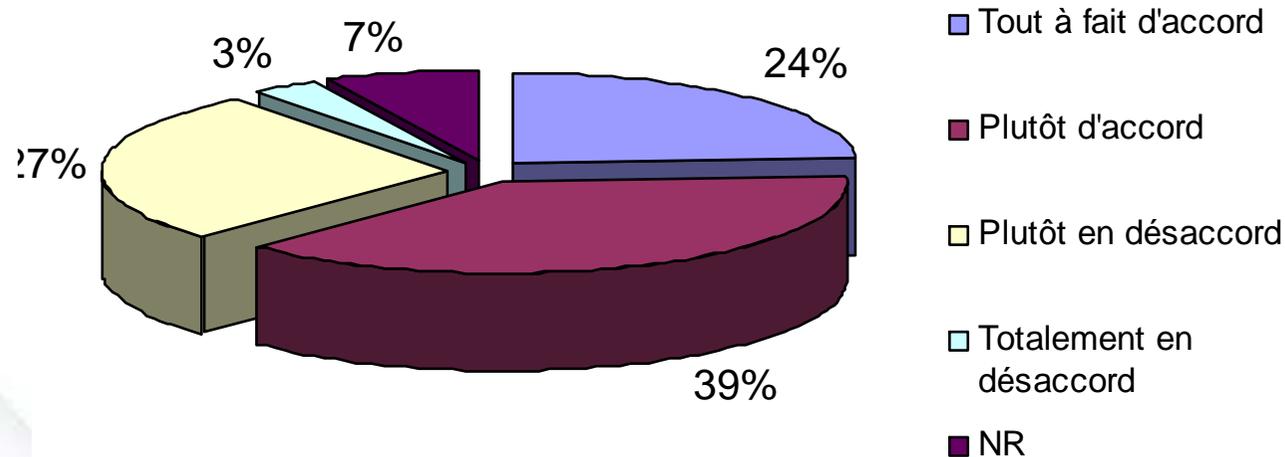
**Pourriez-vous consulter votre MK sans consulter d'abord votre médecin ?**



# Revaloriser la profession

- La revalorisation de la profession pourrait favoriser le développement de l'accès direct
  - Les masseurs-kinésithérapeutes y sont eux-mêmes favorables (près des 2/3 des répondants à l'enquête)

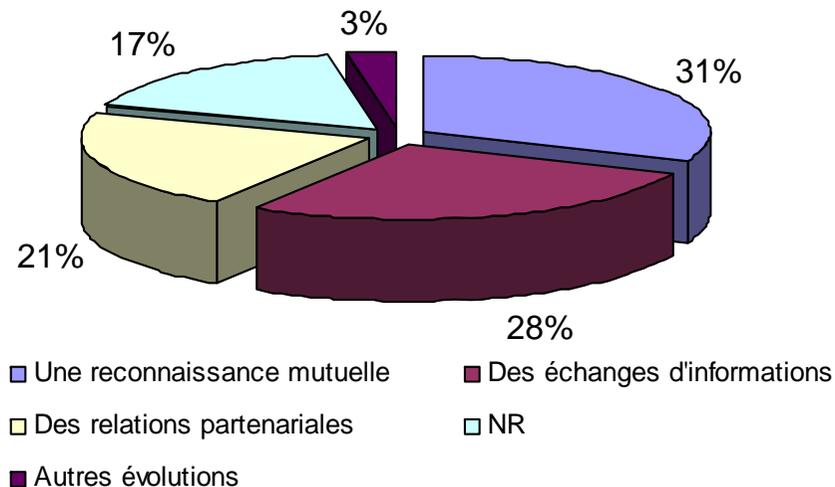
"L'accès direct (sans consultation préalable d'un médecin) mériterait d'être généralisé"



# Revaloriser la profession

- La revalorisation de la profession pourrait favoriser la reconnaissance des MK par les autres professions (notamment les médecins prescripteurs)
  - 82% des MK ayant répondu à l'enquête estiment que les relations avec les prescripteurs devraient évoluer
  - La principale évolution pressentie / souhaitée est la reconnaissance mutuelle entre médecins et masseurs-kinésithérapeutes

Nature des évolutions pressenties dans les relations entre les MK et les prescripteurs



## **Le développement de certains modes / thématiques de prise en charge**

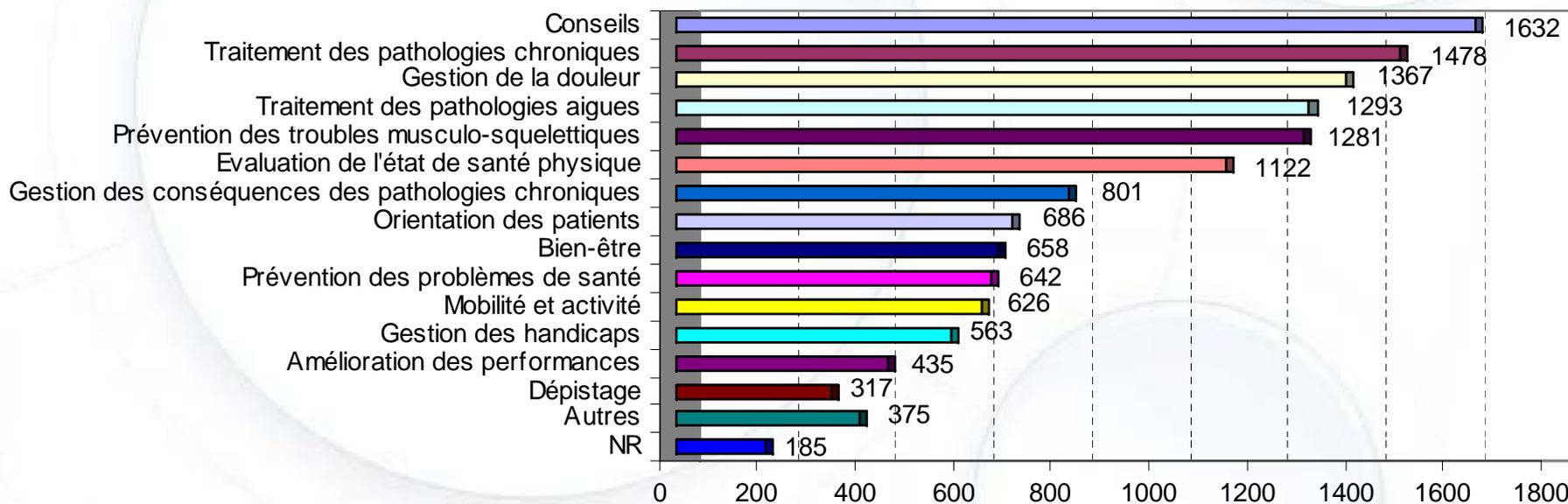


# Le développement de certaines modalités ou thématiques

- Les masseurs-kinésithérapeutes ne sont pas suffisamment positionnés sur certains champs de leur exercice

- L'information/orientation des patients, le bien-être, la prévention des troubles de santé (mieux vieillir), le maintien de la mobilité et de l'activité, le dépistage, la gestion et l'accompagnement du handicap sont des aspects moins cités par les MK

Parmi les propositions suivantes, vous pensez être un partenaire de santé en matière de :

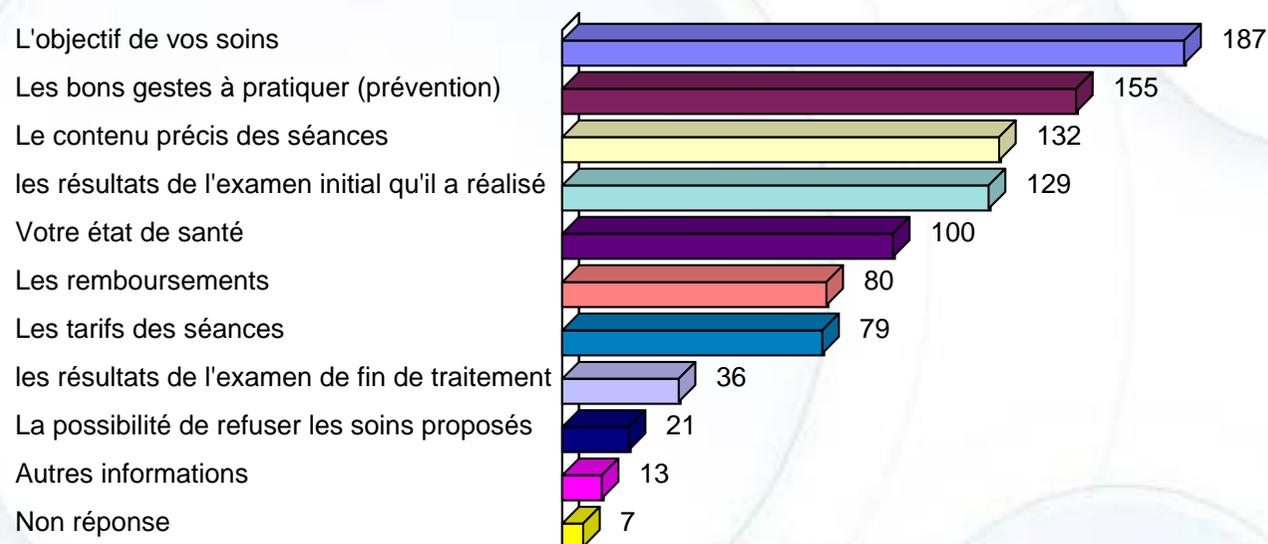


# Le développement de certaines modalités ou thématiques

## ■ Or, les patients peuvent être demandeurs de ces aspects

- Davantage d'information, notamment sur l'état de santé général, l'aspect financier de la prise en charge, les résultats de la prise en charge, les choix qui s'offrent au patient (moins de 50% des patients ayant répondu à l'enquête ont été satisfaits des informations données par leur MK sur ces aspects)

**Etes-vous satisfait(e) des informations données par votre MK, relatives à :**

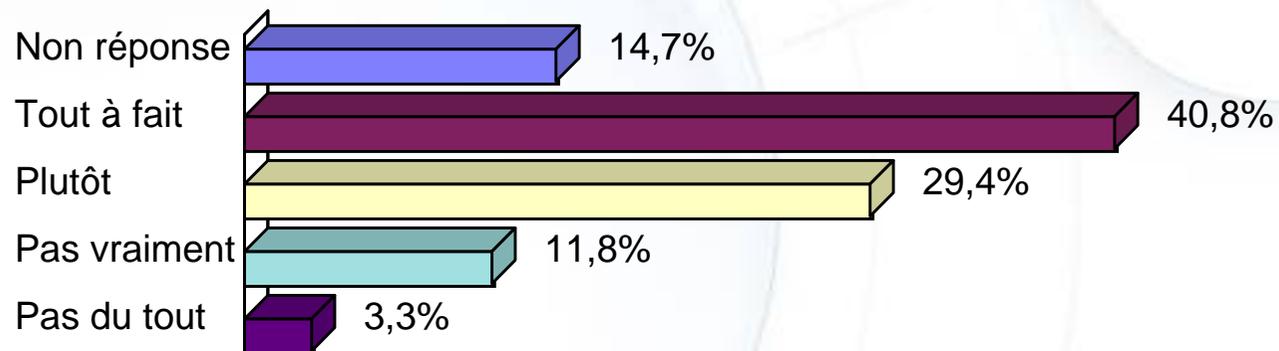


Le graphique indique le nombre de patients ayant cité chaque élément de réponse ; l'échantillon total de répondants est de 272 patients. Si 100 patients (37% de l'échantillon) citent l'information sur l'état de santé, cela signifie que seuls 37% des patients interrogés sont satisfaits de l'information donnée par leur MK sur leur état de santé.

## Le développement de certaines modalités ou thématiques

- Or, les patients peuvent être demandeurs de ces aspects : le conseil
  - 70% des patients considèrent que le MK est / doit être leur partenaire en matière de conseil en santé

Pour vous, le masseur-kinésithérapeute est votre partenaire en matière de conseil en santé ?

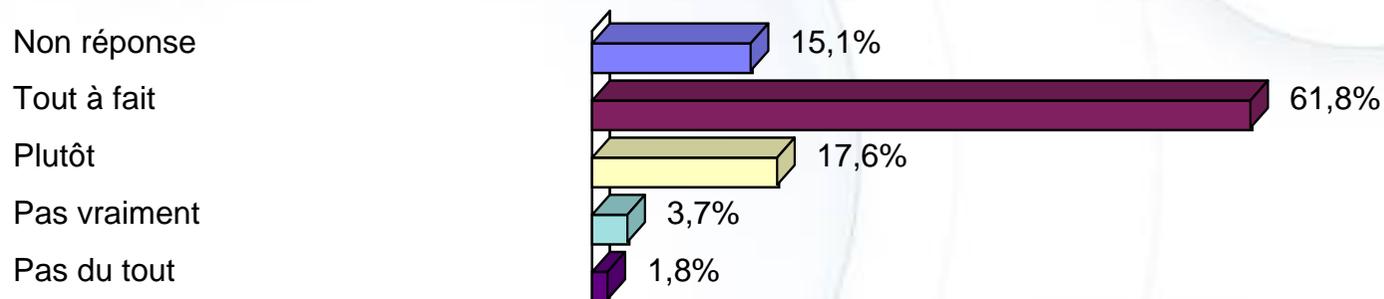


# Le développement de certaines modalités ou thématiques

- Or, les patients peuvent être demandeurs de ces aspects : la prévention

- 79,4% des patients considèrent que le MK est / doit être leur partenaire en matière de prévention des TMS

**Pour vous, le masseur-kinésithérapeute est votre partenaire en matière de prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS) ?**

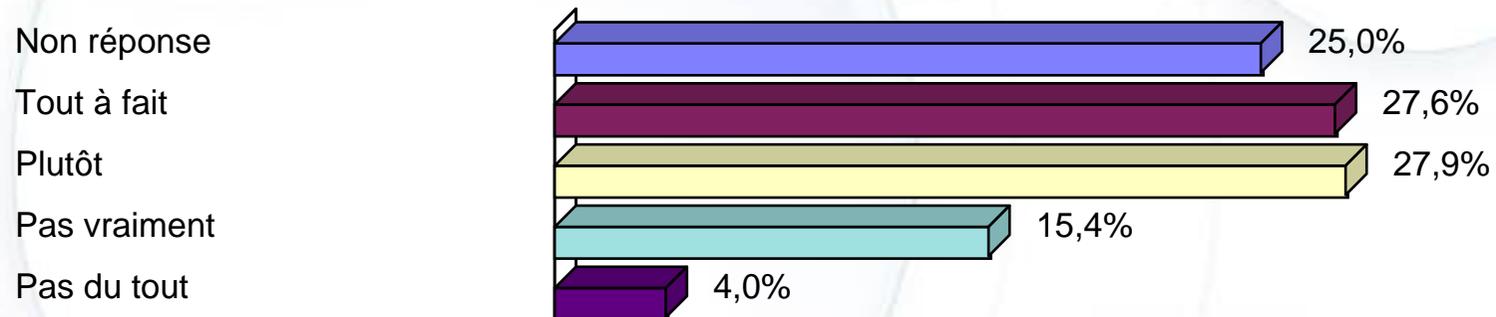


# Le développement de certaines modalités ou thématiques

- Or, les patients peuvent être demandeurs de ces aspects : la prévention

- La majorité des patients considèrent que le MK est / doit être leur partenaire en matière de prévention des problèmes de santé

**Pour vous, le masseur-kinésithérapeute est votre partenaire en matière de prévention des problèmes de santé ?**

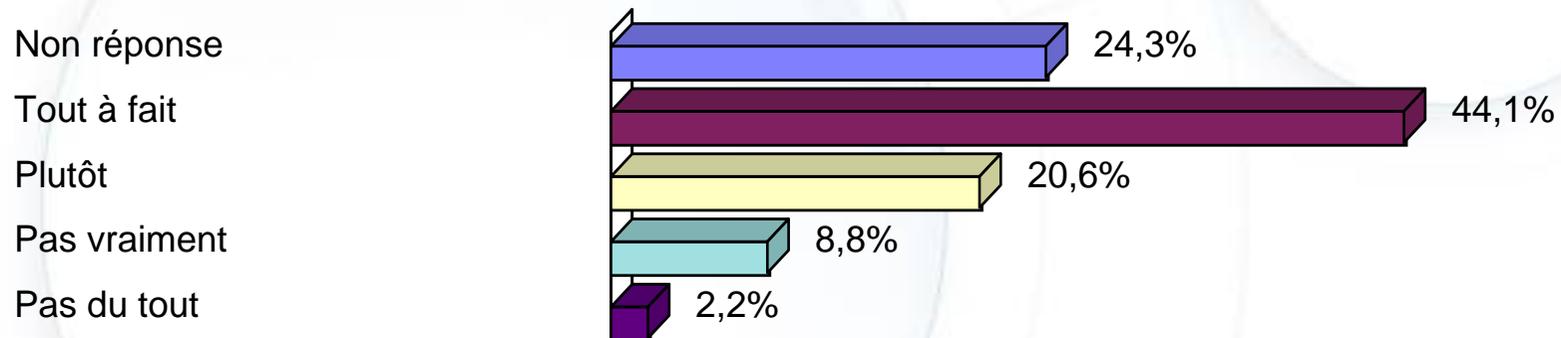


# Le développement de certaines modalités ou thématiques

- Or, les patients peuvent être demandeurs de ces aspects : traitement des pathologies

- Plus des 2/3 des patients considèrent que le MK est / doit être leur partenaire en matière de traitement des pathologies aiguës

**Pour vous, le masseur-kinésithérapeute est votre partenaire en matière de traitement des pathologies aiguës ?**

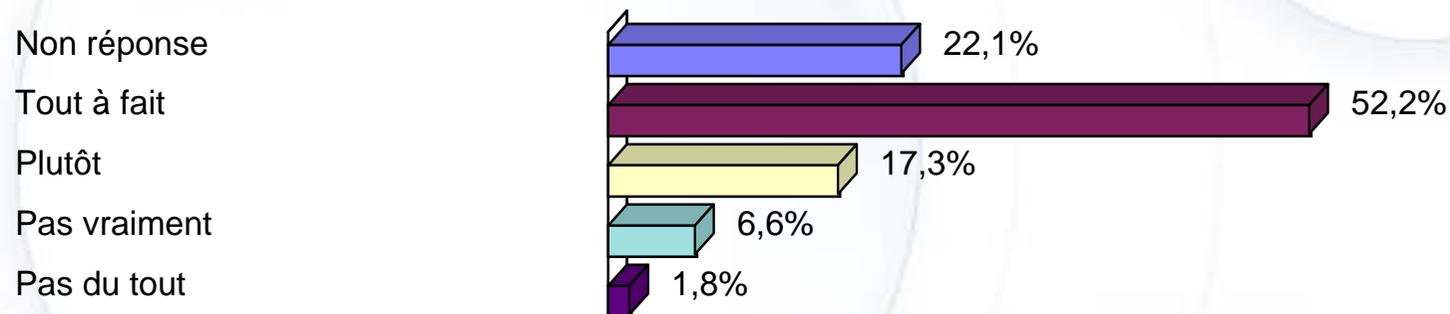


# Le développement de certaines modalités ou thématiques

- Or, les patients peuvent être demandeurs de ces aspects : traitement des pathologies

- Près de 70% des patients considèrent que le MK est / doit être leur partenaire en matière de traitement des pathologies chroniques

**Pour vous, le masseur-kinésithérapeute est votre partenaire en matière de traitement des pathologies chroniques ?**

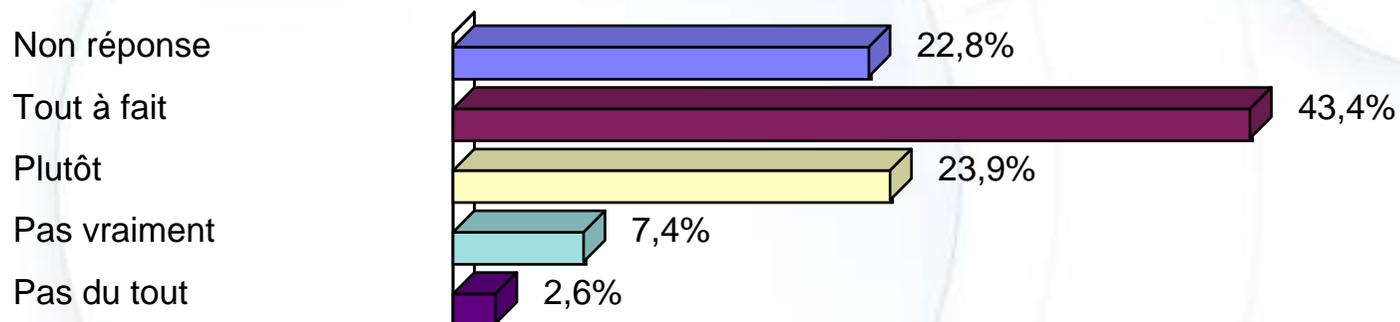


## Le développement de certaines modalités ou thématiques

- Or, les patients peuvent être demandeurs de ces aspects : lutte contre les conséquences des pathologies

- Plus des 2/3 des patients considèrent que le MK est / doit être leur partenaire pour la limitation des handicaps

**Pour vous, le masseur-kinésithérapeute est votre partenaire de santé pour la limitation des handicaps ?**

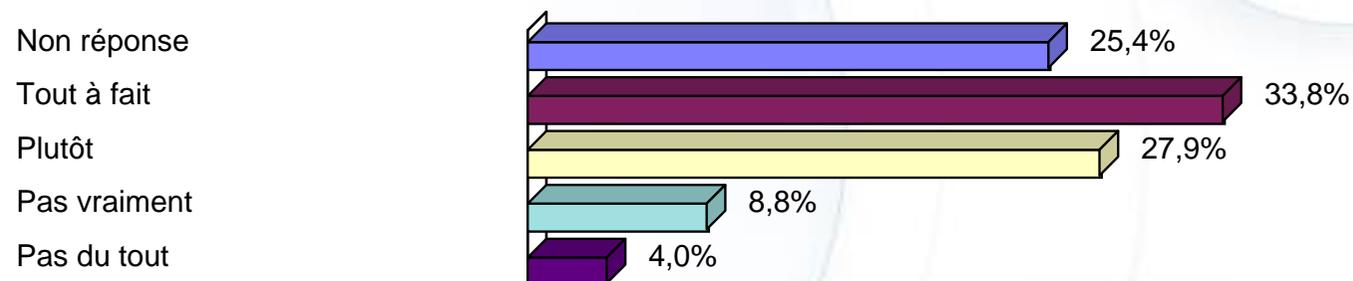


## Le développement de certaines modalités ou thématiques

- Or, les patients peuvent être demandeurs de ces aspects : lutte contre les conséquences des pathologies

- 61,7% des patients considèrent que le MK est / doit être leur référent en matière de mobilité et handicap

**Pour vous, le masseur-kinésithérapeute est votre référent en matière de mobilité et handicap ?**

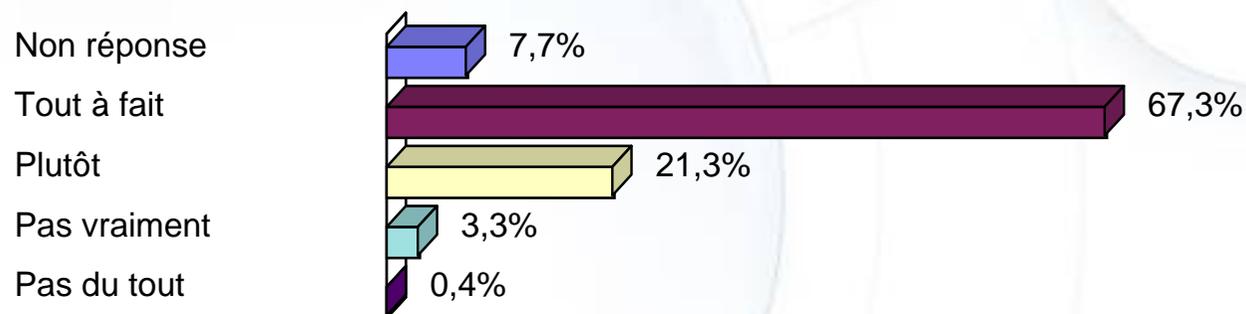


## Le développement de certaines modalités ou thématiques

- Or, les patients peuvent être demandeurs de ces aspects : lutte contre les conséquences des pathologies

- 88,6% des patients considèrent que le MK est / doit être leur partenaire pour limiter les douleurs

**Pour vous, le masseur-kinésithérapeute est votre partenaire pour limiter les douleurs ?**

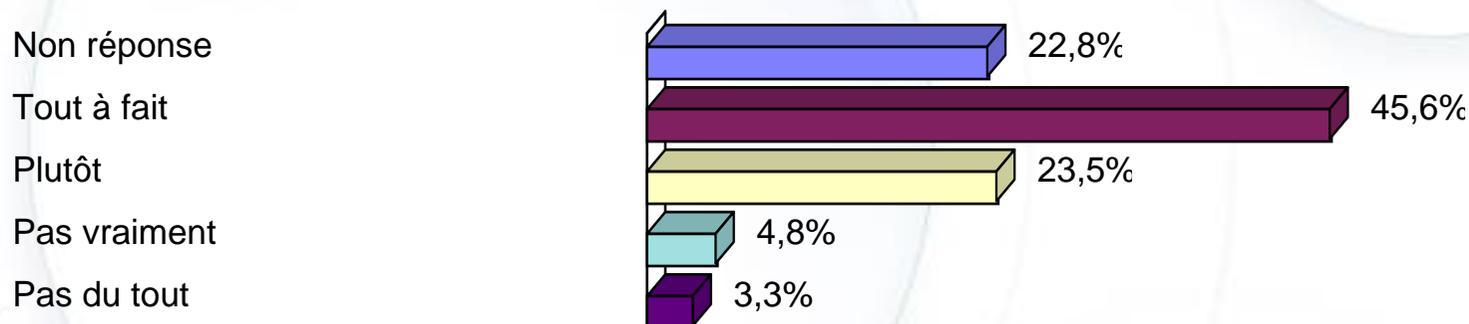


## Le développement de certaines modalités ou thématiques

- Or, les patients peuvent être demandeurs de ces aspects : lutte contre les conséquences des pathologies

- Près de 70% des patients considèrent que le MK est / doit être leur partenaire pour limiter les conséquences des pathologies chroniques

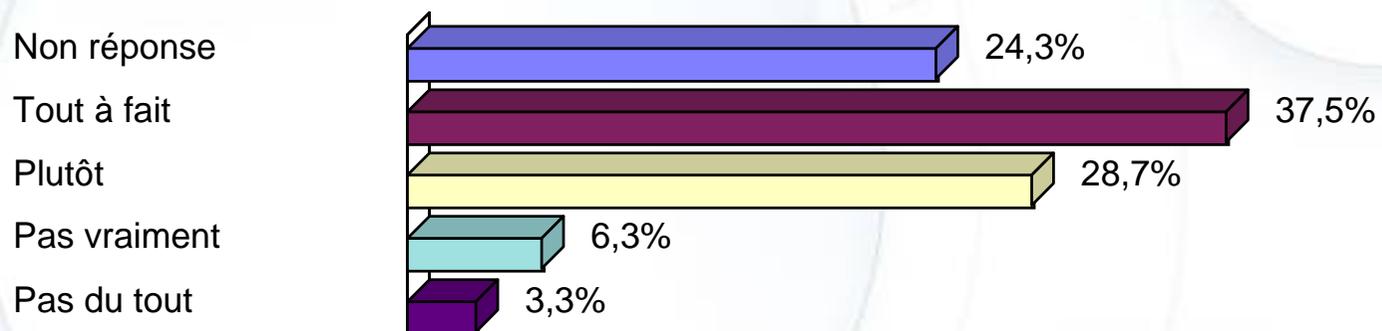
**Pour vous, le masseur-kinésithérapeute est votre partenaire pour limiter les conséquences des pathologies chroniques ?**



## Le développement de certaines modalités ou thématiques

- Or, les patients peuvent être demandeurs de ces aspects : bien-être
  - Les 2/3 des patients considèrent que le MK est / doit être leur partenaire pour les aider à être bien dans leur peau

**Pour vous, le masseur-kinésithérapeute est votre partenaire pour vous aider à être bien dans votre peau ?**

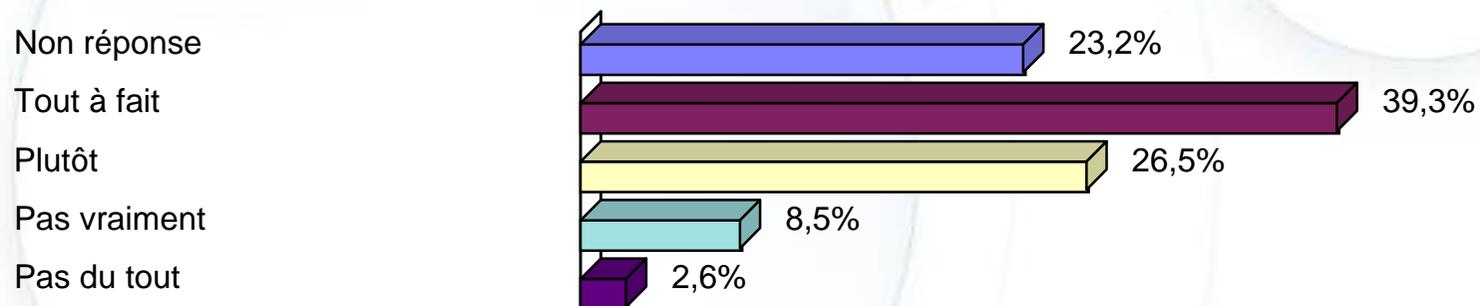


# Le développement de certaines modalités ou thématiques

- Or, les patients peuvent être demandeurs de ces aspects : amélioration des performances

- Près des 2/3 des patients considèrent que le MK est / doit être leur partenaire en matière d'amélioration des performances

**Pour vous, le masseur-kinésithérapeute est votre partenaire en matière d'amélioration des performances ?**



## Le développement de certaines modalités ou thématiques

- Les masseurs-kinésithérapeutes ne sont pas suffisamment positionnés sur certains champs de leur exercice
  - Information, conseil et prévention des problèmes de santé
  - Dépistage
  - Gestion des conséquences de pathologies chroniques
  - Gestion du handicap
  - Gestion de la dépendance
  - Lutte contre le stress, travail sur le bien-être
  - Lutte contre le vieillissement, maintien en forme, maintien de la mobilité

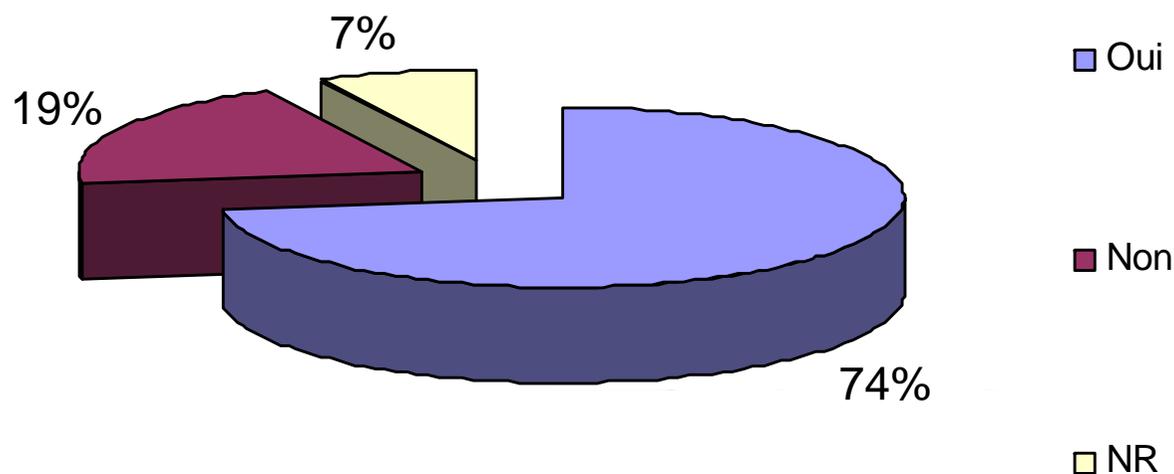
*Or, certains de ces champs correspondent à des besoins / attentes croissantes chez les patients. Il est donc important que les MK puissent approfondir ces aspects de leur exercice ; certains le font déjà.*



## Le développement de certaines modalités ou thématiques

- Certains MK se sont d'ores et déjà investis sur ces thématiques de prise en charge
  - 74% des masseurs-kinésithérapeutes ont développé des « modalités particulières d'exercice »

Avez-vous développé une ou plusieurs orientations d'exercice ?

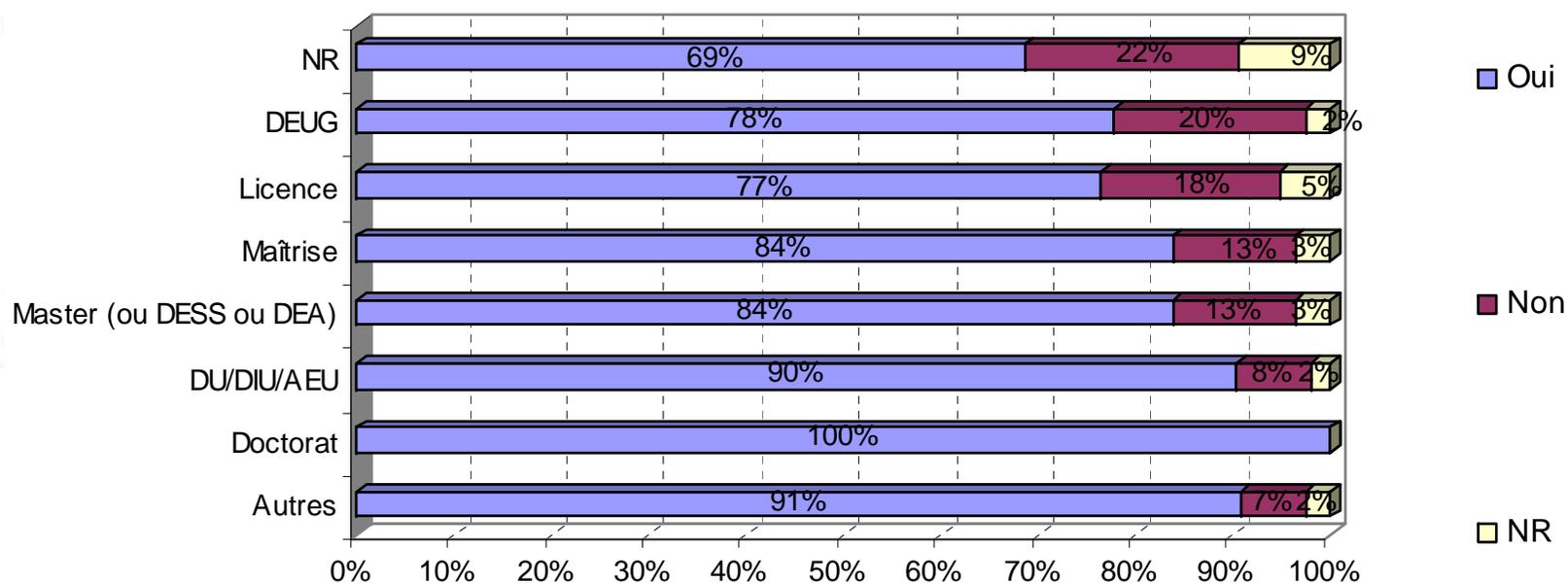


# Le développement de certaines modalités ou thématiques

- Certains MK se sont d'ores et déjà investis sur ces thématiques de prise en charge

- Les masseurs-kinésithérapeutes qui possèdent des titres universitaires sont plus nombreux que leurs confrères à avoir développé des « modalités particulières d'exercice »

**Développement de modalités particulières d'exercice  
(réponses selon la possession ou non de titre universitaires)**



# Le développement de certaines modalités ou thématiques

- Certains MK se sont d'ores et déjà investis sur ces thématiques de prise en charge
  - Les masseurs-kinésithérapeutes exerçant en agglomération de plus de 10 000 habitants sont plus nombreux que leurs confrères à avoir développé des « modalités particulières d'exercice »

Développement de modalités particulières d'exercice, selon la zone d'exercice

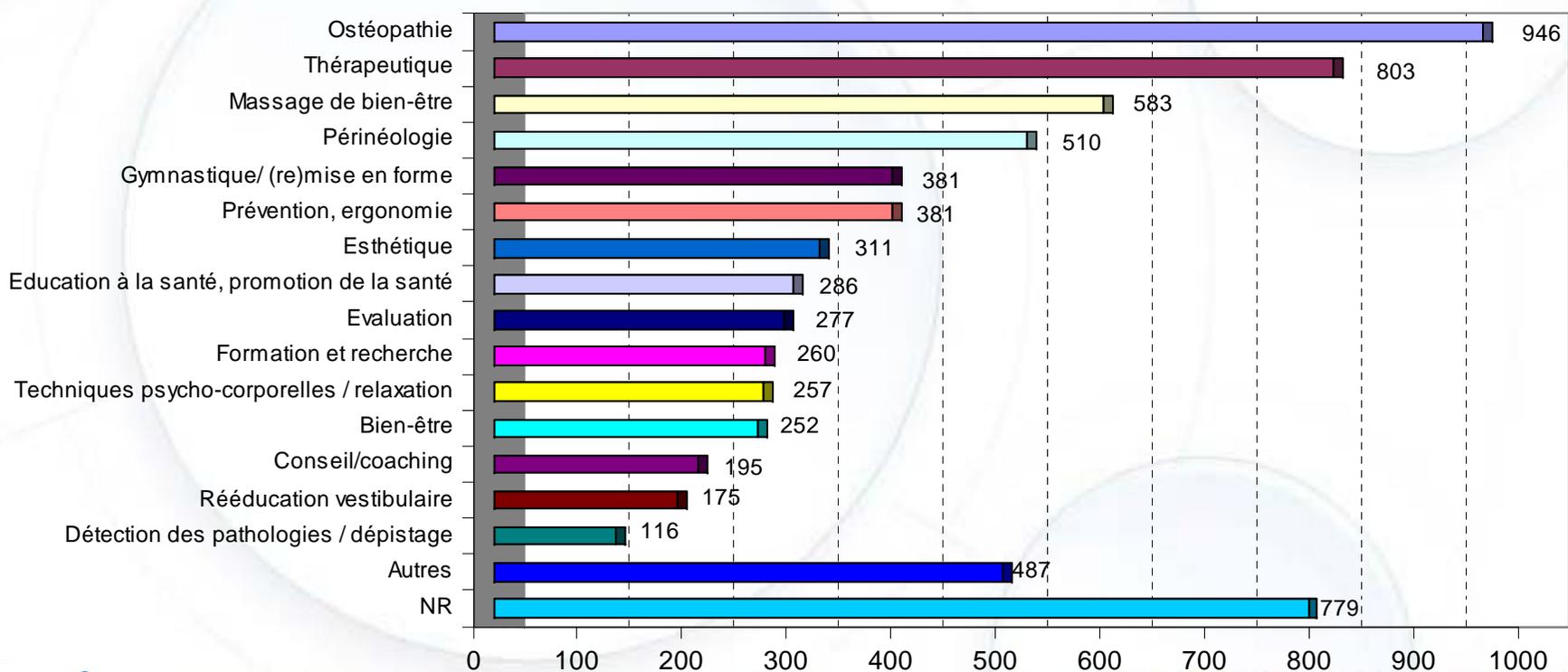


# Le développement de certaines modalités ou thématiques

- Certains MK se sont d'ores et déjà investis sur ces thématiques de prise en charge

- Ces modalités sont principalement l'ostéopathie, la thérapeutique et le bien-être

Si vous avez développé une ou plusieurs orientations d'exercice, précisez dans quel(s) champ(s) :

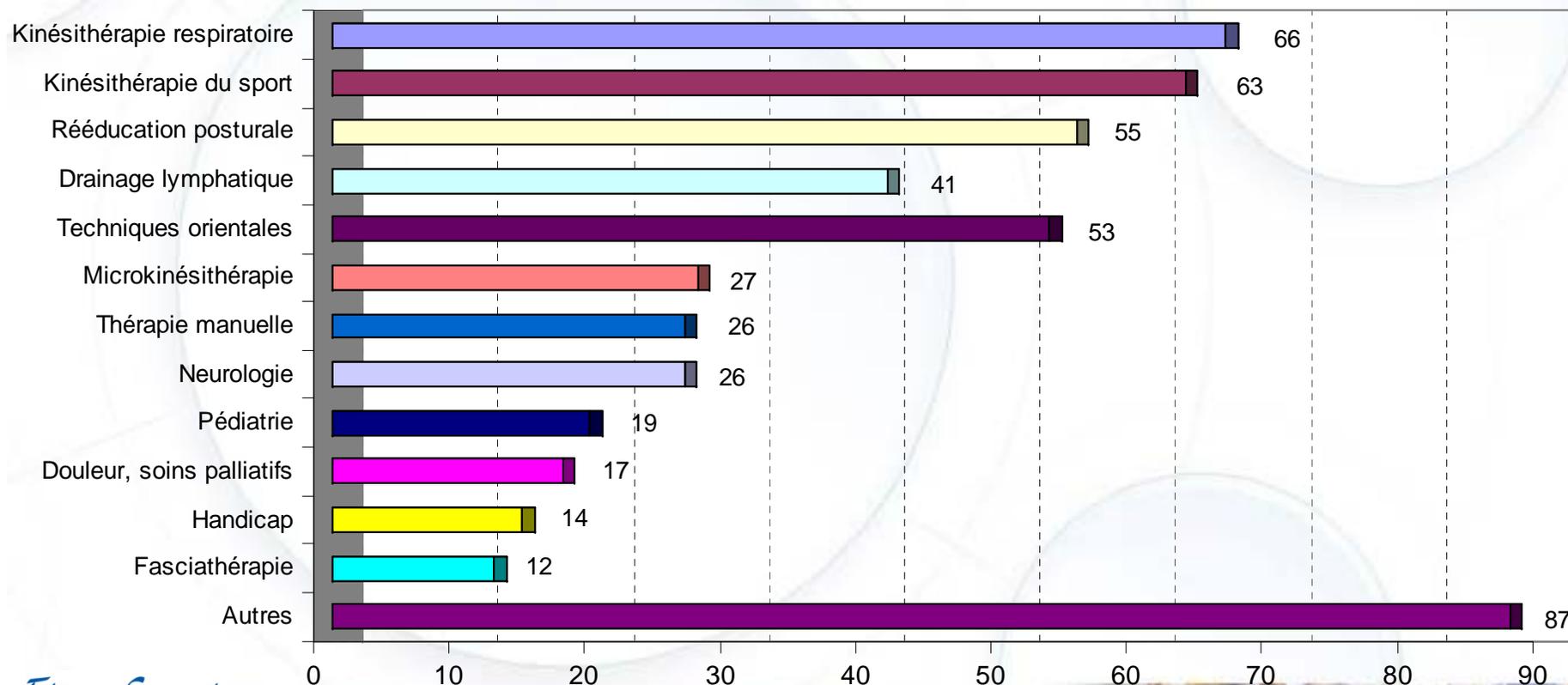


# Le développement de certaines modalités ou thématiques

- Certains MK se sont d'ores et déjà investis sur ces thématiques de prise en charge

- Parmi les « autres » modalités développées, on retrouve des spécialisations par pathologies ou sous-système, et des techniques/ écoles (RPG, DLM...)

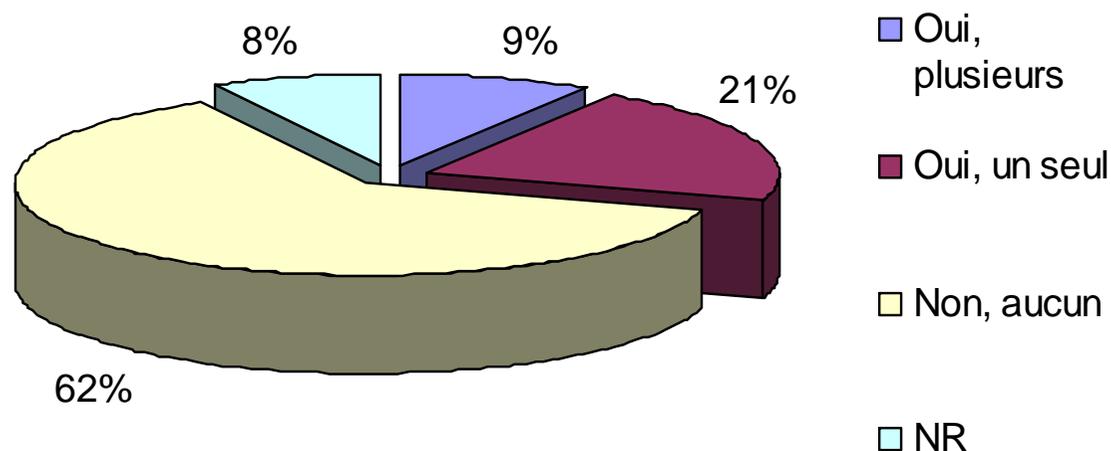
Principales orientations citées dans la catégorie "Autres orientations"



## Le développement de certaines modalités ou thématiques

- Les masseurs-kinésithérapeutes ne sont pas suffisamment investis dans les prises en charge pluridisciplinaires
  - La profession est encore moyennement investie dans les réseaux de coopération : près des 2/3 des MK ne participent à aucun réseau

### Participez-vous à un ou des réseau(x) ?



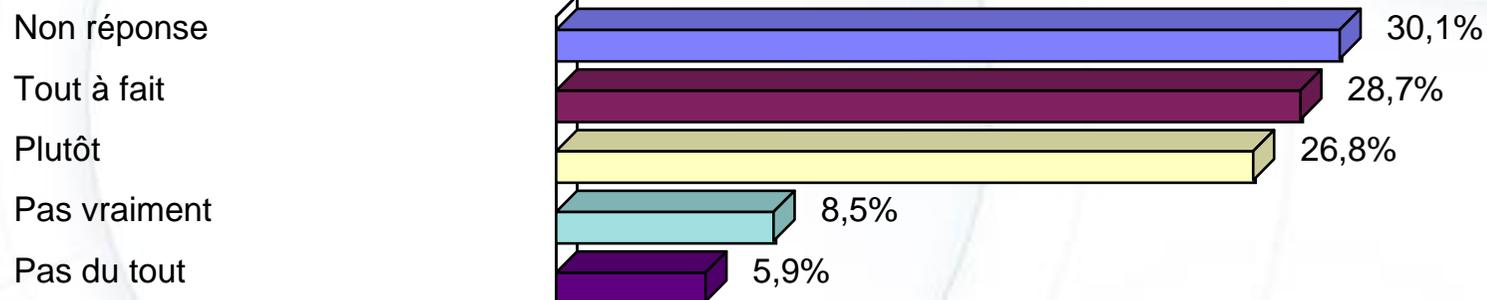
*NB : les masseurs-kinésithérapeutes possédant des diplômes universitaires sont souvent plus investis dans les réseaux que leurs confrères*

## Le développement de certaines modalités ou thématiques

- Or, les patients peuvent être demandeurs de cet aspect de coordination

- La majorité des patients considèrent que le MK est / doit être leur partenaire en matière de coordination des différents professionnels de santé en cas de pathologie chronique ou de handicap

**Pour vous, le masseur-kinésithérapeute est votre partenaire en matière de coordination des différents professionnels de santé en cas de pathologie chronique ou de handicap ?**

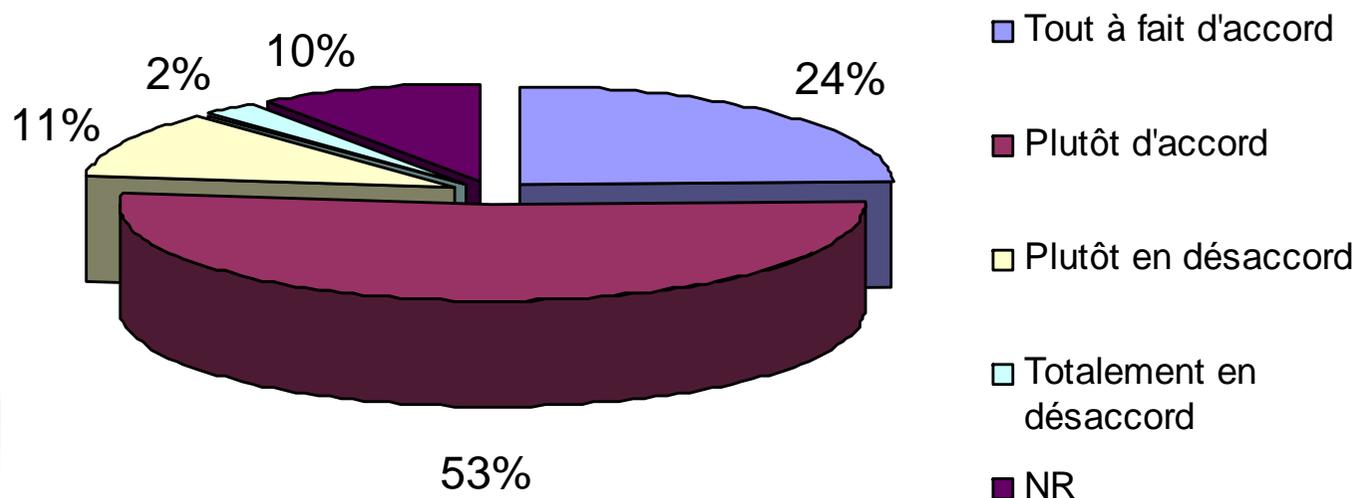


*Le taux de non-réponse élevé s'explique par la thématique restreinte de cette question (handicap et pathologie chronique ne concernent pas tous les patients ayant répondu à l'enquête)*

## Le développement de certaines modalités ou thématiques

- Les MK eux-mêmes ont une vision favorable des réseaux de santé
  - Plus des 3/4 (78%) considèrent que l'appartenance à des réseaux permet d'améliorer la qualité des pratiques

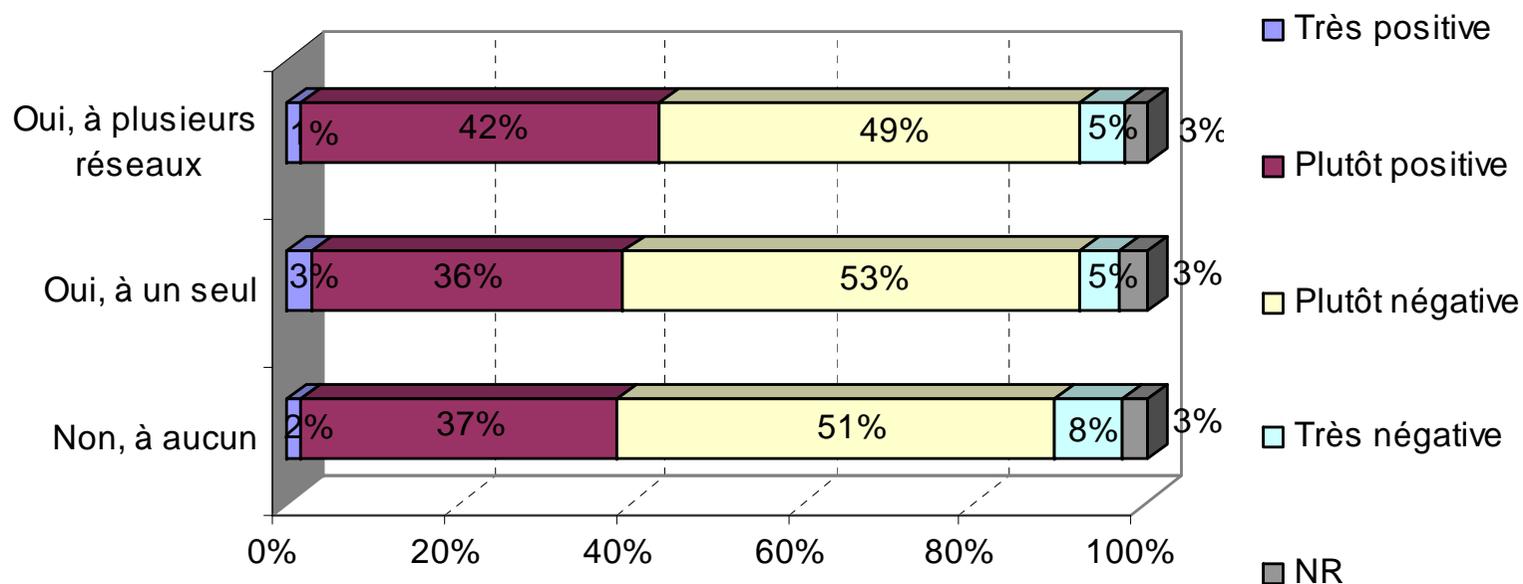
**"L'exercice en réseau facilite la coopération, le partage d'informations pluridisciplinaire, l'amélioration des pratiques"**



## Le développement de certaines modalités ou thématiques

- En outre, l'appartenance à un ou plusieurs réseaux coïncide avec une vision plus optimiste de l'avenir, chez les MK concernés

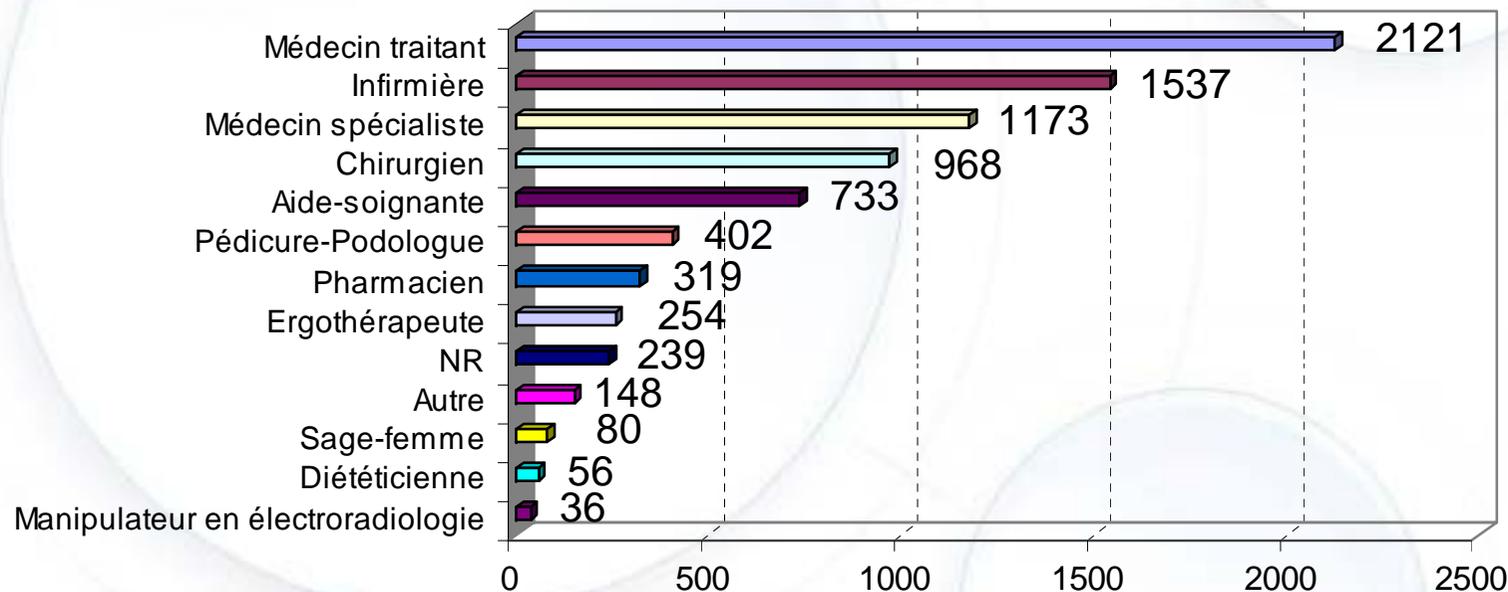
**Vous voyez l'avenir de la profession de manière**  
(réponses selon l'implication dans les réseaux - de santé, de proximité...)



## Le développement de certaines modalités ou thématiques

- Les relations entre les MK et les autres professions doivent donc être développées, en premier lieu avec les médecins et les infirmie(re)s
  - La profession entretient essentiellement des liens avec les médecins et les infirmières

Avec quelles professions entretenez-vous les relations les plus importantes ?



# Conclusion générale



# CONCLUSION

- **Les masseurs-kinésithérapeutes bénéficient actuellement d'une réputation très favorable au sein de la société française**
  - En termes d'image du masseur-kinésithérapeute (humanité, proximité, professionnalisme...)
  - En termes d'utilité, aujourd'hui et pour les années à venir
  - En termes de qualité de la formation et des prises en charge proposées
- **Cependant, les masseurs-kinésithérapeutes sont inquiets face aux évolutions actuelles et sous-estiment les atouts dont ils disposent pour y faire face**
  - Absence de consensus sur les valeurs fortes qui sous-tendent la profession
  - Insatisfaction quant aux conditions de formation, d'exercice, de rémunération et de reconnaissance des compétences acquises
  - Vision pessimiste de l'attractivité de la profession et de son avenir



# CONCLUSION

- **Pour reprendre confiance en ses capacités à affronter l'avenir, la profession de MK doit**
  - **Réaffirmer ses valeurs**, communes à l'ensemble des membres de la profession, en capitalisant sur son image actuelle : humanité, compétence, proximité
  - **Se revaloriser**, à travers
    - La réforme de la formation : une formation initiale enrichie, donnant accès à un titre universitaire de niveau Master ; et une formation continue de qualité garantie (labellisée) et validante
    - Le développement de la recherche, afin de peser davantage dans la définition des référentiels de prise en charge et dans la valorisation des actes de masso-kinésithérapie (valorisation tarifaire, valorisation des apports thérapeutiques, reconnaissance par les prescripteurs)
  - **Développer des modalités et thématiques de prise en charge qui correspondent aux besoins et aux attentes** des patients et des administrations sanitaires
    - Thématiques : se positionner sur certains champs (prévention, gestion du stress, gestion des pathologies dont la prévalence augmente : ALD, dépendance...)
    - Modalités : développer le travail coordonné, « en réseau », notamment avec les médecins prescripteurs et les infirmiers



# CONCLUSION

- **Les Etats Généraux de la profession pourraient donc être l'occasion**
  - De débattre des valeurs pour susciter un consensus et s'approprier l'image véhiculée par la profession
  - De poser les bases de négociation pour la revalorisation de la formation et l'accès à la recherche, pour aller vers une rémunération et une reconnaissance à hauteur des compétences mises en œuvre
  - De débattre des modalités et des thématiques de prise en charge à développer (quitte à aborder ces aspects dès la formation initiale) pour anticiper l'évolution des besoins et attentes de la population (mais également des administrations elles-mêmes)

*Les débats et leurs conclusions devront faire l'objet d'une communication interne et externe à la profession ;*

*Les éventuelles décisions obtenues auprès des administrations concernées et les réformes mises en place, dans les années à venir, devront également faire l'objet de communication vers les patients, les autres professions, mais également les MK eux-mêmes.*

